DERNIERE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION
Moyenne par jour
38,483

ONZIEME ANNEE—No. 46 MONTREAL, JEUDI 27 DECEMBRE 1894 UN CENTIN

POUR DIFFAMATION

L'échevin Préfontaine poursuit en dommages l'échevin Cluff d'Ottawa

M. l'échevin Préfontaine, par le ministère de MM. Belcourt et Richie, réclame $10,000 de dommages contre l'échevin Cluff, d'Ottawa. Ce dernier, au cours d'une discussion au conseil de ville de la capitale a dit que M. Préfontaine était intéressé dans certains contrats municipaux à Montréal et s'est permis des remarques que notre président du comité des chemins ne peut trouver justes. L'action est prise à Ottawa.

IL VA EN PRISON

Pour avoir évincé sa femme

Une femme s'est présentée en cour de police hier et a raconté au juge Dugas, qu'elle avait été battue par son mari qui l'avait mise à la porte de sa demeure, No 815 petite rue Craig. Il a ensuite refusé de l'admettre afin qu'elle puisse donner ses soins à son bébé âgé de quinze mois. Le magistrat a aussitôt accordé un mandat d'arrestation contre le mari, un nommé William Brooks, qui a été arrêté par le député grand connétable Bissonnette et le constable Lambert. Traduit en cour, Brooks a plaidé non coupable d'assaut, mais a admis qu'il avait mis sa femme à la porte. Il ajoute qu'il est arrivé des Etats-Unis dimanche matin dernier ; qu'il avait envoyé régulièrement une somme de $10 par semaine, à la plaignante. La querelle a commencé au sujet de certains pensionnaires qu'il ne voulait pas recevoir chez lui. N'ayant pas pu fournir le cautionnement requis, Brooks a dû se résigner à aller en prison, jusqu'à vendredi, date à laquelle son procès a été fixé.

LE CHEF LIBERAL

L'hon. M. Laurier est à Toronto en conférence avec les chefs libéraux. Il est l'hôte de M. Mulock, député.

L'ACCIDENT DE LACHINE

Mlle Minie Harvey, de Lachine, la victime de l'accident dont nous avons parlé hier, est aujourd'hui en bonne voie de guérison.

AU MONT ST-LOUIS

C'est ce soir qu'a lieu au pensionnat Mont St Louis la soirée de bonne année offerte par les élèves à leurs parents et aux amis de la maison.

A QUI LE PARDESSUS ?

Un pardessus en "Irish Fry" attend son propriétaire à la caserne de police No 6, rue Chabouillez. L'objet a été trouvé dans la rue St Jacques.

COMMISSARIAT D'INCENDIE

Ce matin, vers trois heures, le feu s'est déclaré dans une boutique de boucher tenue par M. St Onge, No 92 rue St Martin. Les pompiers ont éteint l'incendie en quelques instants.

Les dommages sont insignifiants.

FAIT RARE

Le "Journal," de Stanstead, vient d'entrer dans sa cinquantième année de son existence. Son propriétaire et rédacteur actuel, M. L. R. Robinson, est celui qui l'a fondé et édité depuis sa naissance. Peu de journalistes se trouvent dans le même cas.

A L'ASILE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Le docteur George Villeneuve a été nommé provisoirement, dit la "Gazette," surintendant médicale de l'asile St-Jean de Dieu à la Longue-Pointe en remplacement de feu le docteur E. E. Duquette. Le docteur Villeneuve, on le sait, a déjà appartenu au personnel de l'asile St-Jean de Dieu il y a trois ans.

MAIN ECRASEE

M. Alexander McArthur, de la fabrique de papier Alex. McArthur et Cie, aise au coin des rues Harbour et Logan, s'est fait écraser une main, hier, dans une machine. Il a été pansé à l'hôpital Général.

MAUVAISE CHUTE

M. William Fraser, père de M. Alex. D. Fraser, de la maison Fraser, Viger et Cie, a été, hier, victime d'un grave accident. Le vieillard a fait un faux pas dans la rue St-Jacques, près du magasin de son fils, et est tombé lourdement sur le trottoir. Quand on l'a relevé, on a constaté qu'il s'était infligé une forte blessure à la tête. Après avoir reçu les premiers soins chez MM. Fraser, Viger et Cie, il a été transporté à son domicile, rue Cadieux.

A ST-HYACINTHE

Le jour de Noël au soir le feu a pris dans les constructions servant de granges et d'étables appartenant à M. Pichette, boucher ; les progrès du feu ont été si rapides que rien n'a pu être sauvé. Seize bêtes à cornes et cinq chevaux ont péri dans le feu et la fumée. Ces pertes sont en grande partie couvertes par les assurances.

PERSONNEL

Derniers arrivés à l'hôtel Richelieu : Arthur Plante, Valleyfield ; A. Magnan, N. P., Joliette ; M. et Mme G. McDonald, Lancaster ; V. Boisvert, Ottawa ; Auguste Lévesque, do ; J. Gauvreau, Rivière du Loup ; Mme J. Webster, Londres, Ang. ; F. Baldwin, New-York ; J. B. Lamalice, Yamaska ; Anselme Normand, Trois-Rivières ; M. et Mme L. Dorais, Nicolet.

A. O. U. W.

Lundi dernier, le 24 courant, ont eu lieu les élections annuelles pour les officiers de la loge LeMoyne No 18, à Longueuil. Les officiers suivants ont été élus : Nap. Robert, M. O., Amédée Cherrier, C. M., J. Gadbois, S., Amédée Robert, arch., Arthur Mainville, F., Jos. Bourdon, T., Hector Maillé, G., S. J. Edmond Carrière, S. E., J. Giroard, médecin, Syndics, Ant. Favreau, Auditeurs, E. Dansereau, W. MacKay, J. Alf. Gariépy.

MM. Emile Daoust et Cléophas Galaise comme représentants à la grande loge.

POUR satisfaire aux besoins de l'Œuvre des Etrennes aux Enfants Pauvres - -

ON A BESOIN

..A.. LA PRESSE

D'une cinquantaine de Seaux de Sucreries, de plusieurs centaines de Poupées, et de milliers de Jouets de toute espèce. - - -

La liste des enfants pauvres dépasse de beaucoup nos prévisions et augmente d'heure en heure.

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JOURS CARTIER No 145

NOUVELLES OUVRIERES

Demain soir, au No 178 de la rue Montcalm, assemblée spéciale de l'Union 134 des Charpentiers et Menuisiers. Des affaires importantes requièrent la présence de tous les membres.

Ce soir, réunion de l'Assemblée du District No 19 des Chevaliers du Travail, au No 1517 de la rue Notre-Dame.

Les relieurs de Toronto se sont mis en grève, hier. les ouvriers de ce métier des autres parties du Canada sont en conséquence priés de ne pas se rendre à Toronto d'ici à ce que la grève soit terminée.

Le boycott sur certaines brasseries de Berlin, imposé à cause du renvoi d'employés appartenant aux sociétés ouvrières vient d'être retiré. Herr Richard Roesickie, gérant de la brasserie Schutheiss, qui est en même temps député libéral au Reichstag, et Herre Slugher, le député ouvrier bien connu, ont réussi à faire adopter un compromis par les deux partis, d'après lequel les ouvriers renvoyés seront repris au fur et à mesure qu'il se fera des vacances.

Le gouvernement provincial de la Colombie Anglaise a prié le lieutenant gouverneur de faire des instances auprès du gouvernement du Canada pour l'engager à prendre les moyens de prévenir l'immigration indigente à la Colombie. Des immigrants sans aucuns moyens d'existence arrivent tous les jours des pays étrangers et jettent la perturbation sur le marché du travail.

Les raisons qui ont porté le gouvernement à en agir ainsi, c'est que les Etats de la Californie, de l'Orégon et de Washington ont adopté des mesures pour empêcher les immigrants pauvres de se rendre dans ces Etats, et si la Colombie n'est pas protégée, elle verra bientôt tous les pauvres des pays d'Europe qui avaient l'intention d'immigrer dans ces Etats se diriger vers la Colombie.

FORTE AMENDE

Le sieur Aimé Dubuc, épicier de la rue Ontario, a été condamné hier après-midi, par le recorder, à $75 d'amende ou 3 mois de prison, pour avoir vendu le dimanche à son domicile, chemin Papineau, des boissons alcooliques.

COUP DE POING COUTEUX

Les nommés Charles P. Tallow, Magloire Cornoyer et Francis P. McEntee faisaient du tapage, hier soir, au restaurant Lanctôt, quand le constable spécial Plante entreprit de les mettre à la porte. Tallow lui administra un coup de poing sur l'oeil et les deux autres arrivèrent à la rescousse. En conséquence les trois messieurs ont comparu ce matin en cour du recorder et le premier a été condamné à $10 de dommages, plus $5 d'amende ou 1 mois de prison, et ses deux compagnons à $5 ou 15 jours.

PARLEMENT MODELE

Le chef de l'opposition de ce parlement prie tous les députés conservateurs de lui faire parvenir par carte postale, leur adresse ainsi que leur occupation.

Adressez :

P. ARTHUR COTE.
Bureau de "La Minerve."

THEATRE-ROYAL

Une des meilleures attractions sera représentée au théâtre Royal la semaine prochaine, "The Captain's Mate" tel est le titre qui tiendra l'affiche la semaine prochaine. Les décors sont magnifiques et la mise en scène est des plus perfectionnée. Mlle Florence Bindley, une gentille soubrette tiendra le principal rôle.

EN COUR DE POLICE

La liste d'écrou ne contenait que deux noms en cour de police ce matin. Oscar Chatel, 14 ans, demeurant au No 25 rue St Félix, plaide coupable d'avoir volé une certaine quantité de cigares, la propriété d'un nommé Peter Murphy, marchand de journaux de la rue St Jacques. Sentence samedi.

Le procès du nommé Daniel Ryan, dont nous avons annoncé l'arrestation ce matin, par le détective Robinson et le chef Hébert, de Ste Cunégonde, pour le vol d'un paletot, aura lieu demain.

L'AIMABLE HELEN

S'il faut en croire Mme Léa Veisberg et la police, la femme Helen Cousin de la rue St George, servante, âgée de 35 ans, est une dure à cuire. Toujours ivre, elle a, hier, déchiré le perdessus du constable Bertrand, qui l'arrêtait pour avoir menacé de mort Mme Veisberg et ses enfants.

Le procès de cette aimable créature aura lieu le 2 janvier de l'an de grâce 1895.

FEU SIR JOHN

Les préparatifs des funérailles

Ottawa, 27—La date du départ des trains spéciaux pour Halifax va probablement être changée à cause de la possibilité de retards par la neige. On croit que le train qui devait partir d'Ottawa mercredi, partira mardi soir.

Halifax, 27—On travaille activement à décorer la cathédrale Ste-Marie, l'église St-Mathieu, l'Académie de Musique, le palais de justice, la clôture du cimetière, rue Park, de nombreuses maisons particulières ou de commerce dans le centre de la ville. On construit en ce moment le char funèbre.

New-York, 27—Le "Majestic", de la ligne White Star, qui est parti de Liverpool le 19 courant, a passé en vue de Fire Island à 3 heures et demie, hier après-midi. Le vapeur était en retard de treize heures. A bord se trouvaient Mlle Thompson, fille du défunt premier ministre canadien, M. et Mme Sanford.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce française de Montréal, sur la proposition de son président, M. E. Galibert, a voté la résolution suivante :

"Les membres de la Chambre de Commerce française de Montréal tiennent à affirmer les sentiments de regrets que leur a causés la mort prématurée du premier ministre du Canada, sir John Thompson. Ils doivent un dernier témoignage d'estime à la mémoire de cet homme d'Etat distingué qui, à diverses reprises, leur a donné des preuves manifestes de cordiale sympathie. C'est lui qui a présenté et soutenu devant le parlement fédéral le traité de commerce franco-canadien, et si la mort ne lui a pas laissé le temps de mettre à exécution les promesses de subvention qu'il désirait faire accorder par le gouvernement du Canada à une ligne de transports entre la France et son pays, ils n'en sont pas moins reconnaissants pour sa bonne volonté à cet égard, bonne volonté émoncée plusieurs fois et d'une manière très catégorique.

"Notre Chambre de Commerce française de Montréal qui doit et veut rester étrangère à tout ce qui regarde les choses politiques du Canada, manquerait à son devoir si elle ne reconnaissait pas le mérite là où il se trouve, et ne proclamait pas que la France perd en sir John Thompson un ami sincère, et notre Chambre elle-même, un puissant appui.

"Les termes de ces résolutions seront transmis à lady Thompson, si cruellement frappée dans son affection."

SIR ALEXANDRE ET LE DEFUNT

La cour d'Appel s'est réunie ce matin pour rendre jugement dans différentes causes. Sir Alexandre Lacoste présidait, accompagné des honorables juges Baby, Bossé, Blanchet, Wurtele et Hall. A l'ouverture de la cour, le juge en chef a fait en termes délicats et émus l'éloge de sir John Thompson. Sir Alexandre a su présenter les diverses phases de la vie de l'illustre défunt comme un enseignement aux hommes politiques et aux magistrats. Il a rappelé les travaux de celui que la mort a frappé alors qu'il était au sommet des honneurs. Comme homme public, comme juge et dans sa vie privée, sir John Thompson peut être cité comme un modèle. Sir Alexandre a fait allusion en terminant aux grandes capacités légales du défunt ministre de la justice et ses remarques ont causé une profonde impression sur les membres du barreau présents.

CE QUE DIT Mme SANFORD

New-York, 27—Mme Sanford, femme du sénateur canadien de ce nom a reçu la visite d'un correspondant ce matin, à la quarantaine, à l'arrivée du "Majestic." Mme Sanford a déclaré que Mlle Thompsohn, fille de feu sir John Thompson, était confiée à ses soins et que cette dernière avait fort bien supporté la traversée et montré beaucoup de courage dans son affliction. Elle a aussi raconté les détails de sa visite avec Mlle Thompson au château de Windsor après la mort de sir John et l'accueil touchant que leur a fait la reine.

Son récit est en tout point semblable à celui qui a été publié précédemment à ce sujet.

Mme Sanford dit qu'elle va partir immédiatement pour Ottawa avec Mlle Thompson. "Je viens juste de recevoir une lettre de M. Pope m'informant qu'il ne viendra personne à la rencontre de Mlle Thompson, et que je dois conduire la jeune fille directement chez sa mère. Mes filles partiront directement pour Hamilton, Ont., où nous avons notre résidence et elles seront accompagnées par M. O'Hara. Mon mari, comme vous le savez, accompagne le corps de sir John Thompson sur le "Blenheim". Mme Sanford paraissait très émue en faisant son récit.

On se rappelle Mlle Marie Burroughs qui accompagnait M. E. S. Willard dans sa dernière tournée.

Mlle Burroughs revient à Montréal la semaine prochaine, à la tête d'une puissante compagnie. Elle tiendra les principaux rôles dans "The Profligate" et "Judah" qui sont à l'affiche du Queen's, pour la semaine prochaine.

Pour qui connaît l'extraordinaire talent de cette actrice, nul doute que ce sera une brillante semaine.

LES SOCIETES CATHOLIQUES DE SECOURS MUTUELS

Convention à St-Hyacinthe

Mgr Decelles assiste aux délibérations

Les différentes sociétés catholiques de secours mutuels se sont réunies en convention le 24 décembre à St-Hyacinthe.

La réunion était nombreuse, imposante. Environ une centaine de délégués de ces sociétés y assistaient.

Un des attraits de cette convention a été d'entendre les paroles sympathiques qui furent prononcées par Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

Ces paroles ont été des paroles d'encouragement, de bienveillance et d'espoir.

Les deux séances ont été en outre agrémentées d'excellents discours, MM. Bernier, député de St-Hyacinthe, Contant, Lachance, Leclerc, Papineau, Théoret, Denault, de Montréal ; Béland, de St-Hyacinthe ; Marsan, de Québec ; se sont montrés des orateurs, non seulement renseignés, mais encore des orateurs agréables à entendre.

Voici les résolutions qui ont été adoptées à cette convention. Résolu :

1o Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi obligeant les différentes sociétés de bienfaisance ou de secours mutuels de faire un rapport annuel de leurs diverses opérations.

2o Que ce rapport devra être certifié par des auditeurs nommés par chacune de ces diverses sociétés.

3o Que le gouvernement, dans le cas où la législation demandée ne pourrait être passée durant la présente session, prenne au plus tôt les moyens de publier, à un nombre suffisant d'exemplaires, pour le 30 juin 1895, les rapports de chaque société de bienfaisance et de secours mutuels opérant dans cette province, à lui communiqués jusqu'au 1er février 1895, et même pour la bonne gouverne de nos sociétés nationales l'historique des opérations de ces diverses sociétés depuis leur fondation jusqu'à cette date.

4o. Que le secrétaire de cette convention soit chargé de transmettre copie de ces résolutions à l'honorable premier ministre de cette province avec les compliments de la convention et ses vives instances pour une prompte et efficace solution.

Il est résolu, en second lieu :

Que la prochaine convention des sociétés catholiques de secours mutuels ayant leur principal bureau d'affaires dans la province de Québec, ait lieu les 30 juin et 1er juillet prochain, dans la ville de Valleyfield, et que chacune de ces sociétés devra se faire un devoir d'y être représentée, afin de discuter entre autres questions les suivantes :

Serait-il opportun de demander au gouvernement local une législation spéciale dans le but d'astreindre les sociétés étrangères à certaines conditions d'existence de nature à protéger le public ?

Serait-il opportun de demander au gouvernement local la nomination d'un surintendant officiel des sociétés de secours mutuels de la province de Québec ?

Il est de plus entendu que cette prochaine convention devra s'occuper : 1o des réformes à opérer dans la confection du rapport publié par le gouvernement : 2o de préparer un règlement pour la tenue de ces conventions à l'avenir et devra enfin décider de toutes les questions qui auront été préalablement soumises au comité spécial désigné et référées par ce dernier à toutes les susdites sociétés.

Voici quels étaient les délégués de l'île de Montréal à cette convention :

Lachine—A. E. S. Bournet, président de l'Union St-Joseph.

2o Urbain Archambault.

3o P. Leclerc.

Montréal—1o J. U. Denault, de l'Alliance et de la "Croix", de Montréal.

2o L. J. O. Papineau, de l'Alliance Nationale.

3o L. E. Morin, président de l'Union St-Pierre.

4o L. G. Robillard, secrétaire de la société de protection des malades.

Charles Hébert, commissaire-ordonnateur de la société des Artisans.

5o Napoléon Théoret, censeur.

6o N. Lachance, directeur.

7o Joseph Contant, de l'Union Saint-Joseph.

8o Pascal Leclerc, de l'Union Saint-Joseph.

St-Henri de Montréal.—J. B. Trudeau, vice-président de l'Union Saint-Joseph.

A ST-HENRI

Résignation de l'échevin Aquin

Le conseil a siégé hier soir sous la présidence du maire Dagenais. Le maire a annoncé que l'échevin J. T. Aquin lui avait fait parvenir sa résignation, vu qu'il sera candidat à la mairie aux élections prochaines.

PROCES SOMMAIRE

La reconnaissance du Recorder

Mary Cullen, 56 ans, ronde comme un canard, le nez aussi bourgeonné que les branches d'un arbre au mois de mai et resplendissant comme un lever du soleil, étalait ses attraits, ce matin, en cour du recorder. La douce femme avait à répondre à l'accusation, déjà cent fois portée contre elle, d'ivresse manifeste.

—Votre Honneur, s'est-elle écriée, je vous souhaite un joyeux Noël et une heureuse année ! Donnez-moi une chance....

—Vous êtes accusée d'ivresse...

—Oui.... Mais je ne reviendrai plus ici.

Un constable — Elle était soûle au point de ne pouvoir plus se traîner, Votre Honneur.

Le recorder — En reconnaissance de vos bons souhaits, Mary Cullen, je vous condamne à trois mois de prison, afin de vous épargner les souffrances du gel.

Mary — Trois mois, "oh ! my ! oh ! my !"

A la sortie du théâtre, une femme à son mari :

—C'est en vers, n'est-ce pas ?

Le mari, d'un ton lugubre :

—Tout le temps !

NOTES DE LA SESSION

La politique remplacée par les fêtes de Noel

Le respect des Québecquois pour leurs vieux monuments religieux

Notre-Dame des Victoires et Bonsecours

Tendresse des marchands de bois pour les colons

(De notre correspondant particulier)

Québec, 25

Aujourd'hui la politique chôme absolument. On ne saurait rencontrer dans l'enceinte du parlement ni un ministre ni un député. En revanche la fête religieuse a eu un éclat plus grand que celui qu'on lui donne à Montréal. La messe de minuit à la Basilique avait un cachet de piété et de sainte poésie qu'on ne lui trouve pas toujours dans quelques-unes de nos églises.

J'ai entendu avec le plus grand plaisir les vieux Noëls, qu'on néglige trop à Montréal, retentir sous la voûte séculaire du vénérable temple qui sert de cathédrale à l'archevêque de Québec. Son architecture d'un autre âge donnait à ces délicieux chants de Noël un surcroît de charme et de mystérieuse suavité.

Que j'admire le respect que manifeste la population de Québec pour ses vieux monuments religieux. L'autre jour je visitais, avec l'honorable M. Leblanc, l'antique église de Notre-Dame des Victoires. On l'a restaurée, mais c'est avec une piété jalouse qu'on lui a conservé son ancien style, son ancienne architecture ; tout, jusqu'aux moindres petites choses, a conservé sa forme et son apparence d'autrefois. Eh bien ! vous le dirais-je, ce spectacle, tout en vous pénétrant d'une douce émotion, a remonvelé chez nous l'amertume d'un douloureux souvenir, celui de la vieille église Bonsecours, que nous avons vue, nous, dans toute la grandeur de sa vénérable antiquité ; mais que les générations futures ne verront jamais et dont ils perdront même le souvenir. La main d'un prêtre, dont les intentions valaient beaucoup mieux que les projets, l'a complètement transformée, et au dehors et à l'intérieur, en chapelle moderne. On l'a dépouillée de son vieux style, de son antique architecture, de ses vieilles peintures, de son baldaquin —relégué sans doute dans quelque grenier,— de ses vieux bancs fermés, de sa chère vieille balustrade, où les arrière-petits enfants allaient communier à la même table que leurs ancêtres des premiers temps de la colonie ; tout cela n'existe plus que dans le souvenir de ceux qui ont eu le bonheur de le contempler autrefois. A la place de ces saintes reliques du passé, tout est neuf, tout est brillant, de forme nouvelle ; Bonsecours ressemble à toutes les chapelles construites de nos jours. Je sais des personnes qui aimaient à aller s'agenouiller surtout dans ce pieux sanctuaire qui ont cessé d'y aller, tant le spectre de cette transformation les affige.

***

Les journaux ont parlé à plusieurs reprises des nombreuses pétitions présentées presque chaque jour à la chambre pour que la législature n'accorde plus aux épiciers de licence pour vendre des liqueurs alcooliques. Ces pétitions viennent des régions d'Ottawa, de Montréal et de Sherbrooke. Le district de Québec reste étranger à ce mouvement organisé par la "Women's Christian Temperance Union." Il s'écoulera probablement quelques années encore avant que le désir de ces excellentes femmes soit l'objet d'une législation dans le sens ci-dessus mentionné.

***

Le "Courrier du Canada" fait de grands éloges à l'hon. M. Taillon au sujet de son discours sur le budget, publié dans "La Presse" de samedi. En effet, le premier ministre a agréablement surpris ses amis par la concision et la lucidité de son exposé budgétaire. Cependant des journaux de l'opposition lui reprochent de ne pas avoir expliqué pourquoi quelques-unes des prévisions budgétaires de la session précédente sont restées en deçà des dépenses encourues pour les mêmes fins. Ce reproche n'est pas très grave, car il n'y a, en général, que peu d'écart entre ces prévisions et les sommes dépensées en 1893-94.

***

La semaine dernière, devant le comité de M. Flynn, M. H. M. Price, marchand de bois et banquier de Québec, a fait une suggestion tout à fait remarquable : mais elle a des faux airs de protection envers le colon qui ne me disent rien qui vaille : "Timeo Danaos et dona ferentes." M. Price est d'avis qu'un des moyens de protéger les forêts serait de donner aux colons de bonne foi leurs billots de location gratuitement ; mais que le gouvernement devrait alors conserver la propriété et le contrôle de tout le bois marchand contenu sur les lots ainsi concédés. "In cauda venenum." M. Price demande qu'on abolisse la commission accordée sur la vente des lots aux agents des terres de la couronne ; parce que cette commission est de nature à induire ces derniers à faire prendre aux gens des lots impropres à la culture.

M. Flynn ayant parlé de la difficulté de décider quels sont les bois marchands et ceux qui ne le sont pas, M. Price a suggéré que le gouvernement devrait avoir la libéralité de laisser au colon une provision suffisante de bois de chauffage. Généreux M. Price ! votre sollicitude pour le colon fait honneur à l'extrême bonté de votre coeur de marchand de bois ! Vous êtes bien charitable de laisser au colon de quoi s'empêcher de geler l'hiver, lui, sa femme et ses enfants ; votre désintéressement devrait faire rougir de honte quelques-uns de vos confrères, à qui il est arrivé parfois d'oublier de laisser au malheureux défricheur assez de bon bois pour tenir tout l'hiver un bon feu dans sa cahane. Au moins, M. Price n'est pas de ceux-là, lui ; il aime assez le colon pour lui laisser une provision "suffisante" de bois de chauffage.

M. King a fait une proposition beaucoup plus raisonnable que celle de M. Price. Il voudrait que le gouvernement donne les lots gratuitement aux colons, en gardant le contrôle du bois marchand de ces lots ; mais pour intéresser le colon à la conservation de ce bois, on lui donnerait, en même temps que ses lettres patentes, une somme représentant 50 p. c. des produits de la vente du bois sur son lot.

Voilà bien des longs discours pour résoudre une question qui ne souffre qu'une seule solution juste et raisonnable.

Quelle est cette solution ? La voici : chaque fois qu'un colon de bonne foi aura choisi un lot dans une région arpentée pour les fins de la colonisation, qu'on exige de lui qu'il remplisse fidèlement les conditions d'établissement ; qu'on prenne les précautions nécessaires pour qu'il ne se contente pas de dépouiller ce lot de son bois sans intention sérieuse de s'y établir ; mais que tout le bois contenu sur ce lot soit dès lors considéré comme sa propriété, tout comme le sol même.

Est-elle si injuste et si déraisonnable la prière des colons qui demandent la permission de vendre un peu de bois pour s'aider à accomplir les rudes travaux des premières années de défrichement, pour acheter du pain à leurs enfants durant ces quelques années, si pénibles pour la plupart d'entre eux ? Allons, messieurs du gouvernement, oubliez un moment les beaux discours du marchand de bois pour vous souvenir qu'il y a là-bas au fond de la forêt des héros qui peinent et qui souffrent pour agrandir le domaine national habité, possédé, cultivé, fertilisé et enrichi par les nôtres et pour les nôtres ; souvenez-vous que ces ouvriers valeureux de l'avenir de la race canadienne-française ont quelque titre à votre sollicitude et que personne ne songera à vous taxer de prodigalité si vous consentez à leur laisser quelques billots de bois marchand pour leur venir en aide dans les commencements de leur tâche ardue.

LE CARNAVAL D'OTTAWA

Lord Aberdeen suggère de le remettre à plus tard

Le comité décide qu'il aura lieu à la date fixée

Ottawa, 27—Le comité exécutif du carnaval d'Ottawa a encore décidé à la presque unanimité de ses membres que cette fête aurait lieu aux dates antérieurement fixées, c'est-à-dire du 21 au 29 janvier. La réunion qui a eu lieu hier soir à ce sujet a été très mouvementée.

Le président de la réunion, sir James Grant, a lu une lettre du gouverneur général suggérant de remettre le carnaval à une date ultérieure et indiquant les raisons qui motivent cette suggestion. Son Excellence, cependant, annonce qu'elle continuera son patronage à la fête.

La proposition du général Herbert de remettre le carnaval à trois semaines plus tard a été rejetée par 40 voix contre 2.

LE BILL DES ETUDIANTS

(Dépêche spéciale)

Québec, 27 — Le bill des étudiants en droit, pour que les examens pour l'admission à la pratique soient faits à l'université, a été discuté ce matin devant le comité de législation présidé par l'honorable M. Casgrain.

L'honorable François Langelier a fait un discours éloquent en faveur du bill, démontrant qu'un examen général fait à l'université, en présence des représentants du barreau, serait assurément fait dans des conditions bien meilleures que ceux que font subir en ce moment les examinateurs.

M. Langelier a démontré que les examinateurs actuels, malgré leur bonne volonté, sont incompétents pour faire subir ces examens, que les professeurs sont beaucoup plus en état de présider à ces examens.

M. Langelier a proposé l'adoption du système mis en vigueur pour l'admission à la pratique de la médecine.

Le discours de M. Langelier a paru convertir les adversaires les plus influents du bill, les hons. MM. Casgrain, Pelletier, etc.

M. Languedoc et M. Arthur Globensky se sont opposés au bill. M. Languedoc a fait un discours animé cherchant à démontrer que les examens tels que tenus jusqu'à ce jour sont tout ce qu'il y a de meilleur au monde. A 1 heure rien n'avait été décidé encore et le comité s'est ajourné à 11 heures demain matin.

CURIEUSE BAGARRE

Entre chevaux dans un char

Québec, 27—M. Pouliot, marchand de chevaux de cette ville, a acheté ces jours derniers à Montréal vingt et un chevaux dans le but de les transporter à Québec par la voie du chemin de fer du Pacifique. Or, pendant le trajet un des chevaux, fatigué probablement, tomba dans le char et en fit tomber d'autres, ce qui fut le signal d'une bagarre entre les quadrupèdes. La scène fut épouvantable. Un des chevaux est mort sous les coups et deux autres succomberont.

NOUVEAU MARGUILLIER

St-Ignace du Coteau du Lac,
25 déc. 1894.

A M. Isaïe Fournier a été élu marguillier par 150 voix contre 20 en remplacement de M. Damase Leroux sortant de charge.

CHRONIQUE DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, 27—Les funérailles de M. Olivier Montpetit, le cultivateur qui s'est noyé dimanche dernier en se rendant à l'église, ont eu lieu à Ste-Thimothée avant-hier.

Un jeune Primeau s'est aussi noyé dimanche dernier sur la rivière Châteauguay. Son cadavre n'a pas été repêché.

Françoise Houle, une jeune femme de St-Clément de Beauharnois, est morte subitement hier pendant qu'elle vaquait aux soins du ménage. Elle n'a eu le temps de prononcer aucune parole. Elle était âgée de 18 ans. A l'enquête tenue sur le corps hier les jurés ont rendu le verdict suivant : Morte d'une maladie de coeur.

Cri du coeur maternel :

Bébé est alité, en proie à un léger mal de gorge. Par bonheur il avale sans sourciller toutes les tisanes qu'on lui présente.

Ce qui fait dire à sa mère, enchantée de le trouver si raisonnable :

—C'est un plaisir de le voir malade, cet enfant-là !

Entre amis :

—Tu sais, X... ?

—Oui. Eh bien ?

—Encore un qui a mal tourné ! maintenant, c'est en homme de sac et de corde.

—Ca ne me surprend pas ; quand je l'ai connu au collège, il était déjà fêcile.

ADIEUX TOUCHANTS

Monsignor O'Reilly dans la chaire de la basilique

Une vague allusion à son sermon de dimancne dernier

Ses adieux touchants aux fidèles de Québec

(De notre correspondant particulier)

Québec, 24—Monsignor Bernard O'Reilly a donné aujourd'hui le sermon de la messe du jour à la basilique. Il n'a fait qu'une vague allusion à son sermon de dimanche dernier à Sillery, dont le "Chronicle" publie ce matin le texte et dans lequel le vénérable théologien répudie aussi solennellement que sévèrement, au nom du clergé catholique, comme inopportunes et non autorisées, les paroles prononcées par le Père Rosback, à l'église St-Patrice, lors du service pour le repos de l'âme de sir John Thompson. Ce matin, Mgr O'Reilly s'est contenté de dire qu'ainsi qu'il l'avait fait à Sillery dimanche dernier il avait l'intention d'entretenir son auditoire de la miséricorde infinie de Dieu, du Sauveur du Monde.

Cependant cette allusion à son sermon de dimanche dernier et le fait qu'il occupait ce matin la chaire de la basilique sont regardés comme des indices que c'est avec l'agrément de l'autorité ecclésiastique supérieure qu'il a parlé dimanche dernier de l'incident de l'église St-Patrice. Le sermon de Mgr O'Reilly à Sillery aura sans doute fait le tour de la presse anglaise du pays quand vous recevrez ces lignes, qui forment le complément de la dépêche que je vous ai envoyée hier à ce sujet.

Mais ce qui a le plus vivement impressionné l'assistance à la basilique ce matin, ce sont les adieux touchants que Mgr O'Reilly a faits du haut de la chaire au clergé et aux fidèles de sa chère ville de Québec. Il a rappelé comment il y a trois quarts de siècle, encore enfant, il a été jeté sans ressources sur les rives du St-Laurent ; avec quelle charité il a été recueilli par les Canadiens, puis instruit au séminaire de Québec, où il a puisé tout le savoir qui lui a servi depuis cette époque à accomplir, par la parole et par la plume, la mission sacrée qu'il a reçue de Dieu le jour de son élévation au sacerdoce.

Bien qu'éloigné du Canada depuis de longues années, il n'a cessé de chérir notre pays et surtout Québec, la cité de son coeur ; chaque jour il a prié Dieu de bénir le Canada et ses habitants et aujourd'hui, au moment de dire adieu à ses chers amis de Québec, au moment de descendre de cette chaire pour n'y plus jamais remonter, il sent son coeur et son âme tout bouleversés ; mais il lui reste encore un voeu à faire, c'est celui d'avoir le bonheur de venir mourir dans sa chère ville de Québec.

Mgr O'Reilly a alors terminé ses adieux en appelant la bénédiction du Très Haut sur Son Eminence le cardinal Taschereau, sur Monseigneur l'Archevêque de Cyrène (qui étaient présents) et sur tout le peuple canadien.

UNE AFFAIRE MUNICIPALE

Ce qui se passe à Québec

Québec, 27—Depuis dix heures ce matin le comité des biks privés s'occupe de la question du prolongement de la Côte St-Lambert jusqu'au fleuve. On remarque parmi les assistants, un peu à l'écart, deux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame : Soeur Ste-Agnès de Jésus, économe de la communauté, et Soeur Ste-Justine, aussi économe.

On sait quel grand intérêt les religieuses ont dans cette entreprise. Leur avocat, M. Gustave Lamothe, s'est joint à M. Préfontaine et à M. R. W. Smith, pour demander que le coût du prolongement soit entièrement payé par la ville.

M. Parizeau a fait un long discours en faveur de l'expropriation aux frais de la ville.

Le maire Villeneuve s'est opposé à ce que cette amélioration soit faite entièrement aux frais de la ville en vertu de la loi de l'an dernier.

Le conseil dit qu'il s'y oppose ainsi que les citoyens de Montréal.

M. Stephens a alors pris la parole et a parlé dans le même sens que le maire Villeneuve, ajoutant que la ville n'est pas, en ce moment, dans un état financier qui lui permet de dépenser un million pour une amélioration de ce genre-là.

M. Stephens a demandé qu'elle soit abandonnée, ainsi que l'agrandissement de la rue St-Antoine.

M. Parizeau a proposé qu'un tunnel de 40 pieds soit fait de la rue Craig au fleuve, en outre, une rue de trente pieds de largeur au niveau actuel de la Côte St-Lambert. Le comité a adopté cette résolution par un vote de 17 contre 13. Voici la division :

Pour—Allard, Aug., Beauchamp, Cartier, Caron, Chicoyne, Descarries, Gironard, Parizeau, Lussier, Marion, Marineau, Merin, Parent, Pinsat, Tellier, Turgeon—17.

Contre—Casgrain, Cooke, Fitzpatrick, Greg, Hackett, Kennedy, Lemieux, McDonald, Morris, Simpson, Stephens, Tessier, Villeneuve—13

La loi de l'an dernier reste donc en vigueur ; on a même ajouté à la suggestion de l'échevin Préfontaine que cette amélioration n'affecte pas le pouvoir d'emprunt, mais qu'on la fera au moyen d'un emprunt spécial.

L'hon. M. Leblanc a proposé que les riverains de la rue Ste-Catherine dans les quartiers St-Louis, St-Laurent et St-Jacques ne soient pas obligés de payer pour le prolongement de la rue Ste-Catherine à travers le quartier Hochelaga. Cette motion en faveur des écorchés de la rue Ste-Catherine a été adoptée. Les gens d'Hochelaga en sont furieux et promettent de faire chaudement la bataille devant la chambre.

Dans un restaurant des plus chics, du moins si l'on en juge par ses prix. Un consommateur qui, sur la foi de la carte des vins, a demandé une bouteille de moulin-à-vent, regarde, sent, goûte et fait la grimace. Le liquide qu'on lui a servi est sans couleur, sans parfum, sans saveur.

—Que m'avez-vous donc donné là ? dit-il au garçon.

—Mais, monsieur, c'est du moulin-à-vent.

—Du moulin-à-vent, jamais de la vie! C'est plutôt du moulin à... eau.

—Le département d'épargne de la Banque du Peuple de la rue Ste-Catherine sera fermé le 31 décembre pour la clôture des comptes d'intérêts. 454

CORRUPTION TORONTONIENNE

Affaires de " boodiage "

Toronto, 27 — L'enquête municipale a été reprise hier matin par le juge Macdougall. La matinée s'est passée en discussions sans importance entre avocats. Durant l'après-midi, MM. Nesbitt et Grier, avocats, ont résumé la cause. Ils ont condamné la façon dont la compagnie des tramways traitait les échevins. M. Nesbitt a prétendu que M. Everett avait conspiré dans le but de corrompre les échevins et l'a traité de "tigre commerciale". M. Grier a dénoncé M. Grace, le secrétaire

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Propriétaire
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Abonnements:
Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $1.50 pour 6 mois. / $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1176, P.O. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 22 DECEMBRE 1894

Lundi	*37,635*
Mardi	*37,712*
Mercredi	*37,506*
Jeudi	*37,531*
Vendredi	*37,734*
Samedi	*42,780*
Total	*230,898*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

22 DEC. 1894

38,483

MONTREAL, 27 DECEMBRE 1894

UN ENSEIGNEMENT ET UNE MENACE

Le Japon a plus que conquis une partie du territoire de la Chine ; il a conquis, lui, délaigné hier, comme tous les peuples de race jaune, une place importante dans la politique universelle.

Aucun événement important ne pourra survenir en Orient sans que le Japon ait son mot à dire et son alliance, que la France eut tort de ne pas rechercher lors de ses démêlés avec la Chine, sera courtisée par toutes les puissances européennes ayant des établissements ou des colonies asiatiques.

Ces graves questions ne sont pourtant pas celles que la "Presse" désire mettre aujourd'hui sous les yeux de ses lecteurs ; elle veut leur soumettre des faits autrements menaçants pour l'avenir des races blanches que toutes les ambitions politiques du Japon.

La puissance militaire du Japon, en en faisant une nation de première ordre, aidera puissamment au développement commercial de ces Yankees asiatiques. Les exportations de leurs produits si originaux, si attrayants et si bon marché qui avaient pris une si grande extension pendant ces dernières années, vont décupler grâce aux facilités que les gouvernements, désireux de se rapprocher du Japon, accorderont aux produits japonais.

Avec leurs merveilleuses qualités d'assimilation et d'imitation les Japonais produiront, d'ici à peu de temps, à des prix d'un bon marché extraordinaire, des articles en tous points semblables à ceux que les ouvriers européens et américains produisent à des prix relativement élevés.

C'est le triomphe industriel de la race jaune qui se dessine et qui s'affirmera si les gouvernements des autres races ne prennent en temps les précautions nécessaires pour endiguer ce flot menaçant.

En présence de ce danger, que feront les partisans du libre-échange ? Ouvriront-ils les frontières aux produits japonais et chinois ? Si leur principe est bon ils devront le faire et s'ils ne le font pas c'est que leur programme est mauvais et ne repose sur rien de sérieux.

Un principe qui ne peut être appliqué en son entier et en toute circonstance est évidemment faux et ne peut que conduire à sa perte le pays qui l'adopte.

L'Angleterre elle-même, malgré toute sa sainte horreur pour la protection, devra prendre des mesures pour protéger ses ouvriers contre les artisans japonais et chinois travaillant pour quelques cents par jour et vivant fort bien avec ces salaires qui nous semblent dérisoires.

Après s'être garé de l'inondation des produits de l'industrie de la race jaune on ne peut mieux faire que d'étudier les méthodes employées pour développer cette industrie et de les suivre quand elles sont bonnes et pratiques.

Le progrès industriel au Japon doit beaucoup aux efforts de son gouvernement qui, n'étant pas partisan de la théorie du "laisser faire" s'occupe activement d'aider à l'établissement d'industries nouvelles.

C'est ainsi qu'il a fait de grands efforts pour établir et développer l'exportation des nattes dont le commerce appartenait exclusivement à la Chine. Il y quatre ans, cette fabrication a pris une importance telle qu'elle occupe des milliers d'hommes et de femmes et couvre des comtés entiers.

C'est le triomphe des industries domestiques. Heureux Japon ! gouverné par des hommes qui ne croient pas avoir tout fait pour leur pays en luttant pour se maintenir au pouvoir et en se reposant pour mieux se préparer à de nouveaux combats après avoir accompli ce tour de force.

Toto, gentleman de cinq ans, a trouvé dans la cheminée, le matin de Noël, un magnifique polichinelle.

Il contemple son jouet avec bonheur, le tournant et le retournant dans tous les sens.

—Ah ! ça, c'est joli, dit-il tout à coup; comment que ça se casse !

Deux amis causent aux abords du cimetière :

—Tout de même, c'est une drôle d'idée que tu as d'être venu voir la tombe de ta femme un jour de réveillon.

—Mon cher, comme c'est ma première année de veuvage et que je n'en ai pas encore l'habitude, j'ai tenu à venir m'assurer que je ne serai pas dérangé le soir par elle dans mon plaisir.

Balandard est en train de régler ses frais de réception de Noël.

La dernière note payée ; il contemple d'un œil mélancolique le total des dépenses.

—Quand on songe à tout l'argent qu'il faut donner, murmure-t-il. Et ça appelle cela recevoir !

A PROPOS D'AGRICULTURE

Echos d'une convention d'industrie laitiere — Les cendres de bois comme engrais.

Les Danois estiment à $14 le profit d'une vache dans l'année. Cette estimation n'est pas exagérée, paraît-il ; alors que dire des cultivateurs qui pour se débarrasser de cet engrais précieux permettent des trous de derrière dans le pavé de leurs étables. C'est folie, mais n'importe ces cultivateurs se croient quelquefois très économes. Le souci de réellement par le fait qu'ils se donnent bien garde de dépenser un sou pour une amélioration quelconque ou même soi à projet ? Si les chiffres ci-dessus mentionnés sont exacts, l'on peut assurer que le profit d'une vache durant un mois vaut au moins une piastre, en comptant six mois d'hivernement pour le bétail, cela fait six piastres par tête de bétail, mettons cinq piastres au bas prix : dans ce cas un cultivateur qui a dix vaches en hivernement, perd cinquante piastres bien comptées, s'il ne fait de cas des engrais liquides, au prix. 85c c'est pourtant bon à garder.

Le plâtre, la terre sèche, la litière de paille hachée absorbent ces engrais augmentant le tas de fumier ; celui à son tour remplit la grange et parrant la bourse du cultivateur.

***

L'Australie qui est à 3000 lieues plus éloignée de l'Angleterre que nous, fait à notre beurre sur le marché anglais une concurrence terrible, cette concurrence est même fatale au beurre danois qui arrive frais en Angleterre en trois jours. Comment cela peut-il se faire ? par les réfrigérateurs ? Le gouvernement australien a fait placer sur ses steamers océaniques. Ne serait-il pas grandement temps que nos gouvernements imitassent cet exemple ? On nous assure qu'ils sont décidés à entrer dans cette voie de progrès, tant mieux.

La province de Québec a importé l'année dernière 18,000,000 lbs de tabac. C'est bien étonnant ; pourtant le tabac vient très bien ici ; ne pourrait-on pas récolter assez de tabac pour notre consommation locale au moins ? Le gouvernement fédéral en remaniant son tarif sur les tabacs venant de l'étranger, favoriserait une belle industrie agricole et ferait un grand bien aux cultivateurs.

***

Il s'est exporté l'an dernier pour $25,000,000 de fromage en Angleterre ; sur ce montant, le Canada en a exporté pour $13,000,000, un peu plus de 50 p.c. de l'exportation totale. C'est une belle proportion, pouvons-nous l'augmenter encore ? C'est bien probable ; mais il serait plus prudent de produire du bon beurre ; surtout si nous avons des réfrigérateurs à courte échéance.

***

Un homme compétent en cette matière, M. J. C. Chapais, estime à $800,000 les pertes annuelles éprouvées par les cultivateurs sur le transport du lait aux beurreries et aux fromageries, à cause du mauvais état des chemins. C'est bien malheureux, c'est réellement une lourde taxe : n'y aurait-il pas moyen de la minuer ?

***

Ontario a dépensé l'année dernière $3,000 pour une inspection efficace de ses produits laitiers, cela a eu pour effet de mettre $470,000 de plus dans la poche des cultivateurs. Ceci démontre à l'évidence la nécessité des syndicats de beurreries et de fromageries ; c'est le moyen le plus puissant d'obtenir de bons produits pour l'exportation.

***

Il est prouvé que $100 de foin enlève pour $20 de fertilité au sol et que $100 de beurre n'enlève que 25 cts. Dans ce cas n'est-il pas évident qu'il y a plus d'avantage à faire manger le foin aux vaches et à faire du beurre ?

***

Voici l'hiver, voici le temps où les "charleux" de conférences vont harceler le cultivateur pour lui acheter à vil prix ses engrais précieux. Afin de le mettre en garde contre ce mauvais marché, qu'on lise les lignes suivantes que je trouve dans le rapport des fermes expérimentales de 1893 :

"Il peut n'être pas hors de plan d'appeler de nouveau l'attention des cultivateurs sur le fait que le taux de potasse soluble et utilisable même dans les terres les plus fertiles, est extrêmement faible et en outre qu'à moins d'user de jugement dans le traitement on en réduit l'approvisionnement par l'enlèvement de chaque récolte.

Si l'on fait consommer aux animaux sur la ferme les produits du terrain, l'on restitue dans le fumier près de 80 p.c. de la nourriture pour les plantes enlevées au sol par les récoltes, et l'on maintient ainsi la fertilité, si au contraire l'on vend les produits et ne restitue rien en retour, l'effet de récoltes continues devra être d'appauvrir le sol, surtout en azote, acide phosphorique et potasse utilisables. Plus l'on aura continué longtemps ce genre d'exploitation, plus il faudra ensuite apporter du dehors de ces matières fertilisantes.

Si nous laissons pour le moment de côté le fumier de ferme et les dépôts de terre noire—qui restituent au sol ce qu'on vient de lui enlever—demandons-nous où, en dehors des fermes mais en Canada, nous pouvons nous procurer ces éléments précieux, indispensables pour la nutrition des plantes. Pendant des âges à venir on pourra trouver l'acide phosphorique dans nos dépôts d'apatite ; l'atmosphère fournit en assez peu de temps l'azote par l'intermédiaire des légumineuses, pois, trèfle, etc ; mais autant que nous sachions, le Canada n'a aucun dépôt naturel de potasse, à part celle qui est emmagasinée dans les arbres de ses forêts.

La cendre de bois contient les constituants minéraux que les arbres pendant leur longue vie ont petit à petit retirés du sol, et le principal de ces constituants est la potasse. Comme fournisseur spécial de potasse, la cendre de bois est de la plus grande importance pour le cultivateur canadien. Il ne faut pas non plus oublier qu'elle est utile par l'acide phosphorique, la chaux et d'autres aliments inorganiques des plantes qu'elle fournit en quantité notable.

Bébé a mis ses souliers dans la cheminée hier soir. Il a ajouté, selon la légende, une botte de foin et un radis pour l'âne du petit Jésus.

—Pourquoi papa ne met-il pas aussi ses bottes ? demande-t-il à sa mère.

—Ton père, répond celle-ci, se contente de mettre ses souliers dans le plat.

Bob a mis ses souliers dans la cheminée, puis il est allé dormir. Dans la nuit, sa mère le voit se lever et courir vers l'âtre.

—Où vas-tu donc ? lui demande-t-elle.

—Attendre le petit Noël. Et tu sais, s'il ne m'apporte pas de jolis jouets, cette fois, je lui fais son affaire.

Les bébés.

—Eh bien, Robert, es-tu content des joujoux que tu as reçus pour ton Noël ?

(Bébé, regardant tous ces objets d'un air détaché :)

—Oui, assez content ; mais dans tout ça il n'y a rien avec quoi qu'on fait du bruit.

LETTRE DE CHICAGO

23 décembre 1894.

A cent pas de chez moi, à l'encoignure d'une avenue et d'une rue très fréquentées surtout aux heures matinales où la foule se dirige au centre de la ville, et le soir quand elle retourne dans les faubourgs, à cette encoignure il y a ce que nous appelons un "News Stand." Ce n'est pas un dépôt de journaux, c'est un des endroits où se tiennent les petits colporteurs. Il faut croire que le coin est bon, car il est diablement achalandé par cette petite gent, marchande.

Nous, les citoyens des environs, inconsciemment et sans nous en douter, le moins du monde, nous devenons insensiblement le client attitré de l'un de ces petits marchands de nouvelles. Chacun de nous pour bien dire a son vendeur. Et ce vendeur vous adopte, a soin de vous, comme il est de bon genre dans toute branche de commerce. Si l'un manque un journal dont vous ayez besoin, vite il court l'acheter d'un confrère pour vous le revendre, de manière à ce que vous n'ayez affaire qu'à lui. Quelquefois il vous fera crédit si vous n'avez pas de menues monnaies. En un mot, le client devient bientôt le protégé de son petit fournisseur de journaux.

Et de cette rencontre bi-quotidienne naît généralement une certaine sympathie entre le client et le vendeur.

Jusqu'à ces jours derniers, mon petit fournisseur de journaux était—je dis, était, car il n'est plus, le cher enfant, depuis huit jours—mon fournisseur était un petit être maigrichon, souffreteux, mais malgré cela, assez dur à la misère. Il avait une douzaine d'années. A sa chétive apparence, on ne lui en aurait pas donné huit. Il ne se tenait pas directement sur ses, craignant, ce que les "newsboys" appellent dans leur langage très significatif, le "push" et que l'on pourrait traduire par "la bousculade." Il se tenait à quelque distance du coin. Comme la foule va en grande partie dans la même direction, le matin vers le centre de la ville, et le soir en sens inverse, le pauvre Freddie—tel était son nom—n'avait que deux routes à surveiller. Tout en n'étant pas "au centre des affaires," Freddie réalisait toujours à force d'activité, sa bonne part des recettes, ce qui lui valait maints horions, pour ne pas dire plus, de la part de ses rivaux, plus forts mais malheureusement plus couards. Il rapportait, bon temps, mauvais temps, ses quarante-cinquante beaux sous à sa mère chaque jour.

Depuis trois ou quatre jours, Freddie n'était plus à son poste. Inquiet de cette absence que je remarquais pour la première fois depuis deux ans, j'avais pris un tel intérêt à cet être si chétif et pourtant si courageux, que je m'en informai auprès de ses compagnons.

"Freddie died yesterday," me répondit l'un d'eux, avec un air de tristesse tendre dont je ne l'aurais pas cru capable.

Les newsboys ont une société fort bien organisée à Chicago, et c'est pour elle un jour de deuil profond quand il meurt un de ses membres. En vérité, Freddie n'était pas un membre prédominant, et il n'avait jamais mérité ni grade, ni titre. Il n'avait jamais été président ou officier dans la société. Quand aux titres qui s'acquièrent par la force, la malice, l'effronterie ou la hardiesse, titres que la confrérie des newsboys décerne spontanément au plus méritant, comme qui dirait "Couche-dehors," "Glisse entrejambes," "Pied levé," "Cocoanut," etc., Freddie n'avait jamais mérité de tout cela, il était tout simplement connu sous le nom de Freddie. Il avait toujours fait tranquillement son petit commerce, et avait enduré dans de nombreuses occasions plus que sa part du "push." Son paquet de journaux n'était jamais bien gros, il était si faible lui-même. Durant sa vie de colporteur enfin, ses camarades ne l'avaient jamais beaucoup aimé ni respecté, la loi du plus fort étant en grande vénération parmi la gent des colporteurs.

Mais à ce moment de la mort, un profond chagrin envahit toute la colonie.

Il y eut réunion des membres de la société des "newsboys". A cette assemblée, sous forme d'oraison funèbre, quelqu'un rappela que jamais Freddie, de mémoire de colporteur, n'avait essayé d'usurper la place d'un camarade. Un autre rappela que le pauvre Freddie avait versé son dernier "nickel" dans le fonds destiné par la société à acheter des fleurs pour mettre sur la tombe du malheureux camarade "Tanny" écrasé par les chars quelques jours auparavant. Chacun ayant donné son tribut de louanges au défunt, le président appela l'assemblée à l'ordre. Dans la société des "newsboys," au lieu de passer des résolutions onctueuses de condoléances, comme l'on fait dans le grand monde, chacun tourne son gousset à l'envers, c'est plus simple. Le président annonça donc la mort de Freddie, en termes touchants, et je puis presque dire éloquents, si l'on tient compte de son âge tendre—il n'a que 14 ans.—Il rappela à chacun son devoir dans cette pénible occasion et termina en disant qu'il espérait que personne ne resterait en arrière. Et puis l'on passa le chapeau. La recette fut $7.13. Un comité de trois membres, choisis parmi les plus dignes de l'assemblée, fut appointé pour acheter des fleurs, aller les porter sur la tombe du défunt et en même temps exprimer les regrets de la société à la mère.

La mission était grave pour ces trois enfants. Après avoir visité plusieurs marchands de fleurs naturelles, ils trouvèrent les prix si exorbitants qu'il était impossible d'y aborder. Alors, dans leur candeur ingénue, ils décidèrent ni plus ni moins d'acheter des fleurs artificielles, se disant tout bonnement qu'après tout Freddie n'en ferait pas grande différence. Pour soixante-quinze centins bien comptés, ils achetèrent une énorme couronne faite de feuilles en papier vert, parsemée ça et là de quelques boutons de roses artificielles, le tout saupoudré à profusion d'une essence suffocante de camelle et de ratafia, et la portèrent à la mère désolée.

Vous n'allez pas, j'espère, faire l'injure à ces trois jeunes délégués de la confrérie des "newsboys," de croire que le surplus de la collecte est resté entre leurs mains. Oh non !

En même temps que la couronne de fleurs artificielles parfumée comme nous le savons, était remise à la mère de Freddie, on lui remettait sou pour sou la balance du montant collecté pour l'occasion, $6.38.

Le plus vieux des trois délégués fit alors une courte harangue à l'infortunée dont Freddie était à peu près l'unique soutien. Il lui fit part du chagrin qu'éprouvait toute la colonie et n'oublia pas de mentionner qu'ils avaient cru, ses camarades et lui que Freddie ne s'apperceverait pas de la substitution des fleurs, et que sans doute pour elle, l'argent lui vaudrait beaucoup mieux.

Le jour des funérailles de Freddie, à peu près 200 "newsboys" suivaient l'humble tombe. Quelques-uns avaient leurs paquets de journaux sous le bras, d'autres leurs boîtes à cirage en bandoulière, et tous chapeaux bas. Il y avait aussi quelques vieux clients du pauvre garçon, et je l'avoue sans honte, j'en étais un.

Pour n'être pas philosophique, ce petit récit de la touchante sympathie de ces pauvres déshérités pour un de leurs camarades, pourrait bien donner à penser à plus d'un que l'infortune des autres n'affecte jamais.

***

Madame Courteuay, fille de l'écharin Beausoleil, et maintenant de Chicago, est allée passer les fêtes du jour de l'an dans sa famille à Montréal. Mme Gustave Marcotte quoique un peu malade, et mademoiselle Yvonne Villeneuve, fille de feu docteur Alfred Viau, toutes deux récemment parties de Montréal, se préparent à en faire autant à courte date. Nous leur souhaitons bon voyage et prompt retour.

LOUIS N.

VICTIME DE LA POLITESSE

Un médecin autrichien, le docteur Schwarzkopf, vient de trouver la mort dans des circonstances assez singulières.

Pendant qu'il se promenait dernièrement dans la rue, un coup de vent enleva le chapeau d'un passant. Il se baissa pour le ramasser et le rendre à son propriétaire.

Au même instant, un autre passant voulut l'arrêter d'un coup de canne. Ce fut le docteur qui reçut le coup sur la tête. La blessure était insignifiante. Mais, au lieu de guérir, elle s'envenima : et il mourut d'un empoisonnement du sang. Et voilà comment le malheureux médecin paya de sa vie sa courtoisie. Il n'avait que quarante-trois ans.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet mjs-jno

---

Mandolines et Guitares

La maison Hardy, fournisseur des principaux couvents et maisons d'éducation de la province, offre pour le temps des fêtes, un assortiment varié de mandolines et guitares. Adressez-vous au No 1637 rue Notre-Dame.
43 — 6

Le procès Dreyfus résumé par un définisseur.

—Un débat dans lequel on tirera le sabre au clair.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

---

—Nous ne pouvons trop conseiller aux mères le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers" pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel, et faciliter la dentition. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent. 282-jno

---

Noel et Jour de l'An

Assortiment dans les fourrures des plus complets et pas prix sont des plus raisonnables. Réparations faites sous le plus court délai. Armand Doin, 1584 Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de justice. 41-9

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

---

Important

—Pour tapisserie nouvelle à bon marché, objets de piété, articles de fantaisie, jouets d'enfant en grande variété, rendez-vous au dépôt de tapisseries, chez J. G. Gratton, 1538 rue Ste Catherine. jno

---

Chance extraordinaire

Venez voir notre immense stock de bijoux, montres, argenteries, etc.... que nous liquidons au prix de la manufacture.....Il faut tout vendre avant le 1er janvier. Venez voir.—A. B. Lafrenière et Cie, 1686 Ste-Catherine, 2me porte de la rue St-Denis. 39—jno

---

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

---

—Le chemin de fer New-York Central et Hudson est la seule ligne qui se rend dans la grande gare centrale, 42me rue et Park Avenue, New-York. Billets, table horaire et renseignements au No 137 rue St Jacques, au St Lawrence Hall. 224—jno

---

J. S. Brosseau L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 151—jno

---

Cadeaux Pour De Noel

Qu'est-ce qui ferait plus plaisir à vos amis qu'un article de menage de bon sens, soit :

Tout ce qu'il faut pour le Foyer

Un Pupitre,
Armoire à livres,
Cabinets de Salon ou de Musique,
Fauteuil,
Berceuse de fantaisie,
Tordeur,
Pendule,
Paillasson,
Tapis de Table,
Rideaux ou Album.

Tout le stock est choisi avec soin.
Quartiers generaux pour ces marchandises.
Pas de question quant au patron, à la qualité ou a la quantité.

PRIX JUSTES

Prix spéciaux en Ameublements de chambres à coucher et Armoires, et une grande variété à votre choix.

AU COMPTANT OU A CREDIT

A dater de Mercredi, 19 Décembre, notre magasin sera ouvert le soir durant le reste de l'année.

The American Wringer Co
SUCCESSEURS DE LA
Metropolitan Manufacturing Co.
1678 et 1680 rue Notre-Dame
T. A. EMMANS, gérant. 136—jno

GRAND TRONC

GLACE

On demande des soumissions pour l'approvisionnement de la glace requise par la compagnie à divers endroits sur la ligne.

On peut obtenir des blancs de soumissions et de devis en s'adressant à M. John Taylor, marchand général, Montréal.

Des soumissions portant à l'endos "Soumission pour Glace," et adressées au soussigné, seront reçues le ou avant

Jeudi, le 10 Janvier.

L. J. SEARGEANT,
Gérant Général.

Montréal, 24 décembre 1894.
27,29 3,5,8

Produits Artiseptiques Bobœuf
22, Boulevard Poissonnière, PARIS

Pâte-Bobœuf	le flacon, $0.60
Pâte-Bobœuf parfumée	— 1.00
Dentifrice Bobœuf, 2 flac.	$1.25 — 2.00
Savon Bobœuf, boîte 3 pains	$1, pain 0.40
Eau tannique Bobœuf	le flacon 1.50
Aspirateur Bobœuf avec sonnette	1.00
Vaporisateur Bobœuf, l'appareil	8.00

Dépôt dans les principales pharmacies 1-jno

BOISSEAU FRERES

Santa Claus a établi son Quartier-Général chez nous

Il occupe le deuxième étage et il est très affairé. La foule d'enfants qu'il reçoit chaque jour est énorme, il parle à tous avec beaucoup d'affabilité et les demandes qui lui sont faites sont inscrites sur d'immenses registres.

Que ceux qui ne l'ont pas encore vu viennent au plus tôt.

BAZAR DES JOUETS

Santa Claus donne aux enfants le choix suivant :

Poupées habillées, Poupées non habillées, Poupées parlantes, Tambours, Pianos, Trompettes, Escrimeurs, Joueurs d'orgue, Arlequins, Chefs d'orchestre, Danseurs, Grenouilles, Ecrevisses, Nageurs, Cavaliers, Tramways, Voitures, Gymnastes, Pompes, Cochons, Renards, Boites à musique, Chevaux bascule, Moutons bélants, Vaches laitières, Chevaux harnachés, Voiture et Cheval, Fourneaux, Harmonicas-Flûte, Services en porcelaine, Ameublements de salon et de salle à manger et quantité considérable d'autres Jouets.

Santa Claus, toujours très charitable, offre aux grandes personnes

Lingerie pour Dames et pour Enfants

Ce département est au second étage et comprend toute la Lingerie confectionnée pour dames et pour enfants. A l'occasion des Etrennes, Santa Claus la vend à très bon marché.

- MOUCHOIRS ET FOULARDS -

Santa Claus a réduit lui-même les prix

Mouchoirs de soie brodés et festonnés, une grande variété très riche. Prix réduits 5c, 10c, 15c, 20c, 25c, 35c, 50c, 60c, 75c, $1.00.

Mouchoirs pour dames en mousseline fantaisie, en mousseline blanche et en fil avec initiales et bordure fantaisie. Prix réduits, 2c, 5c, 7c, 10c, 12c, 15c.

Foulards pour Hommes ! !

Foulards cachemire couleur, 25c.
Foulards cachemire et soie couleur, 50c.
Foulards cachemire et soie couleur, 1re qualité, $1.20.
Foulards soie unie et fantaisie, $1.00, $1.25, $1.45, $1.75.
Foulards soie noire, 90c, $1.25, $1.35, $1.55, $1.75, $1.95.
Foulards soie, noir et blanc, 85c, $1.00, $1.15.
Foulards soie, noir et blanc, qualité extra, $2.90.
Foulards soie fantaisie, $1.50.
Foulards soie fantaisie rayés, $1.20, $1.50, $2.00.

Cravates - pour - Hommes

Magnifiques Cravates fantaisie pure soie ; le plus beau choix pour étrennes, qualité de 50c. Prix réduit par Santa Claus, 30c.

Cravates fantaisie, très riches pour étrennes, doublées en satin de 1re qualité, qualité de 75c. Prix réduit par Santa Claus, 50c.

Chapeaux pour Dames ! !

Santa Claus ne veut pas qu'il en reste, il a réduit lui-même les anciens prix de 50, 60 et 75 pour cent. C'est une belle étrenne à faire et peu coûteuse.

- LE BAZAR -

BOISSEAU - FRERES

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

---

Colonial House

CARRE PHILIPPE

MERCREDI et tous les jours de cette semaine,

Nous allourons un Escompte de

25 POUR CENT

Plus, 5 pour cent pour argent comptant

SUR TOUS NOS

JOUETS

Notre assortiment est complet et nous conseillons aux acheteurs de ne pas attendre au dernier jour pour venir faire leur choix.

HENRY MORGAN & CIE
MONTREAL.

LE SIROP "QUIETAL"
Pour calmer la douleur et faire reposer Pour les enfants cruels, et toute personne souffrante

Le mot QUIETAL, qui constitue ma marque de commerce enregistrée, est tiré du terme latin QUIES, qui veut dire REPOS. Le mot anglais QUIET vient aussi de là.

L'opium est mon ennemi. Le QUIETAL ne contient pas un atome de cette substance, conséquent de sommeil ou qui souffrent beaucoup.

Le mérite propre du QUIETAL réside dans les proportions des constituants, dont les bons effets en ont fait le calmant préféré de milliers de familles par la seule recommandation de l'une à l'autre, avant qu'un seul centin ait été dépensé pour l'annoncer.

Le mérite particulier que le réclame pour le QUIETAL, d'après expérience, c'est que, après avoir produit le sommeil le plus doux, le plus tranquille, le plus naturel possible, il ne laisse au réveil aucun des effets désagréables que produit souvent l'usage des calmants opiacés.

Pour Rhume, Toux, Bronchite, etc.
Je vous recommande mon **ROB-BONUM**
A base de Banane des Jardins et de Sucre brûlé, employé par des milliers de familles.

Aux Consommateurs d'Huile de Foie de Morue, un mot au sujet de L'Emulsion C. Beaupré

En offrant au public mon Emulsion d'Huile de Foie de Morue, je m'attendais d'en voir établir la popularité par ses propres mérites et je ne me suis pas trompé. Je ne crois pas à propos de charger chaque flacon d'une liste de recommandations et de témoignages, chose que je considère bien loin d'être une aussi bonne preuve de la valeur d'un article, que l'essai de l'article même, et comparaison avec les autres. Ce n'est qu'après un travail constant de cinq années, que j'ai pu offrir cette préparation comme le la voulais, et comme il n'y avait pas d'exemple dans le commerce.

Je sollicite une comparaison avec les meilleures émulsions sur aucun marché, et de cette comparaison même j'attends le succès de ma préparation. Mais souvenez-vous toujours que plus une émulsion est FRAICHE, meilleure elle est.

C. BEAUPRE. PHARMACIEN.
291 Rue Notre-Dame, Montréal, Hochelaga.

Gateaux ! Gateaux !

POUR

Noël et Jour de l'An

Nous engageons le public en général à ordonner leurs gâteaux pour les Fêtes chez

STUART & HERBERT
611 et 613 Rivard—Tel. 7108
Une spécialité de Gâteaux glacés.
6 7 11 13,15,18,20,22,24,27,29,31

---

250 MONTRES

En argent, en or et en fill case.

325 Chaines en or et en roll plate pour être vendues à sacrifice d'ici au 1er janvier 1895

Au Comptant ou à Conditions Faciles

CHEZ

ALBERT JETTE
Marchand de meubles en gros et en détail
1243 ONTARIO
Entre les rues Wolfe et Montcalm
43—7

Pour les Fêtes

Bonbonnières

De $2.00 à $2.50

Montres, Bagues, Chapelets, Porte-bonheur, Lorgnons en or, Lunettes en or, Cannes à pommeau d'or, Horloges en marbre, Articles de Luxe

Et toutes les plus récentes Nouveautés en Argenterie, etc.
PRIX TRES BAS.

A. MONGEAU
42 rue St-Laurent
11,13,15,18,20,22,24,27,29

La Citizen's Gas Control Co., Ltd.

Bureau des Directeurs :
T. C. HENSHAW, Président.
E. E. NELSON, Vice-Président.
FRANK PETERSON, Directeur-Gérant.
LAFAYETTE BROWN et J. T. HAGAR.

317 Rue St-Jacques. Téléphone 303

Peut vous faire épargner de l'argent sur vos comptes de gaz et améliorer votre lumière. Pour un petit montant, ils donneront leur gouverneur à votre compteur à gaz et conserveront vos brûleurs en parfait ordre. Nos clients sont particulièrement priés de nous notifier s'ils veulent avoir des changements dans la pression du gaz ou aux brûleurs.
10—mjs—jno J. A. TAYLOR, Sec.-Trés.

DEPARTEMENT DU DETAIL

Une Bonne Ménagère Peut Economiser . . .

$100

Par année, en faisant son marché Dans aucun de nos magasins - - -

Plusieurs l'ont fait l'an dernier. Pour vous en convaincre, ESSAYEZ-LE.

The LAING Packing & Provision (Limitée) Co

Vins de Bordeaux
CLARET GARANTI PUR
De E. Blouchy & Co, Marceaux, etc

La douzaine de bouteilles	$2.75
Le gallon, par futs de toutes grandeurs	0.80

En dépot chez tous les épiciers et chez

And. Brisset & Fils
Rue Gosford, 21, 23, 25

D'A CORSETS ARE THE BEST

EN VENTE PARTOUT
137—6

PARFUMERIE

Pour les fêtes de
NOEL ET DU JOUR DE L'AN !

Si vous voulez faire de magnifiques cadeaux, achetez les parfums des maisons **Roure, Bertrand Fils** (Grasse), **Gellé Freres** (Paris).

Seuls representants pour le Canada :

J. B. VINET & LANDRY
227 & 229 RUE SAINT-PAUL
Téléphone Bell 2947 } 44
Tel. Marchands 1231 } Montréal

UN GROS FONDS DE BANQUEROUTE
DE
Poterie, Verrerie, Porcelaine, Lampes, etc., sera détaillé à
Grande Réduction d'ici au Jour de l'An
A nos deux magasins
G. A. DUCLOS & CIE
292 RUE ST-LAURENT et 1785 RUE STE CATHERINE 43—

GEO. W. REED
783 et 785 RUE CRAIG
COUVREUR
en tous genres, tel que : cuivre, tôle galvanisée, tôle noire peinturée, ardoise, papier feutre goudronné, ciment anglais, gravier, asphalte plastic.
Enlevement des neiges des couvertures durant la saison d'hiver à prix modéré.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.
60—lmMV—jno

N. LEVEILLE
MARCHAND TAILLEUR
Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au
No 1383 rue St-Laurent, Montréal
Grand assortiment de Draps, Cassimir, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.
92—jno

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD,
173—jno 383 rue St Denis, Montreal.

ARGENT A PRETER
Creances achetees a 5 et 6 p.c.
L. BELANGER
—NOTAIRE—
58 RUE SAINT-JACQUES
—ET—
116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à
L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.
H. SCHETAGNE, Notaire,
5, Côte St Lambert et 1617 Notre-Dame.
Résidence : Lachine. 391—jno

ARGENT A PRETER
Sur propriétés de ville et de campagne, à 5½ et 6 p. c. Ventes et achats d'immeubles.
A. DUBREUIL Notaire,
267—jno 16, St Jacques, Montreal.

RAOUL RINFRET
INGENIEUR CIVIL
ARPENTEUR-GEOMETRE
Edifice de la New-York Life, Montréal
AQUEDUCS, PONTS, EGOUTS, BREVETS D'INVENTION, PATENTES ARPENTAGES. Telephone 2345. 213—jno

---

H. A. MILLER
Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Boreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE
211—jno

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL
Proprietaire de carrieres de Granit Rouge, Rose et Gris
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit, Ouvrages de batisses, et de Cimetieres, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte des Neiges, Montreal. Telephone Bell, 4099. (Connection gratuite pour Montreal.) 216—jno

---

CERTIFICATS—Lawrence, Mass., 5 août 1892.—Je certifie que j'ai été guéri du ver solitaire dans l'espace de trois (3) heures avec les remèdes sauvages de J. E. P. Hamel, 1441 rue Notre-Dame, Montréal. J'avais essayé beaucoup de remèdes, mais toujours sans succès. Je recommande ces précieuses médecines à tous ceux qui souffrent. Docteur P. G. Blais M.D., No 51 rue Franklin. 226 jno

---

Le Dr F. X. TRUDEL
A transporté son Bureau au
No 39 RUE DUBORD
45—3m

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
29 rue St-Laurent, Montréal
Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procedes les plus nouveaux. Telephone Bell 2818. Heures de bureau, de 9 a 6 heures. 98—jno

---

GUSTAVE LEMIEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
1392 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachaine. Extraction de dents sans douleurs par l'electricité et par anesthesie locale. Dents posees sans palais. Dentiers faits d'après les procedes les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 170—jno

---

Didier Garneau, L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
638 RUE ST-DENIS
Près de l'Avenue des Pins
26—25

LE DOCTEUR J. MASSON
Membre de la Société Anatomo-clinique de Lille, médaillé de la Faculté Catholique de Lille, Docteur en médecine de l'Université de Louvain, Docteur en médecine de la Fa

TERRENEUVE

L'aspect de la situation est plus sombre

La revision de la constitution ou l'annexion au Canada

St Jean, Terreneuve, 27 — Il n'y a aucune perspective d'amélioration dans la situation financière actuelle. Il est impossible de percevoir aucun compte, car il y a si peu de monnaie en circulation que les gens ne peuvent payer. Le gouvernement ne peut payer les appointements de ses employés et des fonctionnaires que par des bons pour les magasins.

La Union Bank va probablement payer ceux qui sont possesseurs de ses billets et ses déposituers avec son capital et son fonds de réserve, ce qui constitue une perte pour cette institution. Une commission royale on l'union avec le Canada est considérée comme inévitable. La situation s'assombrit

Halifax, 27 — Par les informations reçues de St Jean, Terreneuve, on apprend que toutes les affaires sont suspendues dans l'île. Le gouvernement n'a pas de fonds pour venir en aide aux milliers de travailleurs sans emploi ; la fête de Noël a été triste dans toute l'île. Tous les jours, des maisons de commerce ferment leurs portes, et les souffrances, cet hiver, vont être grandes. Dans le public on blâme les directeurs des banques faillies, et les citoyens demandent la mise en accusation de ceux-ci. Le gouvernement a refusé de proposer un bill pour obliger les deux banques à accepter leurs billes des personnes qui sont leurs débitrices.

LE R. P. ROONEY

Toronto, 27—Le Rév. Père Rooney, vicaire général, est décédé à minuit, à la suite d'un empoisonnement du sang. Le défunt était très faible depuis le printemps passé. Le Père Rooney a été attaché à l'église Ste-Mary pendant au delà de vingt-cinq ans et il était très respecté. Il fut président durant plusieurs années du bureau des écoles séparées, et il prit une part active au système de l'éducation.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 27 — S'il faut en croire le "Soleil," une étrangère, noble et aux allures mystérieuses, aurait disparu de sa résidence à Passy et cette disparition serait une conséquence du procès du capitaine Dreyfus. Des agents de la sûreté avaient l'ordre d'exercer la surveillance la plus stricte sur cette dame ; celle-ci est parvenue à leur échapper. Il paraît que Dreyfus faisait de fréquentes visites à la noble mystérieuse.

L'"Autorité" dit que Dreyfus a été malade pendant plusieurs jours, à la prison de Cherche-Midi ; il est encore fiévreux et très faible.

Le correspondant du "Standard" à Paris dit : "Le bruit court que M. Demange, défenseur du capitaine Dreyfus, se propose de publier le plaidoyer qu'il a prononcé en faveur de son client et dans lequel il expose la nature des chefs d'accusation relevés contre lui. Toutefois, la publication de cette pièce ne sera pas autorisée en France."

D'après le correspondant parisien du "Chronicle," le Voyage de Dreyfus à Bruxelles est un des faits qui ont amené la découverte de sa culpabilité.

Le correspondant parisien du "Morning Post" dit tenir de source certaine que le document, d'après lequel Dreyfus a été condamné pour haute trahison, provenait de Belgique. "Il n'y a pas de doute, ajoute le correspondant, que ce document s'est trouvé, pour un moment, entre les mains d'un membre de l'ambassade allemande à Bruxelles et que celui-ci, sans doute, l'a livré au gouvernement français pour une somme d'argent."

Paris, 27—Les déclarations faites par l'ambassade allemande au sujet de l'affaire Dreyfus ont rendu les journaux de Paris plus ardents que jamais dans leurs dénonciations. Plusieurs d'entre eux vont même jusqu'à demander que les gardes du capitaines Dreyfus lui soient enlevés dans une assemblée publique soit sur le champ de Vincennes ou sur celui de Longchamps. On cherche à prouver que Dreyfus est d'origine juive, et "La Libre Parole" ne craint pas d'avancer que la compétition faite aujourd'hui aux Français par les Juifs est le signe avant coureur de malheurs considérables qui devront tôt ou tard fondre sur la race française.

MOZART ET PADEREWSKI

Aimez-vous les histoires de pianistes ? En voici une que reproduisent à l'envi les journaux américains et qui est peut-être la plus belle de toutes

Avant de devenir l'homme le plus célèbre de l'Amérique entière, M. Paderewski a été quelque temps professeur de piano au conservatoire de Varsovie. Un soir, en sa présence, le journaliste polonais, M. Swietochowski, parlait de musique et se permettait d'affirmer la supériorité de Mozart sur tous les compositeurs d'à présent. A cette affirmation, qu'il jugeait parfaitement ridicule, M. Paderewski se contentait de répondre en haussant les épaules ; mais, le lendemain soir, il se mettait au piano et offrait de jouer à M. Swietochowski un menuet de Mozart assez peu connu. Le menuet exécuté, et, comme le journaliste ravi demandait au pianiste si un musicien de notre temps aurait été capable d'écrire d'aussi belle musique : "Parbleu ! répondait M. Paderewski, ce menuet, c'est moi qui l'ai écrit !"

Inutile d'ajouter que les journaux américains qui reproduisent cette anecdote, la trouvent parfaitement naturelle et tout à l'avantage de M. Paderewski. Et, après tout, pourquoi ce sympathique virtuose ne serait-il pas supérieur à Mozart ?

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Chez un marchand de tableaux, rue Lafitte, un gros négociant se forme une galerie.

—Tenez, fait le marchand en montrant une toile poussée au noir. Prenez ça ; c'est tout à fait "di primo cartello !"

—Ah ! ce Primo Cartello, murmure le riche amateur, quel artiste !

Comment guérir les cors et les verrues

Y a-t-il rien de plus souffrant et de plus ennuyant qu'un cor, rien de plus laid qu'une verrue ? Le riche comme le pauvre, nul n'en est exempt. Une seule bouteille du célèbre et infaillible Wights Corn and Wart Cure vous débarrassera de ces cors et de ces verrues. Essayez-le. 25 cts la boîte, chez tous les pharmaciens. 44—6

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

POUR LES DAMES

Les jupes à la mode

Les jupes de cet hiver, à Paris, se font remarquer par la complication de leur coupe, qui est compensée par la simplicité de leurs garnitures. Elles sont coupées presque toutes sur le même patron, que l'on pourrait désigner sous le nom générique de jupe tailleur. Elles sont droites et à godets nombreux, peu garnies, même les plus élégantes. Les innovations de la mode que nous constatons portent surtout sur la jupe, dit la "Mode française." Ce journal ajoute :

"On s'applique à en changer la disposition : ainsi le lé plein et droit fil se trouvera devant et derrière, et le biais sur les côtés : ce lé, biaisé de côté, viendra s'ajuster à la ligne très biaisée du lé de devant, et cette disposition, en rapportant toute l'ampleur sur les côtés, produira naturellement des godets et donnera une forme toute nouvelle à nos jupes.

"D'autres, au contraire, auront l'ampleur entièrement rejetée en arrière à l'aide de gros plis ronds qui se continueront jusqu'au bas, grâce à l'appui que leur prêtera une doublure enfin mise dans toute la hauteur. Somme toute, on peut déduire de certaines indications que les robes, tout en restant très amples du bas, seront moins collantes des hanches, et que les garnitures en seront très simples."

La largeur de ces jupes impose un métrage spécial aux tissus employés pour les faire. Les plus étroits ont 1 m. 20 de large, les autres ont 1 m. 30 et 1 m. 40.

Le "Moniteur de la Mode" dit que la jupe à godets ou tuyaux d'orgue tient la corde.

Ce journal continue ainsi :

"Les jupes semblent vouloir rester droites, malgré toutes les tentatives faites jusqu'ici pour les draper ou leur donner un léger mouvement. Elles se font très volumineuses du bas. Il y en a qui atteignent la largeur démesurée de sept mètres !

"Généralement plates sur les hanches, elles forment derrière de larges godets soutenus, au-dessous, par un ruban ou un élastique.

" Quelques-unes ont l'ampleur reprise sur les hanches par des fronces ou des plis.

"Malgré la tendance que l'on a cette année à préférer aux jupes ornées les jupes unies et sans garniture, on portera encore pas mal de fourrure sur les robes.

"La zibeline surtout constitue un ornement très recherché pour les toilettes habillées. Comme garniture, on emploie également de la plume et beaucoup et surtout des broderies. Celles-ci, disposées en motifs gothiques tout le tour de la jupe, ou en gerbes montantes et en fines guirlandes sur les coutures ou sur les lés, donnent tout de suite à une toilette une allure très élégante."

Ces jupes ne doivent pas traîner, mais pour être gracieuses et que les plis de godets s'étalent bien, elles doivent raser terre.

Après avoir donné à peu près les mêmes indications que les journaux ci-dessus, la "Mode Illustrée" termine ainsi :

"Les jupes de soie ayant un certain soutien par elles-mêmes se doubleront en plein d'un taffetas léger ou d'un tissu mi-soie, mi-coton. Pour les robes de laine, on placera entre l'étoffe et la doublure une mousseline glacée, tissu nouveau spécialement destiné à cet usage et qui est à la fois très ferme et très léger. Dès maintenant, pour préserver le bord de la jupe, on y coud à plat un lacet de laine et l'on pose dessus, pour le dissimuler, une ruche en ruban de satin No 3 ; ce petit détail est un indice certain qui révèle la couturière soigneuse et prévoyante.

"Dans les costumes-tailleur, les jupes seront boutonnées de chaque côté du lé de devant, dans le haut les coutures apparentes se marqueront volontiers d'un biais très étroit, piqué sur les deux bords."

Le journal " La Grande Dame" nous dira à quels moments de la journée nous devrons revêtir ces costumes :

"Le matin c'est le costume-tailleur en tissu côtelé ou en drap vert, dahlia ou chêne, avec jupe et veste à revers de velours et chemisette faite à gros plis creux en velours foulé hortensia, rouge Rubens ou vert pomme.

"L'après-midi, c'est le costume de lainage ondulé, mélangé à du velours ou de la soie brochée de teinte différente.

"A l'heure du "five o'clock," c'est la toilette d'intérieur en velours ou en peluche écrasée, d'une suprême élégance.

"Pour les toilettes du soir, on emploie beaucoup la bengaline moirée, étoffe très souple dans les tons jacinthe, pervenche, rose ou gris argent, ornée de broderies."

Puisque la mode autorise l'ami et le simple, nous conseillons fort à nos lectrices d'en profiter, en leur rappelant toutefois que, pour rendre la simplicité synonyme d'élégance, la coupe de leurs jupes doit être irréprochable, les ornements n'étant pas là pour en cacher les imperfections.

A PROPOS DE POUPEE

L'étymologie de la "poupée," d'après M. Hugues Le Roux :

Il y a toujours eu des femmes sans enfants, il n'y a jamais eu de petite fille sans poupée ?..... Et la preuve c'est que ce nom même de poupée se perd dans la nuit des temps. Il a fourni matière de discussion à des savants en toque et en lunettes. N'a-t-on pas dit que "poupée" avait été inventée à l'occasion de Poppée, cette méchante belle-mère de Néron, qui, pour avoir le teint plus frais, se baignait dans le lait d'ânesse. Ignorants ! ignorantissimes ! Ne savez-vous pas que Marcus Terentius Varron, cent ans avant la naissance de votre Poppée, prit la peine de désigner les poupées par leur nom—" pupoe "—et qu'il en parla comme d'invention qui n'était pas nouvelle. D'autre part, le docteur Neoghobus, qui fut grand clerc en ces matières poupines, rappelle qu'au douzième livre de ses Annales, Tacite indique que Poppée s'était nommée Poppoea en souvenir de son aïeul Poppeus Sabinus, personnage consulaire, illustré du triomphe en son vivant. Or, il est malaisé de trouver le moindre rapprochement entre un personnage consulaire et une poupée. Je pourrais ajouter que, si mes souvenir sont exacts, les règles de traduction étymologique interdisent de tirer "pupa" de Poppoea : je n'y insiste point pour ne pas faire le pédant.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Un professeur de français qu'on ne peut guère recommander, c'est celui qui publie dans la "Gazette de Cologne", l'amusante annonce que voici :

Le professeur X.... "récolte" dans sa famille quelques jeunes gens allemands désireux d'apprendre le français. Meilleures références.

"Récolte" est amusant, mais peu engageant, on l'avouera.

FINANCE ET COMMERCE

CHRONIQUE DE NEW-YORK

Le marché de Londres n'a pas subi de changements.

L'or net dans le Trésor se monte à $80,069,051.

C'est au profit des banques que se sont effectuées les ventes du cordage ; deux prêts ont été faits ici ; on ne sait rien au sujet de cette compagnie, si ce n'est de nombreuses rumeurs.

Il y aura des exportations d'or samedi.

On s'attend à un marché plus bas.—J. S. Bache et Cie, banquiers de New-York, à M. C. D. Monk, agent de change.

A LA BOURSE

La semaine de Noël, qui jette tant de calme sur le marché étranger, semble activer le mode d'une manière remarquable. On remarque, entre autres valeurs, la Commerciale des Chars Urbains, le Gaz et le Cable. Ces valeurs haussent toujours et font la joie de ceux qui les tous deni. Les autres valeurs, comme la Toscarorie et la Compagnie Richelieu, se soutiennent et certainement, bien que leurs transactions ne soient pas très considérables.

On se demande pourquoi le Gaz se vend si bien : c'est pourquoi il circule de nouvelles voulant qu'il soit sur le point de baisser.

Notre position financière est actuellement des plus prospères pour l'époque, et elle offre un contraste avec les pays étrangers. Aussi nos banques n'ont-elles aucun crédit à solliciter.

Les valeurs des banques sont moins recherchées, bien que leurs affaires soient prospères.

RECETTES DES CHARS URBAINS

Le mois de décembre a été favorable à la compagnie des chars urbains. Les recettes ont été productives et de beaucoup plus fortes que l'année dernière ; aussi les actions se vendent-elles à de hauts prix. Il y a eu hausse d'un demi d'un point, hier.

Voici l'état des recettes d'une semaine :

	1894	1893	Augmentation
Déc. 19	$2,351.33	$1,760.29	$594.04
" 20	2,617.24	1,889.74	727.50
" 21	2,928.67	1,928.09	1,000.58
" 22	2,908.45	2,103.65	804.80
" 23	1,861.31	1,674.62	186.69
" 24	3,453.79	1,163.81	1,819.98
" 25	2,363.77	1,741.73	622.24

LES GRAINS

Les grains maintiennent bien leurs prix, bien que le volume des affaires ne soit pas gros. Les fermiers semblent certains de leur fait et ne se hâtent pas de vendre aux cotes actuelles. Dans l'Ouest, le blé semble rare, on il se vend jusqu'à 82c.

EN ENTREPOT A MONTREAL

	15 Dec. 94	22 Dec. 94	23 Déc. 93
Blé, minots	693,161	670,089	615,882
Blé d'Inde, min	2,616	2,767	1,174
Pois, minots	47,726	54,917	92,929
Avoine, minots	198,807	292,715	85,379
Orge, minots	5,624	14,117	52,609
Seigle, min	5,375	5,229	37,392
Sarrasin, min	1,190	1,151	2,879
F. de blé, barl	22,703	25,000	48,673
Grosse far., m.	581	469	201

CHARBON ET BOIS

Le commerce du charbon et du bois marche bien. Le beau temps a favorisé la livraison. Les prix n'ont pas changé d'un iota.

CHARBON

Stove, par 2,000 lbs	$6 00
Chestnut, par 2,000 lbs	6 00
Egg, par 2,000 lbs	5 75
Furnace, par 2,000 lbs	5 75
Scotch Grate, par 2,000 lbs	6 00
Scotch Steam	4 a 5
Cap Breton, par 2,000 lbs	3 65 a 3 80

BOIS

Epinette sèche	$5 00 à $5 25
Erable sec	6 50 a 0 00
Merisier sec	6 00 a 0 00
Slabs, voyage	1 25 à 0 00

Marche Americain a Londres

Fermeture du stock americain a Londres avec l'equivalant a New-York.

	Londres prix.	New-York equivalent
Atchison	4⅛	4⅛
Can. Pacific	60¼	59
Com. Cable		
Erie	17⅛	9¼
Kan. & Texas	13⅜	13⅜
Louisville & N	84½	85⅛
Lake Shore	135⅛	135⅝
Northern Pac. Pr	16⅛	16⅛
Ill. Central	87¼	87¼
Norfolk & W. Pr		
Ont. & Western	15⅜	15⅛
Reading	17⅜	17½
St. Paul xd	58¼	56⅜
Union Pacific	11⅛	11⅛
Wabash Pr	13⅛	13⅜
Grand Trone 1mes		
Grand Trone 2mes		

Marché de Liverpool

1894.	22 Déc. s. d.	26 Déc. s. d.	27 Déc. s. d.
Fromage	50 0	00 00	50 0	00 0
Ble roux d'hiver	4 09	4 10	4 09	4 10
Ble de Calif. No 1	5 02	5 03½	5 02	5 03½
Mais	4 00½	0 00	4 10½	0 00
Pois	4 10½	0 00	4 10	0 00
Porc	60 0	0 00	60 0	0 00
Saindoux	30 0	0 00	30 0	0 00
Bacon	32 0	32 06	32 06	32 06
Suif	24 0	0 00	24 0	0 00

LES BESTIAUX DE CHICAGO

U. S. Yards, 27—Cochons : arrivages approximatifs, 15,000 ; prix plus hauts.

Boeufs : arrivages, 7,000 ; prévision, commerce fort.

Moutons : arrivages, 8,000.

Mouvement des grains et farine de blé

	Arrivages.	Envois.
Chicago		
Blé, minots	49,000	13,000
Mais, do	402,000	19,000
Avoines, do	230,000	163,000
Farine de blé, bris	8,597	3,461
New-York		
Blé, minots	.....	15,000
Mais, do	15,000	78,562
Avoine, do	52,800	280
Far. de blé, mts	12,232	4,476
do sacs	5,776	49,107
Milwaukee		
Blé	20,000	.....
Maïs	5,000	.....
Toledo		
Blé, minots	41,000	.....
Mais, do	128,000	2,000
St Louis		
Blé, minots	5,000	1,000
Mais, do	37,000	1,000
Duluth		
Blé, minots	165,000	.....
Détroit		
Blé, minots	13,000	.....
Minneapolis		
Blé, minots	46,000	5,000

Arrivages a Montréal

Produits.	G.T.R.	C.P.R.	Can.
Pois, minots	....	600	....
Avoine, minots	....	1000	....
Farine de blé, barils	750	000	....
Farine d'avoine, barils	....	....	....
Fromage, meules	....	....	....
Œufs, caisses	....	....	....
Beurre, pots	40	67	....
Cuir, rouleaux	10	00	....
Whisky, barils	....	....	....
Tabac, bots	42	....	....
Porcs abattus	....	206	....
Potasse, brls	....	....	....
Pétrole, barils	10	....	....

RAPPORT DE BEERBOHM

Cargaisons flottantes : blé, ferme ; maïs, ignoré.

De passage et d'expédition : blé, ferme ; maïs, soutenu.

Le marché français est tranquille mais soutenu.

La température est plus froide en Angleterre.

Liverpool : blé sur place, disposition meilleure de la part des acheteurs ; mais sur place, tranquille mais soutenu : blé de Californie échalon No 1, 5s 2½d ; blé roux d'hiver de l'Ouest américain, 4s 9½d.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Les bons domestiques.

—Vraiment ! Baptiste, c'est intolérable ? Vous venez encore de casser une potiche de Chine !

Baptiste, avec le flegme qui convient à son nom :

—Monsieur m'excusera, mais je n'ai pas d'autre moyen de témoigner aux Chinois tout le mépris qu'ils m'inspirent depuis la prise de Port-Arthur !

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

POURQUOI IL NE FUT PAS FUSILLE

Le discours d'ouverture de la conférence des avocats du barreau de Paris a été consacré à l'éloge de Lachaud. Le secrétaire de la conférence, M. Jules Joly, a révélé un intéressant détail historique.

Allon sollicité de défendre Bazaine répondit "qu'il espérait que le maréchal saurait se justifier, mais qu'il avait trop vivement ressenti la reddition de Metz pour le défendre."

Lachaud se chargea de la défense et plaida pendant quatre jours : à bout de forces, il voulait laisser la réplique à son fils, lorsqu'une attaque du général Pourcet, commissaire du gouvernement, le décida à reprendre la parole. "Voilà le défenseur de Troppmann !" s'était écrié le général Pourcet en désignant son adversaire : et il accusa celui-ci d'avoir par ignorance amoindri le débat et abaissé l'honneur de l'armée.

Lachaud reçut de cette apostrophe un véritable coup de fouet. Au lieu de continuer à se noyer dans des disputes de détail, il rappelle éloquemment les anciens faits d'armes de la première partie de la carrière de Bazaine.

"Et, dit M. Joly, ces souvenirs d'une gloire commune à l'accusé et à ses juges accomplissent le miracle que quatre jours de plaidoirie n'avaient pu faire. Aussitôt après la délibération, le duc d'Aumale qui présidait, fit appeler Lachaud, et lui dit : "Vous avez sauvé le maréchal." On sait, en effet, que les membres du conseil de guerre, tout en condamnant Bazaine à la peine de mort, signèrent immédiatement en sa faveur un recours en grâce."

UN CIMETIERE DE CHIENS

On mande d'Elberon, New-Jersey, que Mme Buckley a converti, en un véritable cimetière de chiens et de chats un des plus jolis coins du jardin qui entoure sa villa.

Depuis le mois de septembre dernier Mme Buckley a eu la douleur de voir mourir successivement ses deux chiens et son chat, et, comme elle les nimait à la folie, elle les a fait enterrer à côté les uns des autres dans son jardin. Mme Buckley vient maintenant de faire remplacer trois pierres tombales sur les tombes. Celles des chiens portent les touchantes inscriptions suivantes : "Ci-gît Petite-Beauté, lévrier, décédée le 22 septembre 1894, à l'âge de douze ans.—Ci-gît Petit-Nain, terrier irlandais, mort le 16 octobre 1894, à l'âge de seize ans." Quant à la tombe du chat, elle ne porte que le nom du défunt : "Amber".

Les deux chiens et le chat vivaient, paraît-il, en parfaite intelligence et Mme Buckley n'a pas voulu les séparer dans la mort." Lorsque Petite-Beauté est morte, Petit-Nain est devenu d'une grande tristesse, et Mme Buckley est convaincue qu'il s'est laissé mourir de chagrin.

Quant à Amber, c'était, paraît-il, un chat modèle qui ne quittait jamais la maison et faisait excellent ménage avec les deux chiens.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

La dernière de Rapineau.

—Comment, lui dit un intime, pouvez-vous passer devant ce pauvre aveugle sans lui donner un ou deux sous ?

—C'est bien facile à comprendre, mon cher : si c'est un faux aveugle, comme il y en a tant, il n'est pas digne de pitié ; et si c'est un vrai, il ne me voit pas !

ANNONCE IMPORTANTE DE

JOHN MURPHY & CIE

Avis Important !

— TOUS NOS —

JOUETS

A ECOULER

A 25 pour cent d'escompte

BONS MARCHÉS DU NOUVEL AN

DANS TOUTES LES LIGNES DE MARCHANDISES SECRES

Achetez vos Cadeaux du Nouvel An à notre magasin et épargnez de l'argent.

OUVERT TARD POUR LE COMMERCE DES FETES

JOHN MURPHY & Cie

2343 Rue Ste Catherine

TELEPHONE 3833. COIN DE LA RUE METCALFE.

Conditions : Un seul prix pour tous et argent comptant.

UN VERITABLE BLIZZARD A MONTREAL

Lance les affaires plus haut qu'un cerf-volant

Bloque les chemins de fer

LES RAQUETTES et MOCASSINS

Seront en grande demande et G. A. HOLLAND & FILS en ont des lignes considérables. Mocassins pour hommes, $1.25. Mocassins pour dames, $1. Mocassins pour petits garçons, 75c, moins 10 pour cent d'escompte.

Jouets, Poupees, Jeux, Blocs, Albums, Bourses, Paniers,

Et des centaines d'autres lignes à écouler de 10 à 50 pour cent d'escompte avant le déménagement.

G. A. HOLLAND & FILS

1758 et 1760 Rue Notre-Dame

HYGIENE ET MEDECINE GENERALES

Teintures des cheveux

Toutes les teintures ont une action plus ou moins néfaste sur la constitution du cheveu ; elles le rendent cadavreux et fragile. Mais il faut surtout se garer des teintures à base de sels de plomb, très nombreuses dans le commerce, et dont la vente incroyable n'a pas été, jusqu'ici, entravée par un règlement d'hygiène publique absolument désirable. Pour ma part, j'ai vu déjà tant d'accidents, généraux et locaux, déterminés par les teintures plombifères, que je conseille toujours dans mes articles et dans mes livres de ne jamais faire usage d'une teinture quelconque sans être préalablement édifié sur sa composition par une consultation compétente et une analyse.

Les teintures à base de permanganate de potasse 100 gr. pour un litre d'eau distillée) donnent des colorations brunes dont les reflets verdâtres ou violâtres sont généralement peu appréciés. Cela est fâcheux, car les teintures nitrarganiques sont certainement celles qui attaquent le moins le tissu corné qui constitué du poil.

Les teintures à base de sels d'argent sont coûteuses, d'ordinaire, dans un flacon bleu ; l'autre flacon, blanc, est rempli d'une solution sécolique. On obtient toutes les variétés de brun et de noir par des applications de couches successives de teintures.

Du même, avec l'eau oxygénée, on obtient toutes les nuances, depuis le blond cendré jusqu'au jaune d'or. Mais le maniement de ces teintures est, ordinairement, assez délicat pour être abandonné aux coiffeurs spécialistes. Les personnes assez habiles pour se teindre elles-mêmes sont rares. Il faut toujours bien réfléchir et consulter avant de se déterminer à une pratique qui entraîne, maintes fois, des reflets puissants se traduisant même par des états morbides irréparables de la chevelure et du cuir chevelu."

Il arrive, parfois, qu'à la suite d'une application tinctoriale mal faite, les cheveux prennent une teinte aux jolis d'aspect désolant. Je conseille, en pareil cas, de les brosser avec un mélange de 2 gr. de teinture d'iode pour 200 l'eau de Cologne, puis de les laver, cinq minutes après, avec une solution concentrée tiède d'hyposulfite de soude. Les cheveux reprendront leur teinte naturelle.

Vient de paraitre

"Le roman d'une jeune fille pauvre" par Elizé Gay, le plus grand roman publié en Canada. En vente dans tous les dépôts de journaux, pour 10 cts et chez les éditeurs Leprohon et Leprohon, 25, St Gabriel, Montréal, Canada.

—"Le roman d'une jeune fille pauvre" en vente partout pour 10 centins.

PAR FRASER FRERES

MEUBLES ET EFFETS DE MENAGE A L'ENCAN

Un grand assortiment de meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, tapis, poêles de passage modernes, poêles de cuisine et ranges, pianos et articles de menage de toute description. Encan régulier hebdomadaire à notre salle de vente, No 339 rue St Jacques. **Vendredi matin, le 28 decembre, à 10 heures.**

Ventes privees chaque jour. Avances faites comptant sur consignations. Les consignataires peuvent se fier sur des prix justes et des prompts remises comptant. Excellent emmagasinage pour pianos, meubles, etc.

22,27 FRASER FRERES, Encanteurs.

Demain Vendredi

— CHEZ —

HAMILTON

Le dernier et le plus Grand Jour de Chances de -

1894

Chances Extraordinaires pour demain. Chances exceptionnelles pour acheter un

CADEAU

Du Jour de l'An

Mouchoirs de couleurs, avec bords, pour enfants, prix régulier 4c, vendredi 2½c

Mouchoirs blancs en toile leno pour dames, prix régulier 5c, vendredi 3c

Mouchoirs scalopped en soie japonaise pour enfants, prix régulier 8c, vendredi 5c

Mouchoirs en soie, prix régulier 12½c, vendredi 7c

Mouchoirs brodés, en soie japonaise, prix régulier 15c, vendredi .. 9c

Parfums Français de Gellé et Frères, petites bouteilles mais bonne qualité, prix régulier 15c, vendredi 10c

Grande bouteille de la vraie eau de Cologne Jean Marie Farina, prix régulier 35c, vendredi 25c

Eau de vie de Lavande de Ed. Pinaud's Extract Double, vendue partout ailleurs 50c, vendredi ... 39c

Net à voile irlandais avec point de chenille, vendu tous les jours 15c vendredi 9c

Tabliers ourlés en leno pour servantes, vendus partout 25c, vendredi 12½c

Jaquettes en flanellette pour dames notre ligne de 75c, vendredi 49c

Chales tricotés pour dames, ce que l'on vend 85c, vendredi 59c

Sous-vêtements les plus nouveaux, par côtes, pour dames, prix régulier 35c, vendredi 19c

Sous-vêtements en laine pure, par côtes, pas de couture, pour dames, prix régulier $1.25, vendredi 59c

Une ligne spéciale de Bas en laine pour enfants, valeur de 25c, vendredi 12c

Soie Noire, Peau de Soie, prix régulier $1.25 la verge, vendredi .. 59c

Soie cordée Noire pesamment extra, ordinairement vendue à $1.50, vendredi 89c

La balance de notre Soie Hindon, 27 pouces de largeur, bonne valeur à $1.10, vendredi 59c

Soulier en Canevas de couleur pour dames, bleu, rose, jaune, vert, prix régulier $3, vendredi $1.00

Slippers avec strappes, en Kid, pas fini, pour dames, prix régulier $3.75, vendredi $1.25

Bottines en Dongola, avec boutons et bouts en cuir patent, pour dames, $3.25, vendredi $2.00

Pardessus en Feutre Américain, pour hommes, ordinairement vendus à $2.50, vendredi $1.25

POUPEES

Les Poupées que les autres magasins vendent à 50c et $1, nous les vendons 23c et 49c, par conséquent, nous ne pouvons pas les vendre à moins, mais nos

JOUETS

Demain, nous vendrons la balance de nos jouets à exactement la moitié du prix coûtant, ou

50 p. c. D'OTE

DU PRIX VENDANT

Venez de bonne heure demain matin, afin d'avoir le premier choix du dernier grand jour de chances de l'année, chez

Henry & N. E. HAMILTON

Rue St Jacques et Carré Victoria.

PAR MOTTE FRERES

GRANDE VENTE PAR ENCAN

DE MAGNIFIQUES

Meubles de Ménage

Beau piano cottage, sets de salon en turkish rag, miroirs vitre anglaise, fauteuils en broche, chaises berceuses de fantaisie en rotin, chaises de fantaisie, sets de salle à diner, magnifiques sideboards et une grande consignation de cadres et gravures.

Nous avons reçu instruction des parties intéressées de vendre sans réserve la plus belle collection de meubles ayant jamais été offerte cette année, comprenant : Magnifiques pianos cottage, splendides setos de salon, sets de chaises en cuir pour salle à diner, magnifiques sideboards en chêne et noyer noir, belles tables d'extrême, beaux rideaux, bibliothèques, étagères, bureaux, pupitres, magnifiques porte-manteaux antiques, hiverniche, 20 magnifiques sets de chambre en chêne et noyer noir dessus en marbre et unis, matelas, sommiers en broche, garderobes, argenterie, un grand lot de capis et prelarts, etc.

Le tout pour être vendu au magasin

1689-1695 RUE NOTRE-DAME

Vendredi après-midi, le 28 Décembre

Vente à deux heures p.m.

P.S.—Etant la dernière vente de l'année, il faut que tout soit vendu pour clore diverses consignations.

MARCOTTE & FRERES, Encanteurs. 46—1

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de BROSSEAU FRERES & CIE, manufacturiers de portes et chassis, de la cité de Montreal,

FAILLIS,

Les soussignés vendront par encan public en bloc ou en détail, sur les lieux, No 617 rue Dorchester,

Vendredi, le 28 Décembre 1894,

A DIX HEURES A. M.,

L'actif mobilier des dits faillis, savoir :

Assortiment de bois de services, moulures, etc	$ 921 55
Machineries	5,012 20
Roulant	314 75
Garnitures de bureau	89 09
	$6,337 50
Le loyer au 1er mai 1895	880 00
	$7,217 50

La manufacture, No 617 rue Dorchester, sera ouverte pour l'inspection tous les jours. Pour autres informations, s'adresser a

CHS. DESMARTEAU, Cessionnaire, 1368 Rue Notre-Dame, Montreal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 21,22,24,27

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

N'OUBLIEZ PAS d'assister à la vente à l'encan de marchandises de fantaisie, convenables pour Cadeaux des Fêtes, etc, à nos salles, 211 et 213 rue St-Jacques, aujourd'hui, à 2.30 et 7.30 heures p. m.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 46—1

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE SANS RESERVE

Meubles de salon, chaises, sets de parcelles et fauteuils, meubles de chambre à coucher et de salle à manger, tapis, linoleum, etc, en bloc ou en détail, pour deux en dentelle, portières, marchandises de fantaisie, coutellerie, bribes, etc.

Les soussignés vendront sans reserve à leurs salles, 211 et 213 rue St Jacques.

VENDREDI après-midi, 28 DECEMBRE

Tous les élégants meubles, etc., comprenant magnifiques ameublements de salon, dossiers en fil de fer, sets en peluche et en crin, fauteuils dossier, fil de fer, tables de centre, berceuses, chiffonnaide, ameublements de chambre à coucher en noyer et en chêne, tables à rallonge pour salle à manger, chaises, armoires, lits en fer à combinaison et sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, rideaux en dentelles suisse et Nottingham, portières en chenille et tapestry, couvre-pieds de Marseilles, cuillers et fourchettes, couteaux à dessert, etc. Aussi, un très bel assortiment de tapis de Bruxelles et tapestry à la verge, carpettes de Bruxelles, tapestry et moquette, nattes et paillassons, prelarts anglais, etc. Aussi, deux pianos droits, un grand assortiment de marchandises de fantaisie, services à thé et à dîner, coutellerie, argenterie, bribes, etc. Vente à 2.30 p.m.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 45—2

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE FINALE sans réserve

Fourrures, Tweeds, etc, à notre succursale

2236 rue Ste-Catherine, en face du Queen's Theatre

SAMEDI APRES-MIDI ET SOIR 29 DECEMBRE

Les soussignés ont reçu instructions de vendre, sans réserve, la balance d'un gros fonds de banqueroute de Fourrures confectionnées, robes en bœuf musqué, en buffle, en loup et en opossum, environ 100 circulaires doubles en fourrure, etc., etc. Par ordre et pour le compte de ceux y concernés, un assortiment très considérable, comprenant : Circulaires et manteaux doublés en fourrure, gilets et celerettes en plouque et en mouton de Perse, habits avec colets de tempete et un grand nombre d'habits en fourrure, en bœuf musqué, en loup, en opossum et en ours, confectionnees par Wm Samuel, colierettes en mouton pour dames et messieurs, etc., etc.

—AUSSI—

Plusieurs pièces de Tweeds écossais et anglais et étoffes à habits.

Vente à 2.30 et 7.30 p.m.

RAE & DONNELLY, Encan

EMPLOI DEMANDE

UN MONSIEUR, ayant 17 années d'expérience dans le dr a et modèle en bois pour poêles de fonte gra ., demande place. S'adresser par lettre à G. H. LA PRESSE. 42-5

UN CHARPENTIER-MENUISIER sobre, d'instruction moyenne française et anglaise, expérience générale dans la construction de bâtisses et pouvant executer tous ouvrages d'après les plans et spécifications, désire un emploi. S'adresser par lettre à "N. Q." LA PRESSE. 42-6

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert d neuf heures du matin a une heure de l'après-midi, inclusivement.

LES PATRONS désirant desemployés peuvent s'adresser au Bureau du Travail de LA PRESSE, No 71A rue St Jacques. Ils y trouveront :

Apprentis : machiniste, 1 ; fondeur, 1 ; plombiers, 2 ; palisseur, 2.
1 apprenti barbier.
1 apprentis peintre-décorateur.
2 apprentis tailleurs de pierre.
3 apprentis boulanger.
1 apprenti tailleur-couturier.
1 apprenti sculpteur.
1 apprenti relieur.
2 apprentis typographes.
2 apprentis-ingénieurs de divers.
1 aide architecte.
2 agents.
1 arpenteur.
2 apprentis confiseurs.
2 aides-teinturiers.
2 aide-forgeron.
2 ajusteur dans cuivre, fer et fonte.
3 barbiers.
2 boulangers.
4 bourreurs de meubles.
6 blanchisseuses.
2 briqueliers.
2 bijoutiers.
20 cochers.
1 commis the et café.
6 cinématographes (hommes et hommes).
2 charpentiers-menuisiers.
12 charretiers.
12 chauffeurs.
20 colleteurs.
11 conducteurs d'ascenseur.
1 confiseur.
5 copistes.
3 coiffeurs.
2 couturiers dans les hardes de pratiques.
2 couturières.
1 chauffeur de locomotive.

Commis : épicerie 38 ; hôtel, 15 ; bureau 29 ; nouveauté, 7 ; marchand de fer, 5 ; confiserie, 3 ; chaussures, 3 ; harde, 4 ; etc., 24 ; en tout 1 ; tabac, 2 ; voyageurs, 3 ; dans la mercerie, 1 ; boucherie, 5 ; magasins de fruits, 2 ; Fourrures, 1 ; charbon et bois, 1 ; provisions, 1 ; meubles, 1.
6 comptables.
4 cordonniers.
5 couturières dans les hardes d'hommes.
5 concierges.
5 correcteurs d'épreuves.
3 couvreurs.
2 couples sans enfants pour service général à la ville ou à la campagne.
10 chauffeurs de fournaises.
3 cuisiniers.
3 cigariers
2 débiteur manufacturer deportes et châssis.
1 dessinateur.

Divers : divers, 51 ; épicerie, 11 ; bière, 1 ; blanchisseuse, 1 ; boucherie, 6 ; de pain, 7 ; biscuits, 1.
1 electricien.
1 faiseur de bouilloires.
8 femmes pour faire les bureaux.
2 filles commis.
2 filles comme commis de bureaux.
1 fille de chambre.
1 femme de journee.
1 forgeron.
2 filles de salle.
3 filles pour travail de manufacture.
1 graveur sur metaux et dessinateur.
2 garcons de restaurants.
5 garcons magasins (épicerie).
5 garcons.
2 garçons pour emploi quelconque.
4 garçons de bureau.
1 gouvernante.
20 hommes de cour.
20 hommes d'ecurie.
11 hommes pour emploi quelconque.
3 hommes de terre.
1 horloger.

Institutrices : d'école, 1 ; musique, 1.
3 instituteurs.
4 ingénieurs-mécaniciens.
2 institutrices pour familles privées.
1 cadinera.
5 journaliers
1 jeune fille pour le soin des enfants.
2 limeur.
2 machinistes.
2 marbrier.
2 menagere pour presbytère.
6 mécaniciens.
1 meublier.
10 messagers.
3 modèles.
3 menuisiers.
1 oblitérateur.
1 plafrier.
2 patissiers.
3 pointeurs (time-keepers).
2 poseurs de cuivre, fer et fonte.
17 peintres.
3 peintre de voitures.
2 photographe.
4 presseurs.
2 packeteurs de chaussures.
2 poseur appareils de chauffage.
1 pauneteur de cigares.
6 peintres décorateurs.
2 plombiers.
1 repousseur (dans les métaux).
1 regleur.
1 seiller.
5 servants de table.
4 sténographes, (deux sexes).
2 steam-fitter.
1 tailleur-couturier.
3 tanneurs.
6 teneurs de livres.
2 tourneurs en bois.
3 traducteurs.
5 typographes.
2 tailleurs de cuir.
1 telegraphiste.
1 voiturier.
1 forgeron-voiturier.
1 agent agant cheval et voiture.
1 forgeron-ferreur.
2 apprenti-menuisier.
1 ouvreur d'huitres.
1 poseur de fils electriques.
1 apprenti-couvreur.
3 maçon.
1 decoupeur (pour scieries).
1 apprenti seiller.
2 apprentis tailleurs de pelleterie.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des filles pour conduire des moulins a coudre. S'adresser a Skelton Bros Co. 42-2

ON DEMANDE une bonne cuisiniere. S'a dresser à Thos F. G. Foley, 214 Fanfreau. 29-jno

ON DEMANDE un associe avec un capital de $3,000 à $4,000 pour un commerce payant et établi depuis quinze ans. S'adresser a E. L., LA PRESSE. 45-6

ON DEMANDE des personnes pour faire des overalls à la machine. Ouvrage permanent tout l'hiver pour des personnes compétentes. Standard Shirt Co. 217 rue Delorimier. 45-4

ON DEMANDE un voyageur connaissant bien la ville et la province. S'adresser à P.O.B. 1138 Montreal. 45-2

SITUATIONS DEMANDEES

ON DEMANDE—Un homme parlant anglais et français au Mile Ende. 246 rue St-Laurent. 42-2

ON DEMANDE une servante generale, pas de lavage, s'adresser No 40 rue Napoleon, Ste Cunegonde. 45-2

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser a A. T. Chalifoux, surintendant du Sun Life, 1706 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. a 12.30 p.m. 238-jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—Une boulangerie au No 1173 rue Ontario. 44-5

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Chambres doubles et simples avec pension de première classe au No 112 rue Berri. 43-6

A VENDRE

A VENDRE—A St Lin, comté L'Assomption, un moulin à scie et a farine avec plus de 100 arpents de terre en culture, une grange et ecurie aussi, dans le village de St Lin, une jolie maison à 3 etages, en brique solide avec ses dependances et un grand terrain, $500 comptant. S'adresser a Osw. Chaput & Cie, 15 rue St Jacques. Chambres 16 et 17. 41-1 j s-jno

A VENDRE—Un capot neuf en mouton de Perse. S'adresser 488 rue St Denis. 45-2

A VENDRE—Ayant abandonné l'agence des pianos Albert Woods, New York, nous vendrons a un petit montant payé comptant sur le prix coûtant, 2 echantillons de pianos droits bien finis avec cadres en fonte. C'est une chance rare offerte aux personnes qui acheteront immediatement et qui casseront à ou le tout comptant. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste Catherine. Entrepôts ouverts le soir. 42-6

A VENDRE—Bois sec à allumer, $1.75 ; epinette sciee en fendue, $1.75 ; bois dur sciè mêle, $2.00 ; érable sec, $2.25 ; bûche, $1.40 le voyage. Bureau, J. Wilson 188 rue William. Telephone 1927. 21-25

A VENDRE, par millions, rognures de bois secheres au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupe $2.50 ; epinette rouge en bûche $1.50 ; dites de moulage, longueur du poêle, $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St-Jacques et Guy. Tel. Bell No 8146. 139-jno

A VENDRE—Hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries, L. Harris, 118 rue St-Jacques vis-à-vis le bureau de poste. Maisons a louer meublées ou non, logements, chambres. Bureau du soir, 429 rue St Laurent. 268-jno

PIANO a vendre pour $160 un piano Gabler valant $400. S'adresser au No 60 Cadieux. 42-8

BOIS SEC POUR ALLUMER le POELE
Gros voyage $2.00
Rognures $4.50
HENDERSON FRERES, 341 Williams. Tel. 3211
11-jno

PERDU

PERDU—Mardi, le 25 jour de Noel, entre les rues Ontario, St-Hubert, Ste Catherine et Berri, un chapelet monté en argent et grenat, toute personne l'ayant trouvé obligera en le retournant au No 1951 rue Notre-Dame. 45-2

PERDU—Lundi soir, le 24 décembre, un anneau en or, de l'eglise Notre-Dame la rue Sanguinet par St-Lambert et Craig. Lettres gravées a l'interieur : "J Q A E St G 23 janvier 1893." Recompense liberale a celui qui le rapportera a H. Robert, a ce bureau. 45-jno

DIVERS

PATINS — Star Hockey, Johnson Racer, Albert, Athletic, etc., les meilleurs sur le marche, prix de 75c a $5.50 la paire. Ustensiles en aluminium propres, durables, prix moderes, chez L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent. 15-Nj—jno

NAPOLEON des PIPES et des CANNES Pipes en eglantier (briar) et en ecume de mer, en brillants de 50c a $25. Cannes de bonne canne de 50c a $35 en gros et en detail. A. Nathan, 71 rue St Laurent. 42-7

PERSONNEL—Afin de prevenir tous malentendus à l'avenir, je desire faire savoir que le, Silas H. Carpenter, detective du gouvernement provincial et chef du Canadian Secret Service, n'ai aucun rapports ou relations avec M. George Carpenter, sous-chef de la police du revenu. (Signé) Silas H. Carpenter. 41-6

PERSONNEL—Un tres beau stock de nouveautés et de beaux diamants, et un bel assortiment de riches bijouteries, dessins uniques, a des prix tres réduits. Nous aimerions que vous les visitez. Cochenthaler, bijoutier en diamants, 149 rue St Jacques. 29-17

A VENDRE Dans une bonne localité et près des lignes électriques, à 15 minutes du bureau de Poste, deux maisons avec façade en pierre, 24 appartements (huit-flats), contenant 4 logements. Aussi un lot de coin adjacent ; le tout pour $7,000, pour vendre promptement. L'evaluation de la cité est de $9,000. A tres bon marché. Seulement $2,000 comptant.
A. G. ROSS & CIE.
Standard Building.
57—jno

Virginal Brandy

COGNAC VIERGE

Le plus pur, le plus fin de tous ceux importés en Canada.

Carte blanche	la btl.	$0.75
Rose XXX—Or.		1.00
Argent VSO		1.25
Or VVSOP		1.50

Goûtez et Comparez

Demandez-le dans toutes les épiceries et bars. Pour le gros,

Albéric Durand

1901 rue Notre-Dame, Montréal
28—mls—jno

Vaisselle et Verrerie

A BON MARCHE

— CHEZ —

S. BEAUCHAMP

1670 Rue Ste-Catherine

Coin de l'église Notre-Dame de Lourdes

Liste de quelques prix seulement:

Beau service à dîner, 97 morceaux	$4.50
Beau service a the, 44 morceaux, dore	3.00
Beau service a the, 44 morceaux	2.00
Beau service de chambre, dore	1.00
Belle lampe suspendue	1.00
Belle lampe a ressorts	2.75
Beau chandelier complet en cuivre	2.25
Service a vin, complet	40
Service a vin complet, dore	60
Belle Corafe gravée	10
Beau crachoir dore en porcelaine	30

VENEZ VOIR NOS PRIX. ILS SONT PLUS BAS QU'AILLEURS

S. BEAUCHAMP
1670 rue Ste-Catherine
29—11

DINDES

Pour Noel, 10c la lb., chez

G. F. FISCHER No 95 rue Canning et Marché Ste Anne Telepho. 5436 et 1181

Porc de première qualité converti en saindoux et porc en barils. 41—jno

ACADEMIE DE COUPE pour costumes de dames et d'enfants de Madame A. Charest. Ce système, simple et aisé, evite l'ajustement ; en deux heures pe leçon, toute couturière peut apprendre a tailler a perfection ses manteaux et robes. Ce système nouveau de coupe de jupes a Montreal permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous avons engagé un habile Français comme coupe pour toutes sortes de collets. Nous invitons tres respectueusement les dames et demoiselles a venir visiter ce nouveau système de coupe, que nous sommes seuls a posséder a Montreal et qui, de plus, est le moins dispendieux qui soit encore connu.
27-jno MME A. CHAREST, 79 St Denis.

SYSTEME DE COUPE ET DE COUTURE De Mme KELLOGG, médaille à l'exposition de Paris et Chicago. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement. En huit jours de leçons, toute dame peut tailler a perfection ses manteaux et robes d'après ce système, qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigne par Mmele Prof. BARIL, No 1271 rue Notre Dame. 67—jno

MODES

ACADEMIE DE COUPE de Madame E. L. ETHIER
88 rue St-Denis, fondée en 1891

Le cours comprend le Corsage de robe sans couture, le Dessin des Patrons, la Rectification, la Garniture du Corsage, la Jupe, le Manteau et le Dolman.

DAME E. L. ETHIER,
Tel. 6057. 88 rue St. Denis.
253—m j s—jno

—LA—

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"THE MANUFACTURERS'"

Capital autorisé $2,000,000

Leurs polices sont non confiscables, et entre autres avantages on signale les suivants :
1o C'est une Compagnie canadienne ;
2o C'est la Compagnie d'Assurance qui possède le plus fort capital du continent ;
3o Aucune autre Compagnie n'offre plus de garanties ;
4o L'immense somme d'affaires qui est déjà en voie prouve qu'elle a la confiance du public ;
5o Le nombre considérable de ses riches actionnaires garantit amplement les engagements de toutes les obligations de la Compagnie ;
6o Dans chaque cas, les primes sont réduites aussi bas que le permet une sûreté absolue ;
7o Quatre-vingt-dix pour cent de toute accumulation de profits echoit aux assurés ;
8o Les taux sont les meilleurs et vous épargnez de l'argent en assurant dans cette Compagnie.

On peut obtenir tous autres renseignements du Gerant du Département Français.

H. C. BELLEW, gérant,
Chambre No 14, No 162 rue St-Jacques, Montreal.

☞ On demande de bons agents. 38—13

N'oubliez jamais que la TUTTI FRUTTI d'Adams guérit absolument l'indigestion.

Refusez les Imitations (2)

A STE-CUNEGONDE

Vol de pardessus

Il y a deux ou trois jours, cinq pardessus, un casque et autres effets disparaissaient du magasin de M. Adelston, 2692 rue Notre-Dame. La chose fut remise entre les mains du détective Robinson. Celui-ci, après avoir consulté le chef Hébert arrêta, hier, dans une baraque, un nommé Ryan, qui portait justement au moment de l'arrestation l'un des pardessus volés. L'accusé prétend avoir acheté ce pardessus d'un homme qu'il ne connait pas, à l'hôtel Berthelot, le jour de Noël. Ryan a été conduit à la station de police No 8 et traduit en cour ce matin.

BOYD-SOMERVILLE

Beauharnois, Qué., 27 — Le procès Boyd-Somerville, qui est repris est entré dans une phase nouvelle. M. Boyd a été examiné par M. J. K. Elliot, C. R., représentant la couronne. Après quelques remarques au sujet de ses occupations avant son arrivée à Huntingdon, le témoin dit qu'il est devenu l'associé de John Gillies, avec lequel il a fait des affaires pendant quatre ans et demi. Après ce temps, la société a été dissoute, et il a continué les affaires sous son seul nom pendant trois mois. La société dont il a fait partie était composée de MM. le docteur Cameron, Andrew Somerville et Daniel Boyd.

"Nous avions une part limitée dans l'association," continuet-il, "et nous en formerons une autre."

Environ un an et demi après, le Rév. Donald Ross entra dans l'association. Cette nouvelle société dura onze ans. Les parts de profits du docteur Cameron, du Rév. Donald Ross, de MM. Boyd et Somerville étaient d'un quart pour chacun d'eux. Le témoin a été à Huntingdon deux ou trois ans avant d'entrer en relations avec M. Corbett. Il fait ensuite l'histoire intime de la société. Le Dr Cameron et le Rév. D. Ross ne paraissent pas avoir pris une part active dans les affaires.

M. A. Somerville est le bailleur de fonds. M. Corbett était le teneur de livres. Le témoin était le seul autorisé à signer les chèques ou les billets de la société. Il n'a jamais ouvert les livres pour les examiner.

Il devait signer tous les chèques en vertu d'un arrangement survenu entre le Dr Cameron et M. Somerville. Son salaire était de $800 par an. M. Corbett, le teneur de livres, n'a jamais averti le témoin qu'il avait soutiré son compte.

Au 31 octobre 1893, les livres indiquent que le témoin avait retiré $9,000 de plus que son salaire.

M. Boyd ne sait pas ce que sont devenus les billets de la société après 1892.

M. Elliot se lève à ce moment et demande au témoin de relire une déposition qu'il fit devant le juge Béranger lors de l'enquête sur l'insolvabilité en mai 1890. La déposition commence par déclarer que Somerville seul avait commencé les négociations avec la Banque des Townships de l'Est. Le témoin répond qu'il n'a appris que subséquemment que Somerville avait pour habitude de prendre les billets de la société pour les donner en sûretés collatérales pour ses affaires personnelles ou autres. Chaque fois que Somerville m'a demandé de signer quoi que ce soit, je l'ai signé sans m'enquérir des raisons qui le poussait dans cette direction. Durant M. plusieurs années, M. Somerville paraissait occuper une position lucrative. Le public était sous l'impression qu'il était le chef d'une banque de comté.

Le témoin dit, en terminant, que c'est son impression d'avoir été volé par Somerville, son associé. Les douze jurés dans la cause Boyd-Somerville sont allés à la messe, hier matin, accompagnés par les constables. Si M. Somerville n'est pas interrogé la cause sera décidée par le jury vendredi prochain.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

A tous d'en profiter

Réduction ! Réduction ! Réduction ! Il est bien entendu que les temps sont très durs ! Stock de fourrures énorme. Si énorme ! A partir d'aujourd'hui grandes ventes exceptionnelles à prix sensiblement réduits ! A tous de le dire et surtout d'en profiter !
CHS DESJARDINS et CIE
39—jno 1537 Ste Catherine.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Demandez à votre marchand le Cirage à Chaussures CEROL RUSSET. Prix 15c. Fabrique par la Cerol Manfg Co., Toronto.

Avis

LAURENT, LAFORCE ET BOURDEAU
PIANOS ! PIANOS !

Le public est spécialement invité à venir visiter nos salles, qui seront ouvertes d'ici au Jour de l'An, tous les soirs jusqu'à 9 heures, 1637 rue Notre-Dame, Montréal. 38—12

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

LEGISLATURE PROVINCIALE

Assemblée Législative

Séance de l'après-midi

Québec, 26.

La séance est ouverte à 4 heures. Presque tous les députés sont à leurs sièges. Evidemment ils ont hâte d'en finir.

A la dernière séance, une question d'ordre avait été soulevée au sujet du projet de loi de M. Panneton amendant la loi concernant les dentistes. L'Orateur, appelé à se prononcer, dit qu'il a des doutes et qu'il laisse à la Chambre de décider si c'est un bill public ou un bill privé.

Ce bill est renvoyé au même comité spécial qui l'a déjà étudié.

M. Grenier soumet un projet de loi pour détacher la paroisse de Sainte-Flore du comté de Champlain, afin de l'annexer au comté de Saint-Maurice.

M. Tessier demande si c'est l'intention du gouvernement d'accorder quelques secours aux familles de Saint-Alban, qui ont souffert des dommages à la suite de l'éboulement et des débordements de la rivière Sainte-Anne, en avril 1894.

L'honorable M. Taillon réponde : Le gouvernement est bien disposé à l'égard de ces malheureux, mais comme il a reçu de plusieurs autres endroits des demandes de ce genre, il a résolu de laisser la Chambre décider ce qu'il y aura à faire.

DOCUMENTS DEMANDES

M. Déchêne demande copie de toutes correspondances, plaintes, etc., se rapportant à la location du lac Sainte-Anne dans le comté de l'Islet.

M. Déchêne demande copie de toutes correspondances, ordres en conseil, etc., depuis le 1er juillet 1890 à venir au 1er novembre 1894, se rapportant à la vente d'une limite forestière située dans l'agence de l'Ottawa supérieur à un nommé Charles Leduc.

M. Laliberté demande copie de toutes instructions données par le département du procureur général aux magistrats et autorités de police ou autres officiers de la justice criminelle exigeant un honoraire ou en dépôt l'argent des personnes portant des plaintes devant ces magistrats ou officiers dans le but d'obtenir l'arrestation ou la conviction des délinquants.

M. Laliberté demande copie du compte produit sur lequel a été payée à M. Alex. Clément la somme de $400 portée à la page 207 des comptes publics de 1894.

M. Tessier demande copie de la correspondance entre Jules Tessier, député de Portneuf, et l'honorable premier ministre à propos des dommages encourus par certaines personnes à Saint-Alban lors de la catastrophe du 27 avril 1894 et des rapports de Mgr Laflamme et de M. le curé de Saint-Alban à ce sujet.

L'honorable M. Taillon propose que cette motion soit plus complète et comprenne toutes les paroisses qui ont eu à souffrir de la catastrophe. Il fait en ce sens un amendement qui est adopté. Le premier ministre dit que le gouvernement a déjà voté une certaine somme pour aider à la construction du pont de Saint-Alban mais il n'a pas jugé à propos de répondre sans consulter les Chambres aux nombreuses demandes de secours qui lui étaient adressées, parce que ces demandes s'élevaient à un montant très considérable : il faut un crédit spécial. Ce qui sera déboursé sera donné, il ne doit pas être question de prêt : car les prêts de ce genre ne valent rien. Il est toujours difficile pour le gouvernement de sévir, il en a fait l'expérience, il y a quelques années.

M. Tessier demande une copie d'un ordre en conseil en date du 26 avril 1894, approuvé par Son Honneur le lieutenant gouverneur, le 22 avril 1894, concernant les licences d'embouteilleurs et de la circulaire du contrôleur du revenu en date du 30 avril 1894, annonçant que le gouvernement a fixé les licences additionnelles à $10 et à $5.

L'honorable M. Taillon dit que des difficultés étant survenues le gouvernement a décidé de laisser pour cette année du moins la loi telle qu'elle était auparavant.

Le bill de M. King, détachant une partie du canton de Stanfold, dans le comté d'Arthabaska et l'annexant au canton de Somerset, dans le comté de Mégantic, est adopté en troisième lecture.

A 6 heures la Chambre est suspendue jusqu'à 8 heures.

SEANCE DU SOIR

La séance du soir est ouverte à 8 heures et demie.

Le projet de loi soumis par M. Tellier, constituant en corporation "La compagnie du chemin de fer Châteauguay et Nord" est discuté en comité général et adopté avec amendement. Plusieurs autres projets de loi d'intérêt personnel sont également adoptés, puis la chambre discute en comité général, sous la présidence de M. Parizeau, le bill de M. Macdonald concernant les privilèges des ouvriers en construction. Le bill a été discuté longuement à la dernière session.

MM. Martineau, Stephens, Panneton et autres discutent ce projet de loi.

L'honorable M. Pelletier désire que les privilèges de l'ouvrier ne forment pas une hypothèque sur propriété.

M. Angé explique le projet de loi. Il dit que le capital doit protéger le travail : que l'ouvrier employé à la construction d'un édifice puisse avoir recours sans frais au propriétaire, si l'entrepreneur refuse ou devient incapable de payer. M. Angé ajoute que l'argument de M. Macdonald, pour se justifier d'amender l'ancienne loi est tout à fait erroné. M. Macdonald a dit que la construction à Montréal a souffert de cette loi. Rien n'est plus incorrect, car jamais la construction n'a autant prospéré qu'en 1893 et 1894.

Après une discussion qui se prolonge jusqu'à 11 heures, le bill est renvoyé au comité de législation.

Fort peu de besogne a été expédiée ensuite. M. Stephens a assisté à l'agonie de deux de ses bills auxquels il paraissait tenir beaucoup et pour lesquels il s'est battu comme un lion.

La chambre s'est ajournée à minuit.

CORBETT ET FITZSIMMONS

New-York, 27 — Le "Sun" de ce matin dit ce qui suit au sujet de la prochaine rencontre entre Corbett et Fitzsimmons : "La perspective est que la lutte n'aura pas lieu à Jacksonville. Une ordonnance prohibant ce spectacle a été récemment publiée et a déjoué les calculs de tous ceux qui espéraient faire de cette rencontre une grosse spéculation."

PRECOCES CRIMINELS

Les dépêches de Peabody, Massachusetts, signalent un cas de perversité précoce presque incroyable.

Deux jeunes vauriens de treize ans chacun, Kenneth Belmer et Chester Palmer, ont été traduits devant le tribunal de police de Peabody sous l'accusation d'avoir essayé de faire dérailler, il y a quelques semaines, à Lynnfield, un train de voyageurs du Boston and Maine Railroad. On avait trouvé une aiguille de la voie dérangée de telle sorte qu'il se serait infailliblement produit un très grave accident si l'on n'avait pu la remettre en ordre juste à temps, et c'est à la suite d'une longue et difficile enquête que les jeunes Belmer et Palmer ont été arrêtés.

Lorsqu'ils ont été traduits devant le tribunal de police, Belmer a fait des aveux. Il a raconté qu'il avait, avec son camarade Palmer, dérangé l'aiguille, dans le but de faire dérailler le train dans lequel ils supposaient que devait se trouver une institutrice qui les avait punis à l'école et qu'ils voulaient tuer pour se venger. Les deux vauriens ont pourtant mal calculé leur affaire, car l'institutrice en question n'était justement pas dans le train qu'ils avaient voulu faire dérailler. Ils n'en ont pas moins été écroués jusqu'à plus ample informé.

Devant le tribunal comparait un pâle voyou auquel le président adresse la question d'usage :

—Quelle est votre profession ?

Et l'autre de répondre :

—Réchauffeur de marrons glacés ?

OPTICIEN DE PARIS (Grand experience) J. PETIT & CIE.
Je voudrais dire, en outre ? Je m'en rapporte aux nombreux clients qui m'honorent de leur confiance depuis 8 ans. J'ai un nouveau procédé de fabrication, à la main, de verres polis à la rhéostomie, pour les yeux faibles et délicats. Prenant les vues des gens difficiles par la méthode subjective avec application électrique. Toutes mes lunettes et pince-nez sont à vente par l'intermédiaire de Paris. Demandez JULIEN PETIT, 325 Cote St Lambert, Coin Fortification, porte à côté Lavallée.
35—jno Marchand de musique.

COMPTES en SOUFFRANCE ?
Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. ESSAYEZ-NOUS.
R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
Boite B. P. 2056 111-jno

Le cigare "L'Artisan" est le meilleur à 5c. Essayez-le et vous n'en fumerez pas d'autre. Il n'a pas son égal.
28—mjs—jno

BONS MARCHES

EVENTAILS — En Soie, Gaze, Plumes d'Autruche, Manches en Or, Argent et Ivoire
BOURSES — Dans les derniers goûts
VAPORISATEURS — Montées en Argent
PARFUMS — Un magnifique assortiment
ORNEMENTS DE CHEVELURE — Assortiment complet De 25c à $3.00 chacun
De toutes les meilleures fabriques
Toutes les nouveautés en Jais, Ecaille et Acier.
Notre assortiment de Belles Marchandises est complet et mérite une visite.
—CHEZ—
PALMER
1745 RUE NOTRE-DAME
46-3

R. SHARPLEY & FILS
— BIJOUTIERS —
225 — RUE ST. JACQUES — 225
Attirent une attention spéciale sur leur stock considérable de
Nouvelles Marchandises convenables pour Etrennes du Jour de l'An et Cadeaux
BIJOUTERIES ET MONTRES
DE TOUTE DESCRIPTION
Notre assortiment est sans égal au Canada. Un magnifique étalage
D'ARGENTERIE SOLIDE
Horloges à Carillon ou Sonnantes.
NOUS VENONS D'EXPOSER EN VENTE LES DERNIERS DESSINS EN
CABINETS, LAMPES ET TABLES, en Onyx et en Cuivre
MARQUES A DES PRIX SPECIALEMENT BAS.
Parce qu'ils sont arrivés si tard en Décembre.
Un Elégant Assortiment
D'ABAT-JOUR DE LAMPES EN DENTELLE
VIENT D'ETRE REÇU DE PARIS
Ouvert le soir jusqu'à 9 heures.
R. SHARPLEY & FILS, 225 Rue St. Jacques.
46—3

POUR LE JOUR DE L'AN
BIJOUX, ARGENTERIES, PORCELAINES, OBJETS D'ART, MEUBLES DE LUXE, DIAMANTS, etc., etc.
Variant en prix De 25c à $1,000.
Nous avons ajouté à notre stock, pour le bénéfice de ceux qui présentent leurs étrennes le JOUR DE L'AN, une quantité d'objets convenables pour cette fin, et surtout d'objets en argent solide, coutant de 50c à $5.
HENRY BIRKS & SONS, BIJOUTIERS
Carré Philippe et Rue Ste Catherine.
45-4

DEPUIS 44 ANS, LES
Pianos Heintzman
Sont devant le public d'aujourd'hui ils sont sans contredit les PIANOS FAVORIS de première classe du Canada. Un grand assortiment a été reçu pour les Fêtes . . .
—CHEZ—
C.W. LINDSAY
2268, 2270, 2272, Rue Ste Catherine
Prix de $400 et au delà payables par mois. Gros escomptes aux acheteurs au comptant.
46—1

Musique Nouvelle
Venant d'arriver d'Europe et des Etats-Unis, chez
Thibault & Smith
1687 rue Notre-Dame
45—4

ARTHUR GAREAU
CHIRURGIEN DENTISTE
117 rue St Denis, coin Dorchester
Extraction de dents sans douleur au moyen du chloroforme, de l'ether, du gaz vegetal, de l'electricite ou d'anesthesie locale. Dentiers en or, en aluminium et en caoutchouc.
Bell Telephone, 6849. Bureau du soir, 7 a 8 heures a.m.
45—3

M. LACROIX, fils, successeur de feu Mad. Desmarais, soigne toujours comme par le passé, au No 336 St Denis, le portrait du feu Ontario, Montreal. Il a aussi toujours en mains la merveilleuse preparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames. Prix, $1.75 la bouteille.
45—mjs

La Vigueur des Cheveux d'AYER

Rend aux cheveux leur couleur naturelle, et les empêche aussi de tomber. Mrs. H. W. Fenwick, de Digby, N. S., dit :

"Il y a un peu plus de deux ans, mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber. Après avoir employé une bouteille de la Vigueur des cheveux d'Ayer mes cheveux reprirent leur couleur primitive et cessèrent de tomber. Ça est la une application a depuis conservé ma chevelure en bonne condition." —Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S.

Croissance des Cheveux

"Il y a huit ans, j'ai eu la variole et ai perdu tous mes cheveux qui auparavant étaient très abondants. J'ai essayé une quantité de préparations, mais sans aucun résultat avantageux ; c'est alors que j'ai commencé à employer que je resterais tout à fait chauve. Il y a six mois environ, mon mari a apporté à la maison une bouteille de la Vigueur des cheveux d'Ayer et j'en fis usage immédiatement. En peu de temps de nouveaux cheveux commencèrent à paraître et tout me fait supposer maintenant une pousse rapide de cheveux comme ils étaient avant ma maladie." — Mrs. A. WEBER, Polymnia St., New Orleans, La.

La Vigueur DES CHEVEUX d'AYER
Préparée par le
Dr. J. C. AYER & Cie., Lowell, Mass., U. S. A.
Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

CŒUR DE FEMME

(72)

DEUXIEME PARTIE

Les misères d'un condamné

(Suite)

Cela calma, pour un peu de temps, ces nouvelles tortures.

Mais la réaction se faisait.

Il était devenu tout à coup faible comme un enfant. Ses jambes étaient brisées : des fardeaux énormes semblaient être attachés à ses bras qu'il ne pouvait plus remuer.

Et une invincible envie de dormir s'emparait de lui.

Dormir ainsi, près de cette rivière, en vue de tous, à deux pas de la route du cap, c'était s'exposer à être repris dans la journée même, par les surveillants ou par la gendarmerie dont les pelotons allaient être, étaient déjà même,—cela était certain,—lancés à sa poursuite.

Mais s'enfuir, marcher encore, gagner la brousse, non, cela ne lui était plus possible.

Cela dépassait les forces humaines.

Ce qu'il fut capable de faire ce fut de gagner les roches et de se allser dans des broussailles recouvrant un ruisseau desséché, cailloteux.

Là, instantanément, sans plus penser au danger, sans même se dire que, grâce à cette imprudence, il allait perdre peut-être le bénéfice des terribles heures qu'il avait vécues en ce dernier jour et cette dernière nuit, instantanément il s'endormit d'un lourd sommeil.

Ce fut cette imprudence même qui le sauva.

Les gendarmes à sa poursuite suivirent le sentier du cap Goulvain, et passèrent à vingt verges de l'endroit où il reposait, sans se douter que celui qu'ils cherchaient était si près d'eux.

Du cap Goulvain des sentiers sillonnent la campagne et vont rejoindre la grande route de Bourail à Gomen.

Les gendarmes passèrent partout, battirent partout.

Personne ne put leur donner de renseignements.

Haudecoeur ne se réveilla que pendant la nuit, sous les tiraillements d'une faim insupportable.

Quelques fruits, encore, le calmèrent.

Et il se mit en marche, gagnant le mont Baon qui le protégerait encore, et voulait, avant le jour, être arrivé jusqu'au pays des Ounous.

Là seulement il commençait à respirer.

Comment vivrait-il ?

Il ne le savait. Il ne se le demandait même pas.

Le matin, au moment où le soleil se levait, il avait atteint le premier versant du mont Uile.

Aucuns chemins, aucuns sentiers !

Haudecoeur était en sûreté.

Il s'assit.

Il marchait pieds nus et ses pieds étaient ensanglantés.

Puis, sa faiblesse était extrême.

Il avait bien mangé quelques fruits. Mais cela était insuffisant pour lui rendre des forces.

Il vit s'abattre devant lui, sur les bords de la Ouha, une bande de pigeons ; il ramassa des pierres, s'approcha en rampant comme un sauvage, et jeta sa pierre au milieu de la bande.

Il eut la chance de tuer un pigeon.

Il ne pouvait faire de feu.

Il fut obligé de le manger cru.

Cela calma quand même les horribles tiraillements de son estomac.

Il put dormir.

Il se réveilla avant la tombée du jour.

Il attendait toujours la nuit complète pour se remettre en route. Cela lui épargnait beaucoup de fatigue en lui permettant de suivre les sentiers et les chemins praticables, sans risquer de rencontre fâcheuse. Du reste, au moindre bruit suspect, il se cachait.

Ce soir-là, il aperçut à ses pieds, en se réveillant, tout un immense troupeau de boeufs que conduisait un seul homme à cheval, armé d'un fouet dont la lanière était longue de plus de dix verges.

Deux chiens robustes galopaient de chaque côté du cheval.

Le gardien menait les boeufs à la rivière.

Beaucoup de ces hommes sont des déportés : ils accomplissent leur rude besogne avec entrain et finissent par prendre tant de goût à la vie sauvage qu'ils sont obligés de mener, qu'ils ne songent plus à l'Europe, à la France, et vivent heureux.

—C'est homme pourrait me rendre service, se dit Haudecoeur... Il n'a aucun intérêt à me trahir... Je puis me confier à lui....

Il se mit à descendre la colline boisée de haut de laquelle il avait aperçu le troupeau de boeufs.

Comme il était sous le vent, les deux chiens le sentirent et bientôt se précipitèrent de son côté.

Haudecoeur escalada un arbre.

Le cavalier l'aperçut, rappela ses chiens. Haudecoeur n'avait pas d'arme. Le gardien, rassuré, ne s'occupa plus de lui et déjà il s'éloignait lorsqu'il s'entendit appeler.

—Monsieur ! monsieur ! par pitié, un mot !

Il s'arrêta, et d'une voix rauque :

—Qu'est-ce que vous me voulez ?

—Je ne sais pas.

—Où comptez-vous aller ?

—Je n'ai pas d'autre but que celui de fuir, de fuir le plus loin possible, afin qu'on ne me reprenne pas.

—Mon pauvre homme, vous ne savez donc p

LE SPORT

Le Hockey

Arrivée de joueurs américains

Inauguration du patinoir Beaver

LE HOCKEY

Les Shamrocks vont se rencontrer ce soir au patinoir Beaver, sur le chemin Hibernia, contre un club de hockey américain, composé d'élèves de l'université Yale, de l'université Harvard et de l'université Brown.

Cette lutte sera très intéressante, les Shamrocks ayant consenti à jouer la première partie selon les règles de la ligue américaine de hockey.

Les officiers de la lutte seront : Referee, T. L. Paton ; umpires, Watson Juck et George Wright. On se rend au patinoir Beaver par le tramway des rues Centre et Wellington.

Les joueurs américains sont arrivés à Montréal ce matin et nous quitteront samedi.

L'association des gymnastes amateurs de Montréal leur a accordé tous les privilèges dont jouissent ses membres.

L'AMERICAN COLLEGE HOCKEY TEAM ARRIVE A MONTREAL

Boston, 26 —L'American College Hockey team est parti ce soir pour Montréal pour commencer un tour international.

Les joueurs sont les suivants, avec leur différente position :

Forwards, R. D. Wrenn, "Harvard" ; George Matteson, "Brown" ; left wing, Alex. Meiklejohn, "Brown" ; right wing, John Clarkson, "Polytechnic Institute" ; cover point, Wm. Jones, "Brown" ; goal, W. A. Larned, "Columbia" ; substitute, A. E. Foote, "Yale".

M. Geo. Wright, le vétéran des sportmen de Boston, accompagne le club.

N. B. Les visiteurs sont arrivés à 9 heures ce matin. L'inauguration du Beaver Ring se fera ce soir en présence de lord Aberdeen et ce sera avec les Shamrocks que les joueurs américains auront leur première rencontre. Ils joueront demain soir au patinoir Victoria contre le Victoria Hockey Club. Ils se rendront ensuite à Toronto où ils joueront deux fois, l'une selon les règles américaines, l'autre selon les règlements de l'association canadienne de Hockey.

Le premier de l'an ils seront à Kingston où une partie sera jouée. Le 2 et le 3 janvier, ils joueront à Ottawa au patinoir Rideau.

LE PATIN

Le patinoir que l'association des Gymnastes Amateurs de Montréal a établi à la Côte St Antoine, a été couvert le jour de Noël dans l'après-midi. Il y avait foule. La fanfare des Royal Scots y assistait.

M. Hewitt, secrétaire particulier de lord Aberdeen, a visité ce patinoir, hier après-midi et l'a trouvé en superbe condition.

LES DAMES

Problème de Dames No 237

Composé par M. Georges Sarazin, Holyoke, Mass.

Noirs—13 pièces

Blancs—14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No 235

Blancs	Noirs
65 à 63	51 à 65
63 à 58	51 à 64
55 à 49	44 à 55
16 à 10	26 à 4
27 à 15	4 à 60
20 à 24	42 à 33
18 à 12	5 à 18
33 à 26	29 à 46
60 à 52	46 à 39
23 à 16	11 à 22
35 à 28	22 à 48
29 à 3	15 à 42

3 à 70 gagne.

IL SERA DISSEQUE

Alexandre Gibbon, qui purgeait une sentence à la prison commune, vient de mourir. A l'enquête du coroner, tenue hier, le jury a constaté que le défunt était un alcoolique invétéré. Lorsqu'il a été arrêté, Gibbon était dans le "delirium tremens" depuis plusieurs jours.

Il était âgé de 36 ans et n'a pas de parents dans le pays. Ses restes ont été envoyés à la salle de dissection de l'Ecole de médecine.

LE PREMIER INVENTEUR

Un amateur de livres vient de faire une bien curieuse trouvaille dans une brochure qui n'avait jamais attiré l'attention jusqu'ici.

En 1653, à Rotterdam, il y a deux cent quarante et un ans, un inventeur offrit aux Etats de Hollande de construire pour leurs hautes puissances, si elle voulait en couvrir la dépense, un navire dont il donnait le dessin, "qui, dans un jour, pourrait aller de Rotterdam à Londres et revenir ; qui, dans 6 semaines arriverait aux Indes Orientales, aussi rapide qu'un oiseau, sans que ni le feu, ni la tempête puisse l'arrêter... si Dieu ne le voulait pas."

Ce bateau devait marcher sous l'eau, en longueur totale devait être de 72 pieds, sa hauteur de 12 pieds, sa largeur de 8 pieds. Au milieu était le pont portant le drapeau des Etats et d'où l'on pouvait faire des signaux.

L'inventeur a négligé de confier au papier quel devait être le moteur de son navire ; il eût été intéressant de le savoir, car on ne connaissait à cette époque ni la force de la vapeur, ni celle de l'électricité.

Les états généraux estimèrent avoir affaire à un halluciné : on laissa l'inventeur sans réponse, et il ne reste de son projet qu'un dessin et une description sommaire.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Ecoutez ! Ecoutez !

Réductions considérables sur toutes nos magnifiques fourrures, vu la rareté de l'argent. Prix spécialement bas à partir d'aujourd'hui. Occasion exceptionnelle d'acheter à bon prix. A tous d'en profiter.—Chs. Desjardins et Cie, 1537 Ste-Catherine. 38—jno

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

BONS MARCHÉS PARFUMÉS RÉCOLTÉS DANS LE JARDIN

DES VETEMENTS A BAS PRIX

Le Jardin des plus Bas Prix Bas vous offre la Branche la plus Séduisante qui ait jamais poussé sur l'arbre des Bons Marchés Ridicules.

POUR LES HOMMES

Ulsters en Frise tout laine pour hommes, doublés en laine. Prix régulier, $9.00. A cette grande vente..... $4.49

Ulsters en Frise Irlandaise pour hommes, doubles en laine de fantaisie, demi-collet de tempête en velours, valant $14. A cette vente..... 6.79

Ce vêtement est une beauté.

Un lot de Pardessus pour hommes en Melton, Beaver et Drap Nap, bonne valeur à $8, $10, $12. Pour les écouler, nous les offrons à..... 2.98

Pardessus en Beaver pour hommes, taillés longs, dos d'un seul morceau. Se vendant partout à Montréal à $12. Ils sont très chic. Notre prix à cette vente..... 5.79

Habillements en Tweed tout laine pour hommes, très bon marché à $10.00. Toutes grandeurs et dans les derniers goûts en patron, forme et main d'œuvre. Vous pouvez avoir votre choix à cette vente pour..... 4.49

Pantalons pour hommes à 68c et 87c. Vous avez payé $2.50 et $3.00 pour la même chose.

POUR LES PETITS GARCONS

Pardessus en beaver, garnis en fourrure, pour petits garçons, valant $5. Vous pouvez acheter ces splendides vêtements à cette vente pour..... $1.98

Ulsters en tweed irlandais, taillés longs, doublés en laine, pour petits garçons, à bon marché pour $5..... 2.49

Ulsters en frise, doublés en laine, besancon de ces protecteurs contre la tempête, pour petits garçons, valant $6, nous les vendons maintenant à... $2.98

Pantalons courts tout laine pour petits garçons, à meilleur marché que les rapiéçages..... 38c

CHEMISES et SOUS-VETEMENTS

CORPS ET CALEÇONS pesants pour l'hiver. Vous ne pouvez pas les trouver ailleurs pour ce prix-là..... 29c

BAS PESANTS TOUT LAINE..... 9c
A meilleur marché que le lavage

CHEMISES BLANCHES NON BLANCHIES..... 29c
Dos et devants renforcés

CHEMISES DE TOILETTE BLANCHES..... 39c
Vous les paierez ailleurs $1.00.

SOUS-VETEMENTS en laine écossaise pour hommes. Si vous voyez ces vêtements vous en achèterez une couple de complets à ce prix..... 49c Chacun

ARTICLES POUR LE COU en soie et en satin dans tous les derniers goûts, à 11c, 13c, 14c, 19 et 23c chacun ; une véritable épargne de 25 et 50 cents sur les marchandises achetées ailleurs qu'à nos magasins.

J. H. BLUMENTHAL & FILS

Les plus Grands Drapiers et Fourniseurs pour Hommes au Canada

1447 rue Ste-Catherine, Coin des rues Craig et Bleury

NOUS FERMONS A 11 HEURES LE SOIR.

REÇUS PAR SA SAINTETE

Les officiers du croiseur "Détroit" à Rome

Rome, 27—Le pape a reçu les officiers du croiseur des Etats-Unis "Detroit," au Vatican, à 11 heures ce matin.

Le commandant Newell, dans une courte invocation, a remercié Sa Sainteté d'avoir accordé une audience à ses officiers et à lui : "Pas un Américain voyageur en Europe, a-t-il dit, ne croit son voyage complet s'il n'a pas vu le Pape." Sa Sainteté a répondu en disant qu'elle était toujours charmée de recevoir des citoyens de la grande nation américaine. Le Pape ajouta qu'il remerciait le gouvernement des Etats-Unis et le président de cette République, exprimant en même temps son affection et son admiration pour le peuple de ce pays, auquel il souhaite bonheur et prospérité. Le souverain pontife donna ensuite sa bénédiction solennelle aux officiers et à leurs familles. Le commandant Newell et ses compagnons furent ensuite présentés individuellement au Pape.

Après l'audience, les officiers furent conduits au collège où ils assistèrent à un dîner donné par Mgr O'Connell.

LA DYNAMITE

Londres, 27 — Une bombe a éclaté hier matin, en face de l'hôtel de ville, à Oldham, à sept milles au nord-est de Manchester. Aucun dommage n'a été causé, la bombe ayant été mise trop loin des habitations pour causer des dégâts.

POUR BOODLAGE

New-York, 27 — L'ex-capitaine de police Stephenson, trouvé coupable de boodlage, a été condamné ce matin à trois ans et neuf mois d'emprisonnement.

LE "MONDE ILLUSTRE" DE CETTE SEMAINE

Le numéro tiré cette semaine par le "Monde Illustré," termine dignement la série des 52 numéros parus durant l'année qui expire. En première page, une jolie composition de Massbottet : le Temps, présentant la nouvelle année, puis plus loin, la nuit des étrennes, puis le bas du nouvel an. On ne pouvait mettre plus d'à-propos dans le choix des gravures, dont une seule a été consacrée aux événements sino-japonaises : le bombardement de Wei-Hai-Wei.

A l'avenant sont les compositions littéraires de ce numéro du nouvel an qui, par la plume de L. Ledieu, nous apporte tous ses souhaits dans son genre Entre-Nous. Voici maintenant : Deux jours de l'an, touchante nouvelle, par J. Morand ; Les bas du nouvel an, par P. C., et, pour varier un peu : L'enfant des grenadiers de la garde, par Frédéric Soulié ; La tombe chance, par F. Laforgue ; Le dernier chant de Philomène, par A. Lellis ; La Montréal Symphony Orchestra, par J. G. La danse des Cafres, par H. B. avec gravure. Echecs, feuilleton, etc., etc.

Pour inaugurer dignement l'année qui commence, le "Monde Illustré" se présente à ses lecteurs sous une nouvelle toilette : ses caractères ont été renouvelés entièrement : cet important changement sera profitable au journal lui-même dont l'aspect est amélioré, et à ses lecteurs à qui il procurera une lecture plus douce et plus agréable.

MUTATIONS D'IMMEUBLES

L. J. Gauthier au frère P. Benoit, lot 417, quartier St-Jacques, 90 pds de front, superficie de 14,970 pds, avec maison de brique et bois, 64 rue St-Hubert, $15,000.

Tancrède Bienvenu à M. L. A. Hilman, épouse de R. S. MacKay, lot 740-3, quartier St-Louis, 22 x 80 pds, avec maison de brique, 295 et 297 rue Sanguinet, $5,775.

J. E. Dognis à Mathilde Sylvestre, épouse de M. T. Lefebvre, lot 15-345b, quartier St-J.-Bte, avec maison de pierre et brique, 755 rue St-Denis, $4,000.

Hubert Hamelin à W. H. Young, lot 137-134, Mile-End, 20 x 110.11 pds, avec maison de brique et bois, 55 et 56 avenue Mont-Royal, $2,000.

L. O. P. Généreux à Dame A. E. Lewis, lot 11-183, 184, 195 et 196, Annex de Montréal, Vacant, rue St-Louis, $3,092.

Alex. Walker à Victor Descarie, lot 285-63 et 64, Ste-Cunégonde, 60.6 pds de front, 55.2 en arrière, sur 95 pds, vacant, avenue Walker, $2,761.

—Le Baume de Tolu et Cerise Sauvage de Hawker est un remède prompt et agréable contre les rhumes et les toux. Le remède de Hawker contre le catarrhe ne fait pas que soulager, mais il guérit 60 cas sur 100.

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

Mandolines et Guitares

Les meilleures mandolines et guitares se trouvent au magasin de M. Edmond Hardy, 1637 rue Notre-Dame. Il y en a dans tous les prix. N'achetez pas ailleurs avant de visiter l'assortiment le plus complet de la ville. 43 — 6

—Essayez les cigarettes Southern Straight Cut, 10 cts le paquet. mjs-jno

J. L. Duhamel, marchand tailleur

1680 rue Ste-Catherine

Si vous désirez porter un habit et un pardessus faits par des ouvriers compétents, visitez la maison J. L. Duhamel, 1680 rue Ste-Catherine. 4—lj—jno

BAGARRES EPOUVANTABLES

Les nègres dans le Sud

Une bagarre épouvantable a eu lieu dans la paroisse de St Bernard, Louisiane.

Un nègre du nom de George King, employé dans la propriété de M. Koste, a eu des difficultés avec deux autres nègres et a été renvoyé. S'étant emparé peu après du fusil de chasse et du carnier de M. Koste, King a rempli le carnier de cartouches et est allé s'embusquer sur une route. M. Koste, qui n'était pas armé, étant venu à passer sur cette route, King lui a cherché querelle et a menacé de le tuer. Un constable étant arrivé sur ces entrefaites et ayant voulu arrêter le nègre, celui-ci lui a tiré deux coups de fusil, heureusement sans l'atteindre, et est allé se réfugier ensuite dans une grange. Plusieurs jeunes gens sont accourus au bruit des détonations, et King s'est mis à tirer sur eux et en a blessé quelques-uns légèrement. Cependant un des jeunes gens a riposté avec un revolver ; la grange a pris feu, le nègre est allé se cacher dans une autre sous une pile de foin. On s'est mis à sa poursuite avec une corde pour le lyncher ; mais lorsqu'on l'a retiré du foin, on a constaté qu'il était mort. Il avait été atteint par plusieurs balles de revolver.

D'autre part, la ville d'Augusta, Géorgie, a été mise en émoi par une série presque incroyable de meurtres et de tentatives de meurtres dont l'auteur est un nègre du nom de Jabez Wiggins.

Wiggins a d'abord attiré un autre nègre, Anderson Williams, sur la frontière de la Caroline sud et l'a assassiné. Il a essayé ensuite d'assassiner un autre vieux nègre, et il est allé se cacher chez sa sœur. Cependant plusieurs nègres de la Caroline du sud, l'ayant suivi, ont prévenu la police d'Augusta.

Un détective, du nom de J. Murray, et deux policemen, nommés Wrenn et Steinger, se sont rendus chez la sœur de Wiggins pour arrêter le meurtrier. Prévenu par sa sœur, Wiggins a reçu le détective et les policemen à coups de revolver. Murray a été mortellement blessé et Steinger très grièvement.

Le nègre a réussi à s'enfuir ; mais le policeman Wrenn et plusieurs hommes de bonne volonté attirés par le bruit des détonations, se sont élancés à sa poursuite. Parmi ces derniers se trouvait un blanc nommé John Davis, employé dans une fabrique des environs et qui s'était rendu à Augusta pour y passer les fêtes de Noël avec sa famille. Se retournant tout à coup vers les personnes qui le poursuivaient, Wiggins a fait feu sur elles, et Davs, atteint par une balle en pleine poitrine, a été si grièvement blessé qu'il est mort au bout d'une demi-heure.

S'étant réfugié ensuite derrière un arbre, Wiggins a crié au policeman Wrenn qu'il se rendait. Mais le policeman, s'étant approché pour lui mettre la main au collet, le nègre lui a tiré un coup de revolver le blessant grièvement à la jambe.

Cependant Wiggins, ayant épuisé ses cartouches et ayant été blessé à son tour par l'une des personnes qui le poursuivaient, a été enfin capturé, et il aurait été infailliblement lynché sans l'arrivée de plusieurs autres policemen. Wiggins a été écroué dans la prison d'Augusta, qui est gardée depuis par un détachement de police, car on craint que quelque nouvelle tentative ne soit faite pour lyncher ce forcené.

VICTIME DU REPAS DE NOEL

Une enquête du coroner tenue hier après-midi sur la mort de M. Joseph Renaud, décédé subitement avant-hier, comme nous l'avons annoncé, après avoir fait un copieux repas de Noël, a révélé que le défunt avait succombé à une indigestion. Un verdict en conséquence a été rendu.

MISE EN NOMINATION

La société de bienfaisance de la police s'est réunie hier après-midi, sous la présidence du lieutenant-colonel Hughes, dans le but de nommer ses officiers pour l'année prochaine. Les personnes suivantes ont été proposées comme directeurs : l'inspecteur Lapointe, les capitaines Loye et Clark, et le détective Arcand. Les constables proposés sont MM. Poulin, Holland et O'Reilly. L'élection aura lieu mercredi prochain, le 2 janvier.

JAMBE ECRASEE

Vers 8 heures hier soir les ambulanciers de l'hôpital Général ont recueilli à la gare Bonaventure, le sieur Isaac Ondeal, âgé de 48 ans, qui, en travaillant au canal de Soulanges, durant la journée, avait eu une jambe écrasée par la chute d'une pierre. L'infortuné devra probablement subir l'amputation du membre blessé.

L'expérience et l'observation

Trois siècles d'expérience et d'observation ont établi les vertus merveilleuses de l'eau de St-Léger—Pongnes—dans le traitement des maladies de l'estomac et des intestins, la chlorose, pâles couleurs—et la chloro-anémie, les engorgements du foie et de la rate, les affections des reins, les maladies de la vessie, la gravelle et la goutte. Tous les malades la préservent aujourd'hui et toujours avec le plus grand succès.

La Compagnie des Eaux Minérales de Pougnes St-Léger, pour faire face à la demande toujours croissante de cette ancienne et délicieuse eau minérale au Canada, a établi son agence générale pour toute la Puissance, à M. L. E. Barbion, le célèbre chimiste bien connu, 1710 rue Ste-Catherine, à Montréal ; elle ne pouvait remettre ses intérêts en de meilleures mains.

INNOVATION

Ces dames à la rédaction

San Francisco, Cal., 27—Les bureaux et la rédaction de "l'Examiner", de San Francisco, présentaient pour Noël un aspect aussi gracieux qu'invraisemblable. Propriétaire, rédacteurs, administrateurs, préposés aux annonces et en un mot tous les employés réguliers avaient disparu, et étaient remplacés, fort avantageusement, prétend-on, par les dames de la meilleure société de la ville.

Le numéro de Noël qui a quarante pages et de nombreuses illustrations, était publié exclusivement par ces dames au profit d'un hôpital d'enfants, et ne contenait pas un seul mot ni un seul dessin émanant d'une plume masculine ! Ce numéro unique, croit-on, dans les annales du journalisme quotidien aux Etats-Unis est, affirme-t-on, un véritable chef-d'oeuvre de goût, de variété, de bon sens et d'esprit.

Les articles de fond sont des plus entendus, une femme y combat franchement et sans ostentation la théorie des droits égaux en politique de la femme et des hommes. Une autre soutient que l'égalité des droits politiques entre les hommes est une inégalité, attendu qu'il n'y a pas d'êtres plus dissemblables entre eux que les hommes.

Les comptes rendus des tribunaux de police, les crimes à sensation et la chronique scandaleuse ont été littéralement "sabrés" par ces dames. En revanche elles consacrent des colonnes à des entrevues avec des millionnaires, des philantropes, des joueurs de ballon, etc. Il y a même une entrevue avec M. James Clarkson, ancien directeur général des postes au sujet de l'élection présidentielle de 1888.

Les questions de modes, est-il besoin de le dire, y sont traitées de main de maître. Mais le plus joli peut-être, c'est une page tout entière consacrée aux hommes. Elle contient, outre une foule d'anecdote et d'observations piquantes, une liste des célibataires de San Francisco, formant de bons partis, avec le montant exact de leur revenu, leur genre et leur manière de s'habiller.

Le succès de cette entreprise de charité a été tout simplement merveilleux. Avant huit heures du soir, ces dames avaient déjà reçu pour $12,000 d'annonces. On avait d'abord décidé de ne tirer que 120,000 exemplaires ; mais les commandes avaient dépassé de beaucoup ce chiffre. Il a fallu tirer 300,000 exemplaires. Et il n'est pas certain que cela eût été suffisant. Grâce à ces dames, les enfants de San Francisco auront leur hôpital beaucoup plus tôt que l'on ne pensait.

LA LANGUE UNIVERSELLE

On mande de Yokohama, Japon, qu'après avoir longtemps discuté quelle langue européenne apprendrait d'abord l'héritier de la couronne, la famille impériale s'est décidée pour le français. La "Gazette officielle" a enregistré le nom du professeur de l'école des nobles appelé à donner des leçons au prince impérial, actuellement âgé de quinze ans et déclaré le 3 novembre 1889 héritier du trône.

Le fait n'est pas sans importance, si l'on songe que jamais empereur du Japon ne connut une langue étrangère et que, d'après diverses informations, le jeune prince ne doit entreprendre l'étude de l'anglais et de l'allemand qu'après s'être familiarisé avec le français sous la direction de M. Mita Morimasa, ancien interprète des missions militaires françaises.

En correctionnelle :

—Accusé, vous n'avez pas de moyens d'existence ?

L'accusé tire de sa poche un hareng.

—Eh bien ! et ça, mon président ?

Le tribunal est affolé.

Pour CADEAUX DE NOEL -:- Et du JOUR DE L'AN

Chez HEARN & HARRISON

1640 et 1642 Notre Dame

NOUVELLE MUSIQUE, venant d'arriver—Semper Fidelis March, par Sousa ; Dame des Brownies, Crystal Waltz, Mountain Laurel March, Princess May Valse, Douce Marise Valse ; ce sont d'excellents morceaux assez faciles à exécuter. Aussi Moonlight on Lake Blake, arrangé en solo de piano ; tous les morceaux ci-dessus à vendre à 10c chacun ou 1 le par la poste. Ces morceaux sont tous de première classe. Aussi Racing down the Rapids, 20c. Aussi, Beau Ideal, Thunderer Washington Post, Belle of College, High School Cadets, Carolen, par Sousa, toutes en un seul livre arrangées en duos de mandoline et de piano, 25c par la poste. Nous avons aussi en stock toute la nouvelle musique dispendieuse, et nous espérons qu'en nouvel an, de la musique sera donnée comme cadeaux de préférence à d'autres articles de moindre valeur.

1500 jnos-jno W. S. BELL 21 rue Bleury.

Vente de Bois de Charpente

ON OFFRIRA en vente à l'encan public au Russell, Ottawa, mardi, le 12e jour de mars prochain, 1895, à 3 heures P. M., le bois de charpente, Pin, Sapin et Epinette, d'au-delà de neuf pouces de diamètre à la souche maintenant debout dans la réserve indienne de Temiscaningue, qui comprend une superficie de soixante milles carrés et est située à la tête du lac Temiscaningue, dans le comté de Pontiac et dans la province de Quebec.

On accordera à l'acquéreur dix années depuis la date de vente pour enlever le bois de charpente et une licence sujette aux règlements du département concernant le bois de charpente.

Le bonus sera payable argent comptant sans compter les redevances ordinaires de la Couronne, imputables aux tarifs du département, savoir : Pin, $1.00 le pied, mesure anglaise ; Sapin, $0.30 le pied, mesure anglaise, Epinette, $2.00 le pied, mesure anglaise.

La vente sera sujette à un prix fixe, et le département se réserve le droit d'autoriser les indiens de couper et d'enlever d'autres bois de charpente.—HAYTER REED, Deputé surintendant général des affaires indiennes. Ottawa, 3 décembre 1894. 45—6

FONDS DE BANQUEROUTE

2046 Rue Notre - Dame

VENTE SPECIALE à Prix réduits de PORCELAINES, VAISSELLES, VERRERIES, LAMPES, ARGENTERIES, Etc., Etc.

Nous venons d'acheter à 39c dans la piastre le stock de GEORGE EADIE, failli, No 2046 rue Notre-Dame. Inutile d'ajouter que nous sommes en position de faire des réductions énormes sur les prix réguliers. Le Stock est considérable et doit être écoulé promptement. Nous sollicitons une visite afin que l'on puisse se rendre compte de la justesse de nos avances.

J. A. SAUVE & Cie

2046 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

24, 29, 1, 6, 7, 13, 15, 20, 22, 27

REGARDEZ !

BOITES DE PEINTURE !

POUR ETRENNES DU JOUR DE L'AN

De 25c à $25 chacune

Les meilleures que l'on puisse se procurer de

Walter H. Cottingham & Cie., Matériaux d'Artistes

1822 rue Notre-Dame, coin de la rue Ste-Hélène

45—2

Le Gouverneur à Gaz Imperial

FERA EPARGNER DE

15 à 30 p. c. sur votre Compte de Gaz

S'adapte aux poêles à gaz, aux grils à gaz, aux engins à gaz et à toutes les fins manufacturières et éclairantes.

On peut le voir fonctionner chez

GARTH & CIE, 536 rue Craig

37—mjs—jno

= CADEAUX =

CONVENABLES POUR LES

FETES de NOEL et du NOUVEL AN

SETS DE SALON
Dans les derniers goûts, depuis $18 en montant

PUPITRES DE FANTAISIE
Assortiment très varié et dans tous les prix.

TABLES DE FANTAISIE
Un assortiment immense, depuis $1.50 en montant.

PRIE-DIEU
Quatre différents patrons, depuis $2.40 en montant.

PORTE-MUSIQUE
Une grande variété, depuis $3.00 en montant.

CHAISES DE FANTAISIE
Dans tous les genres et à grande réduction d'ici au 1er janvier, chez

A. BELANGER

1672 RUE NOTRE-DAME

27.21.27

PEINTURE A PLANCHER

SECHE EN SIX HEURES

PEINTURE MELANGEE PRETE ISLAND CITY

En 42 nuances pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabrique. KALSOMINE pour murs et plafonds—12 TEINTES

Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires.

Ateliers de Peintures et Vernis Island City

25—jno 188 ET 190 RUE McGILL

LORSQUE VOUS ETES

FATIGUES ET MINES

Vous avez besoin d'une tasse de

Johnston's Fluid Beef

Pour vous vivifier, Vous fortifier et Vous rafraichir.

DERNIERE =:= SEMAINE

Pour terminer l'année et offrir à nos pratiques l'occasion de se procurer de quoi faire d'utiles Etrennes, nous offrons les marchandises suivantes

A MOINS DE 50 cts. DANS LA PIASTRE

100 pièces de Drap Vénitien valant $1.25 pour 50c.
120 pièces de Drap Vénitien valant $1.00 pour 40c.
200 paires de Portières et Rideaux en chenille valant $8.00 pour $3.75.
150 douzaines de Gants de Kid doublés.
200 douzaines de Foulards.
1500 douzaines de Corps et Caleçons pour hommes

Tout acheteur au comptant a droit à un CADEAU dont la valeur est proportionnée à son achat.

Dupuis Frères

TEMPERATURE

OBSERVATIONS PRISES POUR LES PUBLICATIONS DE 24 HEURES

Toronto, 27—Vents forts de nord-est à nord, avec neige et temps froid.

MONTREAL, 27 Décembre 1894.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1680 et 1682 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	9
Même date l'an dernier	20
Aujourd'hui minimum	—3
Même date l'an dernier	9

D'après le baromètre aujourd'hui 8 hrs a.m., 30.12. 12 hrs a.m., 29.93 ; 2 hrs p.m., 29.78.

—Signifie au-dessous de zero.

AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m., Vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

COMPLICATIONS MINISTERIELLES

Nous apprenons de sources certaines que le gouvernement a demandé à son premier ministre des explications sur un ton qui laisse prévoir un dénouement très grave. On parle ni plus ni moins d'un renvoi d'office.

Il s'agit du Parlement-Modèle.

LA TRAVERSE DE L'ILE

Assemblée du comité des parcs et traverses

Le comité des parcs et traverses s'est réuni à 2:30 heures cet après-midi. Deux soumissions pour la traverse de l'Ile Ste-Hélène ont été reçues, l'une de la compagnie du Richelieu et l'autre de M. Taschereau Beaudoin.

Au moment où ce journal va sous presse, les soumissions sont ouvertes par le comité.

BIEN JEUNE !

Lady Henry Grosvenor, épouse du second fils du duc de Westminster, est morte hier à Eaton Hall. Elle n'était âgée que de 29 ans.

DOMMAGES CONSIDERABLES

Vers trois heures, ce matin, le feu s'est déclaré dans la boulangerie de M. William Gittus, No 92 rue Saint-Martin. L'arrivée des pompiers qui ont été promptement rendus sur les lieux, a empêché les flammes de se propager. Les dommages causés par l'eau et la fumée, cependant, sont considérables.

L'APPEL EST RENVOYE

L'appel pris par M. Leggett dans sa cause avec M. Hamilton a été renvoyé ce matin. Nous avons rapporté dans le temps les détails de ce procès. Il s'agit de dissolution de société et des responsabilités des associés entre eux.

CAPIAS ANNULE

Ce matin, l'hon juge Caron, a cassé le "capias" pris par Mme Letang contre M. Michel Valois, de Vaudreuil, chaque partie devant toutefois payer ses frais.

IMPORTANTE QUESTION

Dans une cause de la Banque d'Ottawa contre Lohmer Robe et Cie, la cour d'appel a décidé que pour un billet signé par un individu qui est l'agent d'une corporation ou d'une compagnie, on ne peut invoquer la raison qu'il a signé cebillet pour le bénéfice de cette corporation ou compagnie, à moins que sa qualité d'agent n'apparaisse à la face même du billet. Dans le cas contraire, la signature est personnellement responsable.

LE SERUM

Le Dr J. M. Beausoleil partira au milieu de janvier pour l'Europe afin d'acheter les instruments et les appareils nécessaires à l'établissement d'un laboratoire où le sérum anti-diphtérique pourra être préparé. Une compagnie de médecins s'est formée récemment dans ce but.

PERSONNEL

M. W. W. O'Gilvie, président du "Montreal Board of Trade" est arrivé hier, de Winnipeg où il avait séjourné pendant deux semaines. A son arrivée à "l'Exchange" tous les membres l'ont félicité et lui ont souhaité un "Merry Christmas."

M. O'Gilvie a déclaré à un de nos reporters que les affaires étaient très prospères au Nord-Ouest, et que l'hon. M. Bowell, comme premier ministre, était du goût de tous.

Sont au Riendeau : J. Grenier, Louisaville ; M. A. Labelle, St Placide ; A. H. Bellerose, Rutland, Vt ; J. H. Fortier, St Grégoire ; C. D. Damon, Fall River, Mass. ; H. Ellis et dame, New-York ; Joseph Durand, Québec ; E. Charest, Québec ; W. Phillips, Secrel ; C. A. E. Lefebvre, Sherbrooke ; Louis Sicard, St Léonard, Port Maurice, et François Deguire, St Laurent.

COMMISSION DES INCENDIES

Les commissaires des incendies ont siégé ce matin. Le feu qui a eu lieu vendredi dernier chez M. Michael Foran, 506 rue Craig, a été déclaré accidentel. Les dommages sont estimés à $400 ; assurances, $1,000.

Le même verdict a été rendu dans le cas de MM. M. J. Eddie et Cie., No 36, rue de Salaberry, où l'on fabriquait du chocolat. Le feu s'est déclaré dans l'établissement samedi soir dernier. Les dommages qui s'élèvent à environ $1,000 sont couverts par une assurance de $3,000.

Le jour de Noël au matin, un commencement d'incendie, dont on ignore encore l'origine, s'est déclaré au No 25 rue Fullum, occupé par M. Lionel Marchessault, agent d'immeubles. Le propriétaire possédait une police d'assurance de $700. Les dommages sont estimés à $450.

La dernière enquête ce matin a été celle qui a eu lieu au sujet d'un commencement d'incendie chez une dame veuve Alphonse L'Archevêque, demeurant au No 407 rue Beaudry. Les dégâts causés sont évalués à environ $50. Les pertes sont amplement couvertes par les assurances.

"L'EMPRESS OF CHINA"

Yokohoma, 27—Le steamer "Empress of China," du Pacifique Canadien, est arrivé à Yokohoma hier. Il était parti de Vancouver le 10 décembre.

UNE VRAIE TEMPETE

Beaucoup d'empêchements, mais pas d'accidents

Nous avons depuis les petites heures du matin une bonne tempête, quelque chose qui rappelle les francs hivers d'autrefois. Du vent, de la neige, du froid, un mêli-mêla de voitures de toutes saisons.

Tous les trains venant de l'Ouest étaient en retard ce matin, et à la gare Bonaventure, à la gare du Pacifique Canadien les trains étaient aussi quelque peu en retard. Ce qui venait de l'Est est entré en gare un peu plus à temps.

Le vent du nord-est a amené devant le fleuve des glaces assez fortes. Il ne serait pas étonnant de voir le pont se former avant le jour de l'an. Une nuit très froide serait suffisante à former une glace solide.

La tempête est à peu près générale.

Les dépêches de Cairo, Ill., et de Memphis, Penn., disent qu'il est tombé trois pouces de neige dans ces deux endroits et que la tempête est générale dans le sud.

A Auburn, N. Y., la tempête a pris les proportions d'un ouragan. Un train du New-York Central est bloqué entre Syracuse et Auburn.

A New-York, il est tombé six pouces de neige hier soir, et la pluie qu'il est tombé depuis minuit ont changé les rues en vrais ruisseaux.

Le commerce a été rendu impossible hier par la tempête, à Baltimore. A 11 hrs a. m., aujourd'hui, il pleuvait encore.

Oswego, N. Y., 27 — Il est tombé la nuit dernière quatre pieds de neige. Tous les trains sont de trois à quatre heures en retard. Des dépêches semblables nous arrivent en même temps de Scranton, Penn. et de Portland, Me.

Ste Catherine, Ont., 27 — Une terrible tempête s'est élevée ici hier soir entre les 10 hrs. Le service des chars urbains a été interrompu et les trains du Grand Trone et du Niagara Central sont tous en retard.

***

La vélocité du vent est de 60 milles à l'heure. La neige est balayée avec tant de force dans les rues que les piétons ont toutes les misères du monde à aller contre le vent ; il leur faut souvent se retourner pour prendre haleine. Les employés de la compagnie du tramway ne suffisent point à enlever la neige des rues. Les trottoirs sont encombrés. Sur la rue Notre-Dame-est, le service des chars est complètement désorganisé. Le chasse-neige des tramways ne suffisent à la tâche. Les chars sont souvent obligés de reculer pour se donner de l'élan et débluyer la voie.

La même difficulté existe dans toutes les autres rues. Malgré les efforts de la compagnie qui a engagé plusieurs centaines d'hommes pour enlever la neige, malgré l'emploi des balayeuses mécaniques, le service des chars est partout désorganisé. C'est l'une des plus violentes tempêtes dont on se rappelle.

Le département des chemins a retenu les services de trois ou quatre cents journaliers pour faire face à la situation.

L'on se livre ardemment à l'enlèvement de la neige.

Ce matin, les voitures du service du feu ont été mises sur patins.

Le train du chemin de fer Montréal et Sorel était en retard de 30 minutes ce matin.

Brockville, Ont., 27—Une tempête de neige sévit ici avec rage : le vent souffle du nord-est.

Prescott, Ont., 27—Une terrible tempête de neige s'est abattue ici vers 2 heures du matin. Le train express du Grand Trone allant vers l'ouest a éprouvé un retard d'une heure.

Kingston, 27—Un vent violent soufflant du nord-est, suivi d'une très forte tombée de neige fait des siennes ici. Les chemins sont impraticables, à midi la tempête augmentait.

Toronto, 27—Il s'est élevé la nuit dernière une affreuse tempête. Le vent souffle avec fureur et le service des chars urbains est interrompu. Le thermomètre marquait 4 degrés au-dessous de zéro à 9 hrs ce matin.

Belleville, 27 — La plus violente des tempêtes se déroule ici. Le vent est effroyable et inspire des craintes sérieuses. Le thermomètre marque zéro et les routes sont impraticables.

Ottawa, 27 — Une tempête de neige sévit ici depuis ce matin et augmente de violence. Le vent est très fort et le froid vif.

TECHNICALITES

Un souvenir de feu P. J. O Chauveau en Cour d'Appel

Une question spécieuse a été décidée, ce matin, en cour d'appel, dans la cause de J. L. Barré et Norbert Archambault et al., soumise à ce tribunal. Voici les faits : Un jugement en déclaration d'hypothèque avait été obtenu contre Barré, débiteur personnel. Un bref d'exécution fut émané pour faire vendre les immeubles hypothéqués. Ce bref fut adressé au shérif du district de Montréal, purement et simplement sans le nommer. L'huissier du shérif se servit, pour son procès-verbal de saisie, d'un ancien blanc qui lui fait dire que "by virtue of, and in obedience to a warrant from the Honorable Pierre Joseph Olivier Chauveau, Sheriff of the said District of Montreal", il a saisi, etc.

De là opposition du défendeur, opposition renvoyée par le juge Davidson, dont appel.

La cour d'appel a décidé que l'erreur de l'huissier est une pure erreur cléricale, sans portée et sans effet préjudiciables. L'indication de son autorité était suffisamment donnée en disant : le shérif du district de Montréal. Il ne lui était aucunement nécessaire de le nommer. Enlevons du procès-verbal les mots : "Honorable Pierre Joseph Olivier Chauveau", et nous nous trouvons encore avec une procédure régulière, contenant tous les éléments nécessaires dans les mots restants, savoir : "The Sheriff of the District of Montreal".

FEU AUX GRONDINES

Détails additionnels

Grondines, Co Portneuf, 27 — Le feu s'est déclaré à 7 heures ce matin dans le moulin à carder de M. Trottier. Tout a été consumé. Les villageois, au nombre de cinquante personnes environ ont fait preuve de beaucoup de dévouement.

Le vénérable curé de la paroisse était sur les lieux dès huit heures, guidant les efforts des villageois et déployant une activité extraordinaire pour protéger les maisons voisines du moulin et le village composé d'une quinzaine de maisons et d'une scierie. A dix heures, ce matin, il ne restait plus de la carderie que des décombres d'où s'échappe encore un peu de fumée. Il n'y a pas d'assurance. Vingt-cinq personnes vont se trouver sans emploi par suite de ce sinistre.

L'ŒUVRE DES ETRENNES AUX ENFANTS PAUVRES

L'avant dernière phase

Contributions nouvelles

L'œuvre des étrennes est à son avant-dernière phase : la composition des paquets de bonbons et de jouets. C'est le travail le plus sérieux. Si de ce chef notre vitrine a perdu l'attrait des mille et un jouets qu'elle contenait hier, elle a gagné celui de mille et un paquets d'étrennes prêts à être portés à leurs adresses respectives.

Et dire que cette quantité de boîtes ne représente qu'une faible partie de celles qu'il nous faut composer d'ici à lundi soir. Ho ! des jouets et des bonbons ! Pour servir tous les petits pauvres dont la St-Vincent de Paul nous a fait tenir les noms, il nous faut encore autant d'objets que nous en avons déjà reçus.

Suite de la liste des contributions.

Les employés de M. Fécheyin Hurtubise, deux gros paquets de sucreries et une douzaine de beaux souliers de chevreuil pour enfants.

M. Conrad Boppe, 2 ans, Rose Boppe 1 an, de Maisonneuve, N. Y. ; Mlle Nini Lebianc 3 ans, M. Adrien Lablanc 10 mois, 242 rue St-Denis, trois poupées, deux poêlonnelles, deux chevaux, un mouton, un éléphant, un cangaroo, deux voitures, un poêle à fourneau, un petit chat, une boîte de blocs, un harmonica.

Mlle Corine Brabant, 6 ans et demi, 3 St-David, un service de toilette et un poêlonnelle.

Mlle Marie Antoinette Brabant, âgée de 3 ans, même adresse, un service de toilette et un petit cheval.

Une dame anonyme, deux poupées habillées.

M. et Mme Giraud, de l'Opéra Français : M. J. Alex. Robert, Mme Robert, Mlle Hélène Robert, M. Armand Robert, deux nécessaires d'outils de menuisiers, deux poupées, un service de vaisselle, une boîte de blocs sur roues, une arche de Noé, une boîte à surprise, un mouton sur une balançoire, une cuvette de blanchissesse avec ses accessoires, une toupie, une locomotive avec son tender, un fourgon attelé de deux chevaux, une trompette.

Mlle Eglantine Côté, élève du couvent d'Hochelaga, un beau petit traîneau.

M. l'échevin Hurtubise, dix dollars.

M. J. T. Marchand, deux dollars.

M. A. P. Pigeon, imprimeur, rue Ste-Catherine, un dollar.

M. L. Fortier et Cie, bijoutiers rue St-Laurent, un dollar.

Mme Hormisdas Corbeil, modiste, 950 Ontario, deux chapeaux garnis pour enfants.

M. L. N. Lebert, coiffeur, 166 St-Laurent, une douzaine de pâtés de veau et de porc frais.

Les employés de la maison H. Tombyll, 21 Pyrrs de sucreries.

M. Max LaBelle, 14 ans, 155 avenue Laval, un petit poisson musical, un jeu "le dîner," deux petites ardoises à dessin, une petite image encadrée du Sacré-Cœur, deux bonbonnières remplies de bonbons, un petit ange en pierre.

Mlle Yvonne Boucher, 3 ans, 83 Vitré, quatre boîtes le dragées de chocolat.

Mlle Bernadette Breton, 14 ans, 539b Wolfe, un chapelet.

M. Albert Breton, 8 ans, 539b Wolfe, un chapelet.

M. Donat Bouthiller, 11 ans, 449 St-André, un chapelet.

J. E. Bernadin, produit d'une souscription faite par les conducteurs de tramway de la rue Ste-Catherine, un dollar.

De la part d'une Française de France quatorze louis de sole.

Mlle Jeanne Méhaut, âgée de 6 mois, No 42 rue Robin, six paires de chaussures.

Mme veuve Guillaume Palascio, 394 St-Jacques, une petite commode, deux chapeaux de poupée, un peigne de coiffure, une carte de Noël, une petite lanterne, une pleine boîte de vaisselle à poupées, six colliers en perles de différentes couleurs, une statuette, deux épinglettes, un bracelet, douze broches à cheveux de grand luxe et un polichinelle.

Henri et Alfred Dupuis, 375 St-Hubert, une boîte de bonbons, trois toupies, trois hochets, deux poupées, un cygne automatique, six petites montres avec chaine et breloque.

Un ami des pauvres, une toilette complète pour jeune fille.

Mme Renaud, 1345 Ste-Catherine, pour ses enfants Adélaric, Arsène et Pamela, 25 cts.

Reçu la lettre suivante avec un sceau de sucreries :

"Montréal, 26 déc. 1894.

"A monsieur le président de l'Oeuvre des Etrennes aux Enfants Pauvres.

Monsieur,

"En réponse à votre demande de bonbons par ce journal "La Presse" de ce soir, veuillez recevoir un sceau de sucreries "Spécial" afin de vous aider dans votre noble entreprise.

"Je demeure votre tout dévoué,

"J. A. VAILLANT.
Epicier,
"1247 Ste-Catherine."

D'un contributeur qui n'a pas voulu donner son nom, six bonnets de fourrures pour dames, sept chapeaux et tarbans pour fillettes, une paire de gants doublée en fourrure pour jeune fille, quatre statuettes, deux pots de fleurs, et tout un lot de cartes de Noël et du jour de l'An.

De la maison Dufort et Frères, 235 et 237 rue St-Laurent, deux sceaux de sucreries.

M. l'échevin Lefebvre, deux grands sceaux de sucreries.

MM. Vaillancourt et Perras, 1514 Ste Catherine-Est, deux pleines voitures de boîtes vides pour l'empaquetage des étrennes.

D'un citoyen qui ne veut pas donner son nom : trois pots de fleurs, six petits fers à repasser avec leurs trépieds, une image encadrée.

M. Rosario Guérin, 2 ans et demi, enfant de F. X. Guérin, 5 St David, 1 boîte de savon de toilette.

Mlle Maria Guérin, 8 ans, enfant de F. X. Guérin, No 5 St David, 1 bouteille de parfum, 3 boîtes savon de toilette.

M. Albert Guérin, 10 ans, fils de F. X. Guérin, No 5 St David, 3 boîtes savon de toilette.

M. Henri Fortin, commis chez M. O. Ricard, épicier, un polichinelle.

M. Ulderic Valiquette, commis chez M. O. Ricard, épicier, un hochet.

M. Adélard Valiquette, commis chez M. J. H. Lambert, 1 flûte.

M. Joseph Thériault, cordonnier, Terrebonne, un baboune.

Mlle Aurore Lebeau, 6 ans, 1688 Notre-Dame, quatre paires de souliers de chevreuil pour bébés.

Mlle Hermine Cadieux, 41 St Hubert, un sac de fruits.

Mlle Antonia Morel, 87 St Hubert, six bonbonnières, un petit mouton de soie blanche de sa propre confection, une carte du nouvel an.

Mlle Annette Bertrand, 2 mois, 82 rue Maisonneuve, treize chapeaux garnis pour poupées.

M. Laurent Choquette, 96 Rivard, une poupée, une trompette, un petit cheval de bois, un mouton de laine.

Mlle Florida Lemieux, 835 St Jacques, neuf poupées.

De la famille Grothé, 1061 St-Denis : M. Roméo, un service de couteaux de table ; M. Aimé un service de couteaux de table ; Mlle Juliette Grothé, un service de couteaux de table avec anneau à serviette.

M. Jean Grothé, 97 Arcade, un service de couteaux de table.

Un anonyme, rue St-Denis, un dollar.

DINER DES PAUVRES

A l'hopital Notre-Dame

Mgr Fabre, Lord et Lady Aberdeen y servaient

Le grand dîner annuel des malades de l'hôpital Notre-Dame a eu lieu cette après-midi. Les salles de l'institution avaient, pour la circonstance, pris un air de fête : les tables abondamment servies et ornées de fleurs naturelles étaient entourées d'amis et d'amies, de bienfaiteurs et de bienfaitrices de l'institution, qui découpaient poulets, canards et dindons et servaient les patients réjouis.

C'est Mgr Fabre qui a ouvert le festin, après le "Benedicite", en servant la soupe.

Parmi les personnes qui s'étaient faites les serviteurs et les servantes des malades, on remarquait, en outre de Mgr Fabre, lord et lady Aberdeen, M. Kleeskousky, consul de France ; l'aide-de-camp de lord Aberdeen, les RR. PP. Degnire, chanoine Brechéd, Marre, Laurier, Laurier ; Mmes Thibaudeau, Sincennes, Lacoste, Taschereau, Dugas, Labrecque, Mongenais, Cartier, Parent, J. O. Villeneuve, Fitzpatrick, L. H. Hébert, P. C. Hébert, J. D. Rolland, L. O. David, Leclerc, Rodrigue Masson, Prévost, Béquet, Drouin, Honoré Mercier, Laframboise, Ouimet, J. J. Melloy, Casgrain, veuve Adam, Saint-Denis, B. Tansey, Rosario Thibaudeau ; Mlles "Françoise", de la "Patrie" ; Papineau, Tavernier, Rumbray, Rolier, Ouimet, Ethier, Mount-Julah, Irwin, H. T. Lemay, Mercier ; les docteurs Brosseau, Brennan, Lachanelle, Harwood, Laberge, Trudeau, Ethier, Mercier, Rottot.

Lord Aberdeen a prononcé un petit discours de circonstance et son épouse s'est appliquée à dire un bon mot à la plupart des malades.

PETITE DEVELOPPEE

Elle passera 3 ans au Bon-Pasteur

Il y a quelques jours, comme nous l'avons annoncé alors, une jeune fille de quinze ans, Angélina Noël, était arrêtée à la demande de sa sœur, dans une certaine maison de la rue Ste-Geneviève tenue par Mme veuve Dionne, née Délia Chauvin. La douce enfant, conduite devant le recorder, jura que Mme veuve Dionne tenait une maison de rendez-vous et sa sentence fut suspendue. Or, ce matin, le procès de son ex-patronne a eu lieu et la petite développée a juré que la maison de Mme Dionne était des plus respectables et qu'elle avait accusé cette dernière par ignorance. Plusieurs autres témoins ont été entendus, mais aucune preuve contre l'accusée n'a été donnée et, conséquemment, le recorder a acquitté Mme Dionne.

Mais la jeune Angélina ayant des antécédents et une conduite déplorables, il l'a condamnée à trois ans de Bon Pasteur.

ETUDIANTS EN DROIT

Résultat des examens

Nous publions la liste des étudiants en droit et en loi de l'Université Laval qui ont subi des examens avec succès, la semaine dernière. Il n'y a aucun ordre de mérite :

DROIT ROMAIN

MM. Gohier, E. Meunier, Nantel, Neveu, A. Geoffrion, Lacroix, Paul Lacoste, de Boucherville, Ph. Geoffrion, Arthur Desjardins (trois termes), Godbout, Bissonnette, Lamarche, Nap. Archambault (deux termes), Oct. Mousseau, V. Léonard, E. Léonard (deux termes), Poliquin, Bélard, Rodier (trois termes), Baby, Edm. Brossard, Trépanier, Jos. Hébert, Barnard, Larose.

DROIT COMMERCIAL

MM. Lacroix, Arthur Geoffrion, de Boucherville, Emile Lachapelle, Oct. Mousseau, Nantel, Dessaulles, Gohier, Surveyer, Anat de Lachapelle, Belzile, Deschamps, L. E. Léonard, Godbout, Lamontagne, Beullac, Gouëre, Desjardins, Eudore Meunier, Lacoste, A. Lamarche, Cousineau, Philippe Geoffrion, Victor Léonard, Foisy, Bédard, Paré, Mathieu, Mainville, Bégin, Neveu, Joseph Beaulieu, Monty, J. A. Mousseau, Edmond Brossard, Trépanier, Lapalme, Fontaine, Gustave Beaudoin, Poliquin, Jos. Hébert, Bourbeau, Duroulcau.

DROIT MARITIME

MM. Gouëre, Desjardins, Aug. Fortier, Bourbeau.

DROIT CIVIL

MM. Dessaulles, Emile Lachapelle, de Ligny Mathieu, Nepveu, Gohier, L. Meunier, E. Meunier, Nantel, Tessier, 3 termes, Surveyer, de Boucherville, Lacoste, Lacroix, Ed. Brossard, Ph. Geoffrion, St-Germain, Jos. Perron, Brisset, Désilets, Baby, J. O. Mousseau, Cusson, Gosselin, J. B. Archambault, Bissonnette, Cousineau, Léonard, Nap. Archambault, Art. Lamarche, Monty, Lapalme, Taschereau, Normand, Godbout, Morin, Alp. Décary, Cordeau, Richard, Anat Lachapelle, Art. Papillon, Beullac, Cousineau, Deschamps, J. A. Mousseau, Bélard, Robillard, Paré, Lamontagne, Chalifoux, Fontaine, Poliquin, Touchette, Gust. Beaudoin, Trépanier, Evariste Brossard, Laurier, Barnard, Jos. Lamarche, Bélzile, Rivet, Raymond, Beaudry, Fortier six termes, Jos. Beaulieu, Duroulcau, Hébert, Leclair, Foisy, Desjardins 9 termes, J. E. Léonard 5 termes, Bourbeau trois termes, Gouëre trois termes, Art. Brossard 3 termes, Sicotte, Joseph, de Salaberry, Germain, Sincennes, P. E. Bégin, Jos. Mainville, A. Geoffrion, N. A. P. Tessier.

PROCEDURE CIVILE

MM. Léopold Meunier, Art. Geoffrion, Lacoste, Lacroix, de Boucherville, Surveyer, St-Germain, Ed. Brossard, Baby, Richard, Jos. Lamarche, Cusson, Gosselin, Oct. Mousseau, Cousineau, V. Léonard, Nap. Archambault, Jos. Mainville, Mathieu, Bégin, A. Lachapelle, Morin, Larose, Godbout, Jos. Mousseau, Robillard, Cousineau, Bélzile deux termes, Chalifoux, Vanier, Lamontagne, Joseph, Décary, Leclair, Desjardins trois termes, Poliquin, Désilets, Duroulcau, Monty, Bissonnette, Normand, Papillon, Beaudry, Rivet, Gouëre deux termes, Foisy, Sincennes, Laurier, de Salaberry, Bourbeau deux termes.

—Grand bal à la Gaieté Française, No 30 rue Panet, samedi, le 29 courant. Rafraîchissements. Entrée, 50 cts. 46—2

LE FORÇAT LAMBERT

Incapable de trouver de l'ouvrage, il se met à voler

Il pille deux sacristies

Tronc de l'Eglise du Sacré-Cœur volé

Le juge Dugas présidait la cour des sessions spéciales de la paix ce matin. Tous ceux qui ont comparu sont des individus dont "La Presse" a déjà annoncé l'arrestation, donnant en même temps les détails des délits dont ils se sont rendus coupables.

Eugène Lambert plaide coupable de vol à la sacristie de l'église Bonsecours, où des objets appartenant à M. le curé Lemoir ont été enlevés. Un procès subséquent a aussi prouvé qu'il n'était pas étranger au vol d'un trousseau de clefs dans la sacristie de l'église Ste-Marie, rue Craig. Le tribunal s'est montré clément, et n'a condamné Lambert qu'à deux mois de travaux forcés sur chacune des accusations portées contre lui. Le prisonnier sortait à peine du pénitencier de St-Vincent de Paul, où il avait purgé une sentence de quatre années pour vol commis à Québec. Il a prétendu que sa réputation perdue, l'avait empêché de se procurer de l'ouvrage ici, et qu'il avait été obligé d'avoir recours à ses anciennes mauvaises habitudes afin de gagner sa vie.

Procès rennis à jeudi :—Daniel O'Neil, accusé du vol d'une bride et d'une paire de guides, la propriété d'un marchand de la rue Craig, nommé William Albert. Charles Wade, tentative de vol avec effraction dans le magasin de MM. Heyward et Price, No 46 rue Drummond. David MacKie, obtention d'argent sous de faux prétextes chez un épicier du nom de William Rourke, rue Ste-Catherine. Thomas Stockwelle et George Roach, tentative de vol avec effraction, deux accusations.

On choisit un procès par jury en cour criminelle, au mois de mars prochain :—Donat Métivier, accusé d'avoir volé un des tronc de l'église du Sacré-Cœur. Edward Cusack et William J. Stevenson, qui subiront leur procès pour avoir volé la somme de $40, la propriété d'un nommé John Walker, chauffeur de la rue Craig, dans une bicyclette connue sous le nom de "Felix House."

Le dernier de la bande, John Taylor, forme partie du fameux quatuor des suspects arrêtés, lors de la bagarre qui a entraîné la blessure dont souffre actuellement le constable Curran, lorsque ce dernier et son confrère Despatie, ont mis la main sur eux. Comme nos lecteurs le savent, deux d'entre eux, Johnson et Stokes, se sont évadés des cellules du palais de justice, et le quatrième, Thimothy Lucy, a été acquitté faute de preuves.

LE R. P. McGLYNN

Il avait perdu un et retrouve deux

New-York, 27—Peu d'hommes en cette ville ont passé un plus joyeux Noël que le célèbre Père McGlynn. Pour la première fois depuis huit ans, c'est-à-dire depuis l'époque où il fut révoqué de ses fonctions de pasteur de l'église St-Etienne, par l'archevêque Corrigan, il a célébré la messe dans la ville de New-York.

C'est dans l'église de la Sainte-Croix, dans la quarante-deuxième rue que s'est faite la réintégration officielle du Dr McGlynn, dans le giron de l'archidiocèse. Des centaines de personnes se pressaient dans la nef de la vaste église pour entendre l'ancien curé de St-Etienne annoncer lui-même sa réconciliation parfaite avec l'archevêque Corrigan. La foule était énorme, et plusieurs femmes pressées par la multitude comme dans un étau, perdirent connaissance.

L'église était superbement décorée, et le maître autel disparaissait dans des milliers de lumières.

Le Dr McGlynn a prêché à la messe de minuit, et aussi à la messe de l'aurore qu'il a dite à 7 heures.

A la messe de onze heures, la foule pour l'entendre était tellement considérable que les places se sont vendues par billets. Ceux-ci ont fait prime comme à la représentation d'une première dans les grands théâtres du monde.

Le Dr McGlynn, ira lundi prochain prendre charge de l'église Ste-Marie de Newbury.

CARTES DE VISITE INTERNATIONALES

Washington, 27 — Plusieurs gouvernements ont l'habitude d'adresser chaque année au département d'Etat une carte de visite pour souhaiter la bonne année au nom de leurs pays respectifs au peuple américain. L'an dernier le gouvernement fédéral a reçu par la poste les cartes de quarante autres gouvernements. Cette année c'est Cuba qui a été le premier pays à envoyer sa carte, et depuis lors on en reçoit presque tous les jours. Mais le gouvernement des Etats-Unis ne tient aucun compte de ces missives amicales et n'y répond même pas.

ANCIEN ROI MOURANT

Vienne, 27—Le "Nouvelle Presse Libre" dit que François II, le dernier roi de Naples, est mourant à Arco.

L'EXTRADITION DES STEGL

New-York, 27—Un singulier incident vient de se produire à la cour de district, ici, à propos de la demande d'extradition, de la part du gouvernement autrichien, des frères Julius et Siegfried Siegl, deux anciens banquiers de Vienne, accusés de faux.

Arrivés à New-York au mois de septembre dernier à bord du steamer allemand "Persia", les frères Siegl furent arrêtés, au moment même où ils allaient débarquer, par le marshal des Etats-Unis Bernhard, en vertu d'un mandat délivré à la requête de M. Otto Eberhard, faisant fonction de consul-général d'Autriche-Hongrie à New-York. Avant leur départ de Vienne, les frères Siegl, qui avaient un certain crédit dans cette ville, avaient négocié pour près de 100,000 florins de traites fausses.

Détenus depuis à la prison de Ludlow street, les frères Siegl font opposition à la demande d'extradition, et il a fallu faire venir de Vienne certains documents établissant leur culpabilité. Dès que ces documents sont arrivés, il s'est trouvé que le mandat d'arrêt lancé à New-York contre les frères Siegl était mal rédigé. Il a fallu les faire relâcher : mais un nouveau mandat a été lancé aussitôt contre eux, et ils étaient à peine sortis de la cour qu'ils étaient réarrêtés, en dépit des protestations de leur avocat.

L'affaire a été ajournée ensuite au 4 Janvier prochain.

POUR SIR JOHN

LE CHEF LIBERAL

L'hon. M. Laurier reviendra de Toronto à Montréal samedi et se rendra pour les fêtes du nouvel an à Arthabaska. Il prendra le 2 janvier, le train spécial du Pacifique pour Halifax où il assistera aux funérailles de Sir John Thompson. Il reviendra à Montréal dans la seconde semaine de janvier pour adresser la parole devant le club des libéraux anglais à la salle Windsor. Il tiendra aussi d'autres assemblées dans la partie Est de la ville.

Miss Thompson, dit-elle, a vu son père en vie pour la dernière fois mardi midi. Le premier ministre, l'honorable W. R. Sanford, mon mari, et mes filles logeaient ensemble à l'hôtel du Palais Royal à Londres. Miss Thompson devait bientôt retourner au couvent du Sacré-Cœur à Paris où elle avait déjà passé l'année précédente et mon mari avait offert de l'accompagner en France où des affaires l'appelaient.

Sir John avait un engagement important pour midi, heure à laquelle miss Thompson devait quitter l'hôtel et se trouvait ainsi dans l'impossibilité de l'accompagner à la gare. Le père et la fille se firent de touchants adieux, mais ni l'un ni l'autre ne croyaient se voir pour la dernière fois. Mes filles et moi-même avons vu le premier ministre quelques heures seulement avant sa mort mercredi. Il prit le déjeuner avec nous et paraissait de joyeuse humeur. Il avait suivi un traitement médical à Londres, et Trouvait, je crois, lui avait dit qu'il avait une maladie de cœur et qu'il devait y porter beaucoup d'attention. Au cours de la conversation, sir John avait parlé de l'état de sa santé qu'il croyait s'être améliorée. Il avait ajouté ces paroles : Je ne me suis jamais mieux porté depuis mon arrivée à Londres qu'aujourd'hui.

Il partit de l'hôtel vers les onze heures pour aller assister à une réunion du Conseil Privé où il devait rencontrer sir Charles Tupper. Le même soir on nous apportait la nouvelle de sa mort, comme nous revenions de l'hôtel après avoir fait quelques visites. Nous adressâmes immédiatement une dépêche à miss Thompson et nous nous rendîmes au Château Windsor, où nous demeurâmes sur l'invitation de la reine qui de ses propres mains déposa des fleurs sur la tombe du défunt.

Miss Thompson arriva au château Windsor jeudi après-midi. La pauvre enfant avait le cœur brisé et pleurait en pensant à sa mère, lady Thompson. La Reine elle-même la fit mander et essaya de la consoler. Mme Thompson ajoute que le corps du défunt premier ministre fut mis à bord du vaisseau de guerre "Blenheim" et la tombe fut couverte de draperies.

Mlle Thompson était très malade ce jour-là. Mme Sanford, cependant, dit que la jeune fille a supporté bravement le voyage. Elle a fait la traversée dans sa cabine, ne faisant que de très rares apparitions dans la salle à dîner. Elle se faisait servir ses repas dans sa chambre. Le jour de Noël, un succulent dîner fut servi aux passagers ; mais Mlle Thompson refusa d'y prendre part.

Ce fut un triste Noël pour la pauvre enfant, a ajouté Mme Sanford.

Henry O'Hara, de Toronto, un ami intime de l'hon. sénateur Sanford, a fait la traversée avec Mme Sanford et les autres personnes qui l'accompagnaient.

En arrivant à New-York, Mlle Thompson a dit à Mme Sanford : "Je suis anxieuse de rejoindre ma mère au plus tôt." Elle a déclaré à un reporter New-yorkais qui voulait la faire parler : "Mme Sanford vous dira tout ce qu'il faut dire dans les circonstances."

Mlle Thompson, Mme Sanford et M. O'Hara partiront ce soir de New-York par le train de 6 heures, sur la ligne du West Shore.

Mme et Mlles Sanford ont assisté à une partie d'un concert, mais Mlle Thompson est restée dans sa cabine. Le concert a produit près de $200 qui seront versées au fonds des marins. Mlle Thompson n'a fait aucune nouvelle connaissance pendant la traversée ; elle se promenait sur le pont, quand il s'y trouvait peu ou pas de passagers.

LA GUERRE

Londres, 27—Le "Globe" publie une dépêche de Yokohama disant que les troupes chinoises se sont en partie révoltées.

CORNELIUS HERTZ

Sa propriété à Paris vendue à l'enchère

Paris, 27—La propriété que possédait en cette ville Cornélius Hertz, si célèbre depuis le scandale de Panama, a été vendue aux enchères.

La propriété a été divisée en 16 lots, dont 14 ont rapporté 1,348,000 francs.

UNE BOMBE

Explosion près de l'ambassade des Etats-Unis à Rome

Rome, 27—Une bombe a fait explosion près de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, hier soir, vers 11 heures. L'explosion s'est produite pendant une réception de l'ambassadeur Wayne, mais n'a causé que peu d'émotion parmi les invités. Il n'y a pas eu de dommages.

NOEL SANGLANTE

St-Louis, Mo., 27—La fête de Noël ne s'est pas passée sans effusion de sang. En plus de deux meurtres, il y a eu une trentaine de blessures causées par des armes à feu et autres, des vols et de nombreuses batailles.

LE MILLIONNAIRE ASTOR

Londres, 27 — On dit que le millionnaire américain Astor va retourner vivre dans son pays. Depuis qu'il a acheté du duc de Westminster la vaste propriété de Taplow, son épouse a toujours été souffrante. La réclusion complète dans laquelle a vécu la famille Astor depuis quelque temps paraissait étrange à beaucoup de gens. On vient d'apprendre que cette réclusion avait pour cause la maladie grave de Mme Astor. Des spécialistes de Londres ont été appelés et ont, paraît-il, déclaré le cas désespéré. C'est pour cette raison et pour permettre à sa femme de mourir en Amérique que le millionnaire Astor désire revendre son château au duc de Westminster, qui regrette infiniment de l'avoir jamais vendu.

Z.... a un ruban à la boutonnière.

Quel est ce ruban ? demande quelqu'un.

—C'est celui d'une médaille de sauvetage.

—???

—Oui. Il y a eu un incendie près de chez lui, et il s'est sauvé.

FINANCE ET COMMERCE

Aujourd'hui l'activité et la fermeté a été moins grande qu'hier. Les vendeurs ont fait concession d'un demi-point pour les actions des chars urbains et d'un point pour les actions du gaz. La mauvaise température a paralysé un grand nombre d'acheteurs.

Quelques actions de banques ont changé de m